





C8700 / 92 / ~~9000~~ / 0. pp9

Ud. 6002 Ud. 61.

Ud. 6002 (1-2)

4



stdr0014681

Biblioteka Jagiellońska

Browl. Ud 60 (1-2)

C'est tout-à-fait le même livre que celui de
l'Abbé Parthenay, qui porte le titre: Histoire de Pol.,
sous le Règne d'Auguste II. à La Haye. 1733. — La
Dédicace de l'Abbé P. est ornée. Au reste, ce ne sont que
d'autres exemplaires de la même impression, auxquels on
a ajouté un nouveau frontispice.

HISTOIRE
D'AUGUSTE II.

ROI DE POLOGNE,

ELECTEUR DE SAXE,

&c. &c. &c.

PAR Mr. D. L. M * * * .

T O M E I I.



A LONDRES,

Chez MOYZE CHASTEL. 1739.



HISTOIRE
DE
POLOGNE
SOUS LE REGNE
D'AUGUSTE II.

LIVRE III.

AUGUSTE commença 1698.
de respirer. Delivré de
l'inquiétude que lui a-
voit donné un puissant
competiteur, il voyoit
enfin le Primat & les
Chefs de la Confederation reduits à
rejoindre au Corps de la Nation déjà
gagnée ou soumise, les restes de leur
parti qui s'affoiblissoit de jour en
jour. Il ne manquoit plus que la ce-
remonie de l'hommage qu'ils devoient
lui

Le Primat
& les prin-
cipaux
Confede-

Tome II.

A

lui

D'AUGUSTE II.

ELECTEUR DE SAXE

Sec. Sec. Sec.

PAR M. D. L. M.

CHATELAIN

1120049

1698. lui rendre; & elle étoit fixée au 22. Mai. Ils se rendirent ce jour là à Varsovie, avec un cortége de plus de trente carosses que des Senateurs envoyèrent au devant d'eux. Le Primat fut reçu au Château par le grand Maréchal qui le conduisit à la sale où Auguste l'attendoit. Le fier Primat ne renonçoit qu'avec une extrême peine à l'autorité, & à la regence. Ne pouvant perpetuer l'interregne, il employa toutes les ressources de son esprit à disputer le terrain. Le Roi vouloit que l'entrevûe se fit dans une chambre où l'on avoit préparé un Trône avec un Dais. Le Primat soutint que le Roi n'auroit ce droit, qu'après que l'Electon auroit été solennellement confirmée. Auguste jugea que, par une delicatesse à contre-temps, il ne falloit pas s'exposer à perdre le fruit du Traité qu'il avoit si heureusement conclu. Il ceda & s'avança quelques pas au devant du Primat qui lui fit en François un compliment assez court. Il dit que s'il avoit le malheur de se presenter le dernier, pour rendre ses très humbles

1698.
rez vont
à l'Audience
du Roi.

Complimens de
part &
d'autre.

bles respects, il avoit au moins la satisfaction d'apporter les fruits d'une longue attente; savoir le cœur de la Nation & la tranquillité publique; qu'il les mettoit au pied du trône d'Auguste, à qui il vouoit un attachement solide & inviolable. La réponse du Roi fut aussi en François & dans les termes les plus gracieux. Humieniski Maréchal du Rokozs, qui fit porter durant toute cette Ceremonie les marques de sa dignité, parla à son tour, & le Grand Chambellan repondit au nom du Roi de la maniere la plus obligeante.

L'audience étant finie, le Primat entra dans le Cabinet du Roi avec qui il eut une conference de deux heures. Le Prelat eut alors besoin de toute sa politique pour parer les instances qu'on lui fit, afin de l'engager à donner l'exemple, & à prêter le serment de fidelité au Roi. Les démarches qu'il avoit faites sembloient ne lui pas permettre de reculer. Il trouva pourtant des pretextes pour s'en dispenser. Il vouloit que l'Electon fût confirmée par une Diète.

1698.

Difficultez du Primat, qui refuse de prêter le serment de fidelité.

1698. Il y eut le lendemain une nouvelle conférence sur ce sujet.

Il ne convenoit pas à Auguste déjà couronné, d'accorder que la validité de son Election & de son Couronnement fût mise en délibération dans une nouvelle Diète. La Diète du Couronnement ne pouvoit plus avoir lieu, sans que le Roi parût avouer que ce qui s'étoit passé à Cracovie étoit nul & illégitime. Le Primat qui vouloit faire des difficultez jusqu'au bout, insistoit sur la nécessité d'une assemblée que l'on appelleroit la Diète de Pacification, afin d'écarter tous les termes qui revoltoient le parti du Roi. On verra dans le cours de cette histoire que le Primat ne regardoit pas le serment de fidélité comme un lien; & il y auroit lieu de s'étonner qu'il apportât tant de résistance à faire celui que l'on exigeoit, si on ne voyoit pas dans sa conduite les raisons qui le faisoient agir de la sorte. Il étoit bien aisé que la nation crût qu'il n'avoit cédé que le dernier, & de persuader au Roi en même temps, qu'il se sentoit encore assez de ressources pour

pour l'inquiéter, si ce Prince n'avoit pas pour lui les menagemens qu'il en attendoit. 1698.

Auguste commença de ce temps-là à agir en Roi. Bien des soins l'occupoient tout à la fois. Il s'étoit engagé à reprendre Kamienieck; & c'étoit une des conditions essentielles de son traité avec la République, qui ne l'avoit élu qu'à ce prix-là. L'Electeur de Brandebourg faisoit de vives instances pour être remboursé de trois cents mille Reichsdales qu'il prétendoit en vertu d'un accord stipulé en 1657. entre l'Electeur son Père & Casimir. Mais ce qui paroissoit plus pressant que tout le reste c'étoit de rétablir la paix en Lithuanie.

Sapieha étoit soutenu par l'Armée dont il étoit grand Général; Oginski grand Enseigne se sentoit protégé par la noblesse du Duché, non moins irritée que lui de l'autorité sans bornes que les Sapieha usurpoient, en s'appropriant toutes les grandes dignitez qui étoient à leur bienveillance. Il étoit important de dissiper au plutôt des démêlez qui

Premiers
soins
d'Auguste.

1698. pouvoient degenerer en une guerre civile. Le Roi fut bien-aisé de le décharger en partie du soin de cette reconciliation sur le Senat qui s'assembla par ses ordres sur la fin de Mai.

Le Senat
s'assemble.

Les Deputez de l'Armée de Lithuanie y exposèrent leurs Grieffs contre Oginski & demanderent qu'il fût pourvu au payement de l'Armée, afin de la mettre en état de servir utilement cette Campagne.

Affaires
qu'il regle.

Dès le mois d'Avril, l'Empereur avoit donné part à la République des dispositions où la Porte Ottomane sembloit être, d'entrer dans des negociations de Paix, sous la mediation de l'Angleterre & de la Hollande, & il l'invitoit à nommer les Ministres qui devoient traiter de la part de la Pologne. Cette affaire avoit été diferée & laissée à la disposition du Roi, qui sur les deliberations du Senat, nomma le Secrétaire Genofinski pour entamer la negociation. Reisenitz Conseiller Privé fut chargé d'aller à la Cour de Brandebourg, pour entretenir la bonne intelligence entre les deux Princes.

La Veuve de Sobieski ne trouvoit plus

plus dans le Royaume les agrémens qu'elle y avoit eu comme Reine ou comme Mere de trois Princes qui concouroient pour le trône de leur Pere. Elle songeoit à se retirer. La France sa patrie eût été pour elle une retraite bien agréable, si dans sa plus grande prosperité elle eût eu plus de ménagemens pour la nation Françoisse, mais piquée de ce qu'elle n'avoit pû obtenir pour le Marquis d'Arquien son pere, la dignité de Duc & Pair qu'elle avoit prié Louis XIV. de lui accorder, Elle avoit long-temps affecté un chagrin contre tout ce qui portoit le nom de François. La conduite qu'elle avoit tenuë en dernier lieu durant l'Electon, n'étoit pas fort propre à lui donner beaucoup de relief dans une Cour dont elle étoit née sujette, & où l'on se souvenoit encore des mauvais offices qu'elle avoit rendus au Prince de Conti. Elle trouva mieux son compte à préférer le sejour de Rome. Elle jugea à propos de ne parler de son départ que comme d'un voyage de deux ans, & de peur qu'on n'en prît prétexte

1698.

La Reine
Douairiere
veut se re-
tirer à
Rome.

1698. de lui faire tort, & que cette absence ne prejudiciât aux prétentions qu'elle avoit sur la Republique, elle demanda l'agrément du Roi & du Senat, qui y consentirent.

On ne trouva pas les mêmes facilités à lever les fonds nécessaires pour mettre l'Artillerie en état de servir cette campagne. On prit à l'ordinaire de belles résolutions qui furent fort mal exécutées, & l'artillerie de la Couronne n'en fut pas pour cela mieux pourvue que de coutume.

Une course que le Roi fit en Prusse au commencement de Juin, & l'entrevue qu'il eut à Johansberg avec l'Electeur de Brandebourg, qui s'y étoit rendu de Königsberg, donnerent lieu à divers raisonnemens. Ils y firent ensemble une grande partie de chasse, & après quelques jours qu'ils passèrent dans les plaisirs que leur fournissoient la saison & la Campagne, chacun d'eux retourna dans sa Capitale. Plusieurs Senateurs & quelques Grands de Pologne, entre autres, l'Evêque de Plosko, les Princes Lubomirski & Czartoreski, &

Le Roi s'abbouche avec l'Electeur de Brandebourg.

1698. & le grand Tresorier de Lithuanie avoient accompagné le Roi dans ce Voyage. Il y avoit lieu d'espérer que l'on y auroit prévenu la mesintelligence que pouvoit causer entre le Royaume & l'Electeur de Brandebourg la prétention dont j'ai parlé. Mais l'évenement fit voir dès la même année, ou qu'il n'en avoit point été question, ou que les accommodemens que l'on avoit proposés, ne furent pas suffisans.

Auguste ne fut pas plutôt de retour à Varsovie, qu'il reprit le dessein qu'il avoit depuis quelque temps, de reconcilier l'Evêque de Cujavie qui l'avoit sacré, avec le Primat qui regardoit cette action comme un attentat irremissible. Il les invita l'un & l'autre à un repas qu'il leur donna à Willanow, & où les deux Nonces du Pape & un grand nombre de Senateurs se trouvèrent. Le Primat fit échouer ce dessein, & offrit d'étouffer toute animosité personnelle, mais il exigea qu'on laisseroit à la Republique le droit de decider, si un Evêque de Cujavie a le droit de pro-

Il veut reconcilier l'Evêque de Cujavie avec le Primat.

1698. clamer & de couronner un Roi. Auguste risquoit plus que l'Evêque à permettre cette décision. L'accommodement fut accroché, & le repas ne laissa pas d'aller son train; l'on y but à la Polonoise, c'est à dire que le diner dura fort avant dans la nuit.

Troubles
en Lithua-
nie.

Une querelle plus dangereuse encore que celle de ces deux Prelats, c'étoit celle du Grand Général Sapieha & du grand Enseigne Oginski. Le Roi qui avoit fort à cœur de terminer leur différent, envoya ordre à tous les deux de se rendre à Varsovie. Sapieha obeit & arriva le 19. Juin avec une suite fort nombreuse. Oginski ne jugea pas à propos d'y aller lui-même; il se contenta d'envoyer son frere avec un pouvoir autentique pour conclure l'accommodement.

La Noblesse de Lithuanie envoya de son côté des Deputez pour se plaindre de la conduite des Sapieha, & pour porter au Roi quelques articles qu'elles jugeoit devoir nécessairement être inferez dans le traité que l'on projettoit. On y eut égard & ils ser-
vi-

virent en quelque façon de base à l'accord qui fut conclu. 1698.

Les principaux d'entre ces articles étoient la *Coëquation*, c'est à dire l'égalité des privileges de la noblesse de Lithuanie avec la noblesse de Pologne: une Amnistie sure & generale pour toutes les personnes qui avoient suivi l'un ou l'autre des deux partis; le renvoi des Tartares que les Sapieha avoient tenus sous leurs enseignes dans le grand Duché; l'établissement de quelques Compagnies de Cavalerie, composées de Gentilshommes Lithuaniens, qui seroient levées pour cette campagne, & commandées par le Grand Maréchal; la reparation des principaux griefs & des injures. On regla encore que le Grand Maréchal, le grand Tresorier, & le grand General de Lithuanie n'auroient précisément que les mêmes prerogatives dont jouissent ceux de Pologne, non obstant les coutumes & les privileges contraires; que le Grand General ne pourroit delivrer aux Commissaires les assignations pour le payement des troupes qu'en présence du Tresorier; que

Les partis
signent un
traité.

1698. que ces commissaires conformément au lettres circulaires du Roi seroient élus dans les Palatinats, & confirmez par la Diète generale; que l'armée ne seroit que de neuf mille hommes & qu'on oublieroit reciproquement les injures reçues & les dommages soufferts de part & d'autre. Quelques articles dont on ne put convenir, furent renvoyez à la prochaine Diète.

Combat
entre les
Lithua-
niens.

Le Roi signa le traité le 23. Juillet avec les Deputez des deux Partis; & n'ignorant pas combien il lui étoit important de s'attacher le Grand General de Lithuanie, il prit ses mesures si juste, qu'il y réussit; Sapieha entra dans des engagements qui ne lui permirent plus de reculer. Lors qu'il concluoit l'accommodement, il ignoroit ce qui se passoit le même jour en Lithuanie. Le Prince son fils à qui il avoit laissé le Commandement des troupes durant son absence resolut de se signaler par quelque action de valeur. Il marcha le 22. avec douze Compagnies de Cavalerie, douze de Dragons, & sept Enseignes d'Infanterie, & mena quelques pièces d'Artille-

tillerie de Campagne chargées à car- 1698.
touche. Il arriva le lendemain matin près de Jurgenbourg dans la Samogitie, à la vûe du Camp du grand Enseigne Oginski. Celui-ci rangea aussitôt son monde en bataille, & se prepara à recevoir vigoureusement l'ennemi. Ses troupes ne purent soutenir le feu de l'Artillerie de Sapieha, & prirent la fuite en un tel desordre, que plusieurs se noyerent dans le Niemen. Oginski lui-même eut bien de la peine à gagner la Prusse Ducale où il se sauva à Scheidlake, Bourgade située au dessous de la jonction des Rivieres de Niemen & de Memmel: il y fut suivi d'un petit nombre de gens qu'il rassembla; mais il perdit quatre pièces de Canon, son bagage & tout ce qu'il avoit d'argent pour payer ses troupes.

Oginski est
deffait.

La nouvelle de ce combat ne derangea rien à Varsovie; l'accommodement ne laissa pas de subsister. Et le Roi qui se hâta d'en faire usage pour appaiser entierement les troubles, fit publier un Mandat qui con-

Mandat
du Roi au
sujet des
troubles
du Duché.

te-

14 HISTOIRE DE POLOGNE

1698. tenoit en substance; que depuis son avènement à la Couronne, il avoit par ses soins & par ceux des mediateurs, retabli la paix & la bonne intelligence entre les Etats de Lithuanie; que comme il étoit juste que les hostilités cessassent de part & d'autre, il avoit bien voulu leur faire favoir à tous en général & à chacun en particulier, qu'ils eussent à mettre bas les armes, & à se retirer chez eux, aussi-tôt que l'Armée de Lithuanie en seroit sortie pour commencer la Campagne: que si après cela quelqu'un avoit le hardiesse d'exciter ou de fomenter les troubles, il seroit exclus & déchu de tous les Privileges de la Noblesse, sans esperance de s'y retablir; & qu'outre cela il seroit sujet à toutes les peines que les loix Nationales infligent aux Perturbateurs du repos public. En exécution du traité & conformément à ce Mandat Sapiéha envoya ordre à l'Armée de marcher vers Léopol.

Il dispose
sout pour
la Cam-
pagne.

Auguste ne perdoit point de vûe la prise de Kaminick, il en avoit même besoin, soit pour avoir toujours
au-

SOUS AUGUSTE II. Liv. III. 15

auprès de soi un corps de troupes 1698.
Saxonnes, soit pour donner de l'occupation à l'humeur guerrière des Polonois, soit enfin pour hâter par quelques heureux succès celui des négociations que l'on préparoit. Les Saxons destinés à seconder les Armées de la République étoient cantonnés en divers endroits de la Pologne & sur tout aux environs de Cracovie. Le Duc de Wirtemberg qui les devoit commander, étoit arrivé depuis quelque temps, & avoit eu plusieurs conférences avec le Roi sur les opérations de la Campagne. Les Magazins étoient fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistance de l'Armée. Celle de la Couronne s'étoit assemblée au commencement du mois d'Août, sous la petite Ville de Monasteriz dans la Pokutie aux confins de la Podolie. Le Rendez-vous des troupes Saxones étoit auprès de Leopold, où elles devoient attendre le Roi. Ce Prince partit en effet de Varsovie & vint le 10. d'Août à Rava où il trouva le Czar qui s'y étoit rendu de Léopol, pour s'aboucher avec lui.

Il se rend
à Rava.

Pier-

1698. Pierre Alexiewitz, Czar de Russie, après un assez court séjour à Vienne avoit parcouru quelques-unes des places de la Hongrie, le long du Danube, & étoit revenu dans la Capitale de l'Autriche pour prendre congé de l'Empereur, qui n'avoit épargné ni soins, ni magnificence, pour lui faire une reception brillante. On croyoit qu'il alloit partir pour Venise, & ses Equipages avoient déjà pris cette route; lorsque tout à coup, il prit celle de Cracovie, pour retourner dans ses Etats, où le rappeloit la conduite seditieuse de quelques sujets que sa longue absence avoit enhardis. Il passa à Léopol où il comptoit de trouver le Roi de Pologne, & ne l'y trouvant point, il courut au devant de lui jusqu'à Rava, où ces deux Monarques passèrent ensemble trois jours à concerter le projet de leur union. Ce fut là qu'ils serrent les nœuds de l'amitié qui les unit dans la suite, & dont Auguste recueillit les plus grands fruits. Ils se separerent le 13. d'Août; le Czar partit pour ses
Etats

Son Entrée
vuë avec le
Czar.

Etats & le Roi pour Léopol, où il arriva le 15.

Il y fit son entrée publique le 16. Il étoit à cheval, précédé des Compagnies de Marchands & des Armeniens de la Ville, que suivoit la Compagnie des Gardes du Comte Jablonowski Grand Général de la Couronne. Ensuite venoient les Evêques de Cujavie & de Javarin, * & les deux Princes Sobieski fils du feu Roi. Auguste marchoit après eux & étoit suivi du grand & du petit Général de Pologne, & de quantité de Seigneurs; & ses Gardes du corps fermoient la marche. Il fut complimenté à la porte de la Ville par les Magistrats, qui le conduisirent sous un dais à un Arc de triomphe, qu'on avoit dressé pour cette occasion, & de là à l'Eglise Cathedrale, où l'on chanta le *Te Deum* & la Messe. A l'issuë de l'Eglise, il alla faire visite à la Reine Douairiere, qui étoit venue à Léopol pour le saluer, & pour lui recom-

Il arrive
à Léopol,
& y fait
une Entrée
publique.

* C'est le même qui a été ensuite le Cardinal de Saxe-Zeitz.

18 HISTOIRE DE POLOGNE

1698. mander sa famille & ses intérêts. Elle lui rendit sa visite le lendemain.

Conseil de Guerre.

Il tint le 18. un grand Conseil où assistèrent les Senateurs & les Généraux Polonois & les principaux Officiers des troupes Saxones. On y examina les entreprises que l'on pouvoit faire cette campagne. Jamais avis ne furent plus partagez. Les uns étoient pour le Siège de Kaminiéck. Ils vouloient que l'on attaquât cette place dans les formes, & comptoient qu'on pourroit encore s'en rendre maître avant l'hyver; & que par cette conquête on éloigneroit les Ennemis de la frontière. Ils avoient plus d'égard à la gloire & à l'utilité de ce projet, qu'aux obstacles qui en pouvoient retarder l'exécution.

Les Sentimens sont partagez. Les uns sont pour le Siège de Kaminiéck.

D'autres pensoient tout différemment, & representoient la saison trop avancée, les Troupes déjà fatiguées par de longues marches, les Magazins inutilement consumez pendant les delais; & l'Armée en risque de manquer de vivres dans un pays où l'on n'en pouvoit faire venir que de fort loin. Ils jugeoient qu'au lieu d'entreprendre

SOUS AUGUSTE II. Liv. III. 19

dre un Siège dont le succès étoit incertain, il valoit mieux se jeter sur la Moldavie, s'emparer des postes les plus importans, couper aux Turcs toute communication avec Kaminiéck, les empêcher d'y faire passer des Convois, & faire hyverner les troupes Allemandes en cette Province. Ils avoient qu'à la vérité on devoit s'attendre que les Turcs & les Tartares ne manqueroient pas de la ravager eux-mêmes, pour ôter aux Polonois & aux Allemands tout moyen d'y subsister, mais ils croyoient qu'on pouvoit les prevenir par une extrême diligence.

1698.

D'autres pour la conquête de la Moldavie.

Il y en eut qui à ces difficultez ajouterent, que les Turcs qui avoient eu le temps de prendre toutes leurs précautions, avoient jetté dans Kaminiéck assez de Monde & de Vivres pour soutenir un long Siège. Ils remarquoient que beaucoup de troupes n'étoient pas encore arrivées, & qu'on ne devoit pas s'attendre qu'elles joignissent le gros de l'Armée aussi promptement qu'il seroit à souhaiter, parce que les chemins étoient rom-

D'autres pour la Paix avec le Turc.

1698. pus par les pluyes. Cependant, poursuivoient-ils, les avis de Vienne portent qu'on y presse extrêmement la Conclusion de la Paix. Qui fait si malgré la Ligue qui est entre l'Empereur, les Venitiens, & Nous, on aura beaucoup d'attention à nos intérêts dans ce traité, sur tout, si nous persistons à continuer une guerre dont la fin ne nous est pas moins nécessaire qu'à nos Alliez ? Ils en concluoient que dans la conjoncture présente, il n'y avoit pas de meilleur parti à prendre, que de concourir à la Conclusion d'une Paix, que tous les Partis souhaitoient également, & qui par cette raison ne pouvoit pas être fort éloignée.

Chacun de ceux qui avoient opiné, demeura attaché au sentiment pour lequel il s'étoit d'abord déclaré ; & on se separa sans prendre de résolution. Le Conseil se rassembla les jours suivans. On jugea à propos de n'y point admettre un si grand nombre de personnes. Les voix n'en furent pas plus unanimes pour cela. La plu-

pluralité sembloit être pour une disposition à la paix. 1698.

Ceux qui conseilloient de pousser vivement la guerre ne manquoient pas de raisons pour appuyer leurs sentimens. Ils representoient que la Pologne à qui l'Empire devoit son salut & les Venitiens leurs conquêtes, n'avoit pas encore gagné un seul pouce de terrain ; Qu'il ne falloit pas se flatter que les Turcs voulussent lui accorder par un Traité ce qu'on n'auroit pu leur enlever l'épée à la main : Que quelque penchant que l'Empereur eût pour la Paix, il n'étoit pas impossible de lui faire prendre d'autres vuës, quand on lui feroit voir les avantages que pouvoit lui procurer une puissante diversion du côté des Polonois, pendant que de son côté il agiroit vigoureusement : Que ce Monarque soutenu par ces esperances, n'auroit garde de violer l'article fondamental de l'Alliance par une paix particuliere ; qu'après tout ce ne seroit pas la premiere fois qu'on auroit vû la Pologne soutenir seule tout le poids de la puissance Ottomane,

Nouveau
Conseil
de Guerre.
Motifs
pour la
Guerre.

1698. ne, & remporter sur elle de grands avantages. Ils ajoutaient que le Roi lui-même avoit intérêt de faire quelque action éclatante, aussi glorieuse pour lui qu'avantageuse à la République, envers laquelle il s'étoit d'ailleurs engagé de ne point mettre bas les armes, qu'il n'eût conquis la forteresse de Kaminiéc: qu'il ne pouvoit manquer à cette promesse, sans perdre l'estime & la confiance de la Nation. Ils finissoient en remarquant, que l'autorité d'un Roi ne s'affermir jamais mieux que durant la Guerre, parce que maître des troupes, il est en état de se faire des créatures par ses bienfaits, ou de se faire craindre à ceux qui sont à l'épreuve de ses bontez.

Motifs
pour la
Paix.

A des raisons si plausibles, on en oppoisoit qui ne paroissent pas moins frappantes. Cela seroit bon, disoit le Parti contraire, si on étoit sûr de réussir à Kaminiéc. Mais que faire devant une place pourvue abondamment de tout par les Turcs, avertis depuis long-temps du Siège, dont elle étoit menacée? Avec quelles troupes? Celles de Saxe sont diminuées par
les

1698. les fatigues, par les maladies, & ne peuvent entreprendre seules cette conquête. On compteroit envain sur les Polonois. L'aversion naturelle qui divise les deux Nations ne le permet pas; & on ne sauroit obtenir d'elles qu'elle agissent de concert. On insistoit sur le plaisir malin, que les Ennemis secrets d'Auguste auroient de faire échouer cette entreprise; Que s'il avoit la honte de lever un premier Siège, il seroit décrié sans ressource dans l'esprit des Polonois: Que ses Cofres étoient presque vuides & ses tresors épuisés, par l'avidité insatiable d'une infinité de gens à qui il avoit donné de l'argent avec profusion: Que l'obligation qu'il avoit à l'Empereur, qui n'avoit pas peu contribué à le placer sur le trône, meritoit bien que le Roi eût la complaisance de consentir à une paix, que sa Majesté Imperiale souhaitoit avec ardeur: Que c'étoit vouloir se faire illusion que de croire, qu'elle ne conclurroit pas séparément, si on refusoit de concourir avec Elle dans les negociations & dans la signature
B 4 dc

1698.

de la paix : Que l'interêt qu'Elle avoit à la faire, étoit trop grand, & les motifs de justification trop plausibles, pour ne point passer par dessus des bien-séances scrupuleuses : Qu'en ce cas la Pologne n'étoit pas en état de résister à toutes les forces des Turcs, qui lui tomberoient alors sur les bras ; bien loin de se flater de pouvoir encore en de pareilles circonstances faire des conquêtes sur eux : Que si cela avoit pû arriver, dans des temps où il y avoit plus d'union, plus de richesses & plus de bonnes troupes en Pologne, il ne falloit pas conclure d'un siècle à l'autre. A l'égard des avantages que l'on supposoit que le Roi pouvoit tirer de la Guerre, pour s'affermir sur le trône, on repliquoit que ce qui est vrai dans les autres Etats, ne l'est pas également en Pologne, où bien loin que le Roi soit toujours maître des troupes, il est souvent obligé de s'abandonner à leur conduite, & de sacrifier ses lumières & ses intérêts aux caprices de son Armée : Que le Roi en faisant la paix, se degageoit de la

pa-

1698.

parole qu'il avoit donnée de reprendre Kamienieck, & épargnoit en même temps un million que lui couvrirait cette tentative ; Qu'enfin le plus sûr moyen qu'eût le Roi d'être estimé, cheri, & même craint, des Polonois ; c'étoit de rétablir ses finances, ce qui devenoit impossible, si on prolongeoit la Guerre sur le pied qu'on seroit obligé de la continuer.

Auguste voyant l'aveuglement que chacun avoit pour son opinion, prit en même temps deux précautions. L'une fut de nommer un Plenipotentiaire pour les Conférences de la Paix, & l'autre de disposer son Armée, & d'être prêt à tout événement.

Auguste ne voulant pas demeurer plus long-temps dans l'inaction, fit le 6. de Septembre la revue de son Armée, qui le lendemain alla camper à Gliniani, petite ville voisine de Léopol. Il apprit sur ces entrefaites, qu'un détachement de Tartares avoit percé dans la Volhinie, ravagé le pays jusqu'à Brody, & même battu

Revue & mouvement des Saxons.

B 5

un

1698. un Parti de l'Armée de la Couronne commandé par le Palatin Szdefski. Il crut ne devoir pas différer de se mettre à la tête de ses troupes, & se rendit le 11 avec le Duc de Wirtemberg au camp de Gliniani, où ses bagages, son Artillerie, & celle de la Couronne, étoient déjà dès la veille.

Le General Braun, & Zacherowski, marcherent avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Polonoise vers le Fort de la Trinité, pour forcer les Tartares à se rassembler & à rappeler le Parti dont on vient de parler; & en même temps pour reconnoître si leur Armée étoit réellement aussi forte que le disoient quelques Prisonniers. Tout sembloit annoncer le Siège de Kamienieck. Les Tartares y mirent bon ordre.

L'Armée de la Couronne qui étoit depuis quelque temps à Monasteriz sur le Niefter, eut ordre de se rendre à Podhaiece, afin d'y joindre l'Armée Saxonne qui s'avançoit du même côté. Les Tartares avertis de sa marche & de sa foiblesse, résolurent de l'attaquer

Marche de
l'Armée
de la Couronne.

quer avant qu'elle pût se joindre à celle du Roi. Ils la suivirent avec leur celerité ordinaire, au nombre d'environ trente cinq mille hommes commandez par deux Sultans. Ils taillerent en pièces, ou firent Prisonniers tous les Soldats qu'ils trouverent écartez. Cependant l'Armée Polonoise arriva aux Fauxbourgs de Podhaiece, où elle se prepara à combattre, au cas que l'Ennemi qui n'étoit qu'à demie lieue, vînt l'attaquer.

La precaution ne fut pas vaine. Le lendemain, 9. au point du jour, à peine avoit-elle eu le temps de se ranger en bataille sur trois lignes, que les Tartares fondirent tout à coup sur elle. Ils mirent d'abord en fuite les gardes avancées, & tombèrent sur la premiere Ligne qui soutint le premier choc avec fermeté. Ils donnerent presque en même temps sur la troisieme, mirent le desordre dans les ailes, qu'ils chargerent aussi, ayant envelopé toute l'Armée. Ils se firent jour jusqu'au bagage qu'ils pillerent entièrement.

Elle est
attaquée
par les
Tartares.

1698. ment. Le grand Général y perdit tous ses Equipages.

Ce pillage sauva l'Armée de Pologne, qui étoit dans le dernier desordre. Celui des Tartares qui ne songeoient plus qu'à saisir leur proye, lui donna le temps de se rallier & de les charger avec succès : Elle les repoussa enfin après un combat de huit heures ; son Artillerie qui fut parfaitement bien servie, fut d'un grand usage dans cette occasion. On ne put pourtant sauver le butin, dont les Tartares s'étoient emparez, ni empêcher qu'ils ne brûlassent un Fauxbourg & une partie de la Ville de Podhaiece. Les Polonois qui n'étoient guères plus de huit mille hommes, perdirent en cette occasion environ neuf cens Soldats, & soixante Officiers, entre les quels se trouvoient quatre Starostes. Le nombre des prisonniers & des blesez fut plus grand. Entre les premiers étoient un fils du grand Général Jablonowski & deux Starostes. Ce butin coûta cher aux Tartares, dont on fit un carnage horrible.

Le

Le Roi a qui on porta confusé-1698.
ment les premieres nouvelles de ce combat, s'attendoit que les Tartares viendroient aussi l'attaquer. Il faisoit mettre son Armée en bataille, lorsque deux Prisonniers qu'on lui amena, l'assurèrent que l'Ennemi s'étoit retiré vers Kaminiek. Rassuré de ce côté-là, il alla faire la revue des Troupes de la Couronne, qui étoient toujours sous les murs de Podhaiece ; & à son retour il tint un grand Conseil de Guerre sur les moyens d'employer utilement le reste de la Campagne.

Le Roi en fait la Revue.

Le seul parti qu'il y eût à prendre n'étoit pas douteux. L'Armée de Lithuanie n'étoit pas encore arrivée : & on étoit à la veille de manquer de vivres. Les Turcs & les Tartares étoient en si grand nombre à Kaminieck & aux environs, qu'ils auroient pu suffire en même temps à defendre la place en cas d'attaque, & à enlever les convois. Le Hospodar de Moldavie s'excusoit de donner des Quartiers aux troupes. On regla qu'il étoit nécessaire de renvoyer l'Ar-

Projets derangez.

1698. l'Armée de la Couronne dans le Royaume, de repartir les Allemands dans la Pologne, dans la Lithuanie & sur la Frontiere, autour du Fort de la Trinité, pour traverser l'entrée des vivres dans Kaminieck, dont le Siège fut remis à l'année suivante. Les Tartares venoient d'être renforcés par des troupes de leur Nation & par un corps de Janissaires, & l'Armée Polonoise ne les eût pas attaqués impunément. Celle de Lithuanie qui arriva peu après, ne rendit pas l'entreprise plus facile, & l'aventure qui y arriva, lors que le Roi en étoit allé faire la revue, dut lui faire sentir ce qu'il falloit attendre des deux Armées au besoin.

Arrivée des
Lithua-
niens.

Jalousie
des Polo-
nois & des
Saxons.

Il seroit difficile de dire à qui des Tartares, ou des Polonois, la presence des Troupes Saxones déplaisoit le plus. Les Tartares étoient bien éloignés de mépriser les Allemands, & les regardoient au contraire comme le plus grand obstacle qui arrêtoit leurs progrès. Les Polonois de leur côté, peu touchés de l'utilité presente, dont étoit pour eux une Armée auxi-

auxiliaire, n'envisageoient que le danger que couroit leur liberté. Ils en donnèrent des marques au Palatin de Marienbourg, qui n'avoit point d'autre crime que d'être affectionné au parti du Roi. Le Staroste Krosmostowski l'accusoit d'avoir mal parlé de la Nation Polonoise & d'avoir conseillé de faire entrer les troupes Allemandes dans le Royaume. L'outrage fut poussé si loin, que le Staroste & quelques autres Officiers à son exemple, sans respecter ni la qualité de Palatin & de Sénateur, ni celle de favori du Roi, fondirent sur lui le sabre à la main, & le chargèrent avec une telle fureur, qu'ils l'auroient haché en pièces, s'il n'avoit pas eu le bonheur de se sauver à travers les tentes. La chose alla à un tel excès, que le Roi ne se croyant plus en sûreté dans le Camp des Polonois, gagna au plutôt le sien & fit ranger son Armée en bataille, à dessein d'en tirer raison par la force, au cas que les chefs de celle de la Couronne refusassent de punir les auteurs de ce desordre. Cette Armée n'étoit pas elle-

1698.
Le Pala-
tin de Ma-
rienbourg
outragé
dans le
Camp des
Lithua-
niens.

Le Roi se
retire de
leur camp,
& range le
sien en
bataille.

1698. elle-même exemte de l'animosité qui faisoit agir celle de Lithuanie. Elle accusoit aussi le Palatin d'avoir empêché qu'elle ne fût payée. Elle se mit donc aussi dans un état de défense.

Les deux Armées restèrent dans cette disposition, depuis deux heures après midi jusqu'à minuit; pendant cet intervalle il y eut plusieurs allées & venues d'un camp à l'autre: mais enfin les Generaux de l'Armée de Pologne firent connoître au Roi qu'elle menaçoit de se confederer avec la Noblesse, qui n'étoit déjà que trop irritée contre les Troupes étrangères. Auguste profita de cet avis & ne songea plus qu'à terminer au plutôt cette Campagne. Il suspendit son ressentiment & ses projets; & après avoir donné ses ordres pour la repartition des quartiers d'hyver, il partit pour Léopol. Cet incident ne servit qu'à mieux faire connoître combien il importoit, de ne point s'écarter du plan proposé dans le dernier conseil de Guerre. Les Polonois n'oublièrent point la démarche qu'Au-

Il sépare
les Ar-
mées. Fin
de la Cam-
pagne.

qu'Auguste avoit faite, en passant tout à coup de leur Armée à la sienne, & en mettant cette dernière en bataille, comme s'il eût voulu en venir aux mains, & se faire justice par les armes. Il n'oublia pas non plus la conduite violente & seditieuse des Officiers Polonois; & on comprit également des deux côtes de quelle conséquence il étoit aux Polonois d'éloigner les Allemands, & au Roi de les garder pour sa sûreté.

C'est ainsi que la mesintelligence empêcha l'Armée, d'entrer en Campagne aussi-tôt qu'il eût été nécessaire pour agir efficacement. La même discorde fut cause qu'elle demeura dans une honteuse inaction. Depuis long-temps la Pologne ne s'étoit vû des troupes si lestes & si nombreuses; cependant elles ne purent rien entreprendre, faute d'union. D'ailleurs l'Armée de la Couronne & celle de Lithuanie n'avoient ensemble que cinquante pieces de Campagne; & la grosse Artillerie dont elles manquoient absolument, n'avoit pas encore pu arriver de Saxe. Il sembla que ces

1698. trois Armées ne se fussent approchées l'une de l'autre, que pour se separer aussi-tôt & prendre la route des quartiers qui leur étoient assignez. Le Regiment de Flemming & toute la Cavallerie Allemande, marcherent vers la Lithuanie; les Regimens de Denhof, de Berenstein & de Jordan, prirent le chemin de Varsovie où ils devoient hyverner.

Suite des troubles de Lithuanie.

Le Roi ne tarda gueres à s'y rendre, pour mettre ordre aux troubles dont la Lithuanie étoit agitée. Ceux qu'y avoit excitez la mesintelligence des Sapieha & de la Noblesse, n'étoient pas finis à beaucoup près. Le Traité de Varsovie qui s'étoit fait par la médiation du Roi & du Senat, n'avoit point rétabli la paix. A la première nouvelle de cet accommodement, les Nonces en desapprouverent les conditions, quoi que la plupart des Articles fussent pris des Demandes, que leurs Deputez avoient présentées de leur part. Ils s'assemblerent à Wilna, élurent un Maréchal, & protesterent contre le Traité de Varsovie. Il falloit pour le pou-

1698. pouvoir faire avec bienfiance déclarer que leur Deputez avoient excédé leurs pouvoirs, & qu'ils n'avoient pas dû conclure l'accord à des conditions si defavantageuses à leur gré. C'est aussi le tour qu'ils prirent. Ils resolurent de convoquer toute la Noblesse à Grodno pour le 15. d'Octobre, & de lever une partie des sommes qui étoient duës à l'Armée de Lithuanie, afin de satisfaire les troupes & de les mettre dans leurs interêts. Les hostilités recommencerent en plus d'un endroit, & les terres de la Maison de Radzivil ne furent pas plus menagées que les autres.

Le Roi étoit encore à Léopol, lorsqu'on y apporta la nouvelle de l'Entreprise que l'Electeur de Brandebourg avoit faite sur Elbing, dont il venoit de se saisir. J'ai déjà dit que ce Prince avoit une Prétention sur la Pologne; que la dette avoit été contractée sous le Regne de Casimir, qui avoit engagé pour nantissement & à titre d'hypothèque la Ville d'Elbing. Il y avoit plus de quarante ans que cette affaire trainoit: l'Electeur per-

Entreprise de l'Electeur de Brandebourg sur Elbing.

1698. dit enfin patience. Le 17. d'Octobre il écrivit au Roi & à la République de Pologne, qu'il prétendoit avoir la Ville d'Elbing en ôtage, jusqu'au remboursement de ce qui lui étoit dû, conformément au Traité de Welaw en 1657. Soit qu'Auguste ne regardât cette instance que comme une formalité d'un Créancier qui vouloit faire ressouvenir de son droit, soit qu'il fût persuadé que l'Electeur ne feroit que menacer, & qu'il n'enfreindroit pas facilement l'ancienne alliance qui subsistoit entre la Pologne & le Brandebourg, & qui avoit été renouvelée le 8. Juin de la même année; il ne se pressa point de lui répondre. Cependant l'Electeur avoit fait partir en même temps que la Lettre, un Manifeste par lequel il déclaroit; que sa dette étoit fondée sur un Traité qui se trouve confirmé, avec tous les autres, par le renouvellement d'Alliance perpétuelle, fait en dernier lieu avec le Roi & la République de Pologne; Que par l'ancien Traité, il avoit été stipulé, entre autres articles, que la Ville d'Elbing seroit remise au pouvoir

Son Manifeste.

voir de l'Electeur, pour fureté de l'engagement contracté, en considération des services & de l'union des Armes de Brandebourg, qui avoient contribué à prévenir la ruine de la Pologne & à la retablir dans son ancienne liberté; Que néanmoins après une attente de plus de quarante ans & bien des instances infructueuses, cet article étoit demeuré sans exécution; qu'ainsi ne restant plus d'espérance à l'Electeur, qu'on lui renît volontairement cette Ville, il avoit enfin résolu d'en prendre possession, par les moyens qu'il avoit en main, & cela sans actes d'hostilité s'il étoit possible. Il prétendoit ne faire en cela que ce qu'il auroit dû faire longtemps auparavant, selon le droit qui lui en étoit acquis, en vertu d'une Alliance perpétuelle solennellement jurée. Il sembloit même compter que sa conduite ne seroit pas désapprouvée de sa Majesté Polonoise puis qu'elle délivroit le Roi & la République du reproche, qu'on étoit endroit de leur faire, d'enfreindre un Alliance perpétuelle. Il protestoit que son dessein étoit

1698. étoit d'observer religieusement les Traitez que ses Predecesseurs & lui avoient faits avec la Republique. Il promettoit de conserver les Droits & les Privileges de la Ville d'Elbing, & de ne posséder cette Place à d'autre titre que comme Otage, & s'engageoit de la rendre sans aucun delai, dès que la dette seroit éteinte.

Il fait investir la Ville.

La lettre que l'Electeur écrivoit en même tems au Primat, contenoit à peu près la même chose. Il fit notifier ses pretentions au Magistrat d'Elbing, qui demanda un delai. Le Secretaire qui avoit été député à Berlin pour l'obtenir, ne put empêcher que la Ville ne fût investie. En vain les Bourgeois par leur lettre du 24 d'Octobre avoient représenté à l'Electeur, que l'article des Traitez par lequel le Roi Casimir avoit hypothéqué leur Ville, avoit été fait sans leur participation, & sans qu'ils y eussent donné aucun lieu; que le même Roi & la Republique les en avoient relevez & s'étoient obligez de payer incessamment les sommes promises au feu Electeur; qu'ils apprenoient avec

avec douleur qu'on n'y avoit pas satisfait; mais qu'ils esperoient qu'en consideration du respect qu'ils lui avoient toujours rémoigné, il leur donneroit le tems de deputer vers le Roi de Pologne, afin de le supplier d'aquiter cette dette incessamment: Qu'en tout cas, ils chercheroient eux-mêmes les moyens de satisfaire son Altesse Electorale.

1698.

L'Electeur demeura ferme à demander l'exécution du Traité. Il declara qu'il pretendoit le payement ou l'hypothèque; & sur ce que les habitans marquoient quelque envie de se deffendre, il insinua qu'il auroit souhaité de prendre possession sans hostilité; qu'il dépendoit d'eux d'éviter la ruine de leur Ville, & fit esperer qu'il les favoriseroit en tout, s'il lui ouvroient les portes de bonne grace. Il ajoutoit qu'il avoit donné ordre de suspendre les hostilités jusqu'au retour de leur Secretaire, & jusqu'à ce qu'ils lui eussent fait savoir leurs intentions, mais à condition que leur réponse seroit prompte & decisive, & que pour peu qu'ils la différassent,

1698. leur silence seroit pris pour un dessein de le frustrer de ses droits. Il se gardoit bien de rejeter l'offre qu'ils faisoient de payer eux-mêmes la dette; mais il leur dit qu'il ne les croyoit pas en état de la fournir seuls; qu'il n'en regardoit la proposition, que comme un moyen de gagner du temps, & qu'ils pourroient aussi-bien exécuter ce dessein, quand la Garnison seroit entrée. En même temps il leur fit sentir qu'ils risquoient tout, si par leur résistance ils l'obligeoient d'en venir aux dernières extrémitez.

Il la menace d'un Bombardement.

De peur que ces menaces ne fissent point assez d'impression, il les accompagna d'une sorte d'argument irresistible. Il commanda à Braun, l'un de ses Généraux, de pointer contre la Ville trente cinq pièces de canon & onze mortiers, qu'on avoit placé sur des batteries élevées devant la Porte du marché, outre une batterie de six autres pièces, dressée contre la Porte de Michren. Le Général obéit & tout fut disposé à battre en brèche le 9. Novembre.

Braun fit venir les Deputez de la Ville,

1698. le, leur montra ces preparatifs, leur dit ses ordres, & les invita à prévenir la perte de leurs biens, & la ruine de leurs familles. Il n'en falloit pas tant pour effrayer une bourgeoisie peu accoutumée à ces spectacles. Leur rapport, l'idée d'un bombardement inévitable, la protection que l'Electeur leur promettoit en cas qu'ils se soumissent de bonne grace, le peu d'apparence que le Roi vint assez promptement à leur secours; tout cela facilita la Capitulation qui fut signée le 11. Novembre. Le maintien des Privileges, de la Religion, des Ecoles, des Hopitaux; La conservation des Magistrats & du Commerce, la suppression des droits que leurs Marchandises payoient au Pilau & quelques autres conditions, furent la base de ce Traité.

Elbing capitulé.

Auguste parut outré quand il reçut les premières nouvelles du peril où étoit la Ville d'Elbing. Il en temoigna un ressentiment très-vif & déclara qu'il falloit en tirer raison à quelque prix que ce fût. Il étoit encore à Léopol, comme j'ai dit & son

Conduite du Roi en cette occasion.

1698. but avoit été de se rendre en Lithuanie , pour y remedier par sa presence aux troubles qui y croissoient de jour en jour. Mais cet incident déranga toutes ses mesures. Il écrivit aux Senateurs une lettre du 29. Octobre , qu'il date de la seconde année de son Regne. En voici le debut. L'Entreprise de S. A. Electorale de Brandebourg contre la Ville d'Elbing, à la quelle nous ne nous attendions pas, & qui a été faite sans aucune demande préalable, & sans aucun avertissement à Nous, ou à la République, à quoi un ennemi même est engagé, nous a extrêmement surpris, & justifie la vengeance que nous sommes obligez d'en tirer. Le reste de cette lettre insiste sur la necessité de secourir cette place, & il marque aux Senateurs qu'ils doivent se trouver à Varsovie le 12 de Novembre pour deliberer avec lui sur les moyens de prevenir la perte d'Elbing. Il arriva à Varsovie le 10. de maniere qu'Elbing capitula la veille du jour que le Senat devoit s'affem-
bler.

Le couroux du Roi , du Primat
&

& des Grands de la Nation Polonoise, 1698. s'exhala en plaintes & en murmures. L'inaction où demeura Auguste dans cette occurrence, ne repondit gueres à ses menaces. On la crut concertée avec l'Electeur de Brandebourg; & les Ennemis d'Auguste supposèrent qu'elle étoit une suite de l'entrevûe de Johansberg. Ce Prince, disoit-on, y gagne un pretexte de retenir les Saxons dans le Royaume. Ce soupçon n'étoit pas plus juste, que celui qu'eut la Cour que le Primat avoit lui-même attiré sous main les armes de l'Electeur de Brandebourg. Il pouvoit du moins esperer qu'il en arriveroit toujours un bien à l'Etat, à en juger par le Systéme où il étoit; & il falloit, ou qu'Auguste qui avoit promis de payer les dettes de la Republique, aquitât celle-ci, & rendit Elbing à la Pologne qui se trouveroit ainsi quite envers l'Electeur; ou que, s'il ne prenoit pas ce parti, il s'attirât sur les bras un Ennemi, qui par un forte diversion aideroit aux Polonois mécontents à le renvoyer en Saxe.

Mais il n'est pas necessaire de chercher

Soupçons
contre la
Cour.

Contre le
Primat.

1698. cher ailleurs les motifs de l'invasion d'Elbing, que dans la Politique de l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince avoit trop de lumieres pour ne pas voir, que les conjonctures lui étoient très favorables, & que s'il les laissoit échapper, il couroit risque de ne les jamais ressaisir. La République divisée par la mesintelligence du Roi & des sujets, & par la discorde des Grands, que la double Election avoit animez l'un contre l'autre; la Noblesse de Lithuanie trop occupée de ses ressentimens, pour songer à toute autre affaire; un Roi qui ne se sentoit pas assez affermi sur son trône, pour risquer une Guerre qui auroit achevé d'épuiser ses Finances & de ruiner ses Etats Hereditaires; la facilité de s'emparer d'une Ville Marchande telle qu'Elbing; l'alternative, ou de garder cette Ville d'abord comme Otage, & ensuite comme un bien acquis, ou au pis aller de se voir d'abord remboursé d'une somme que son Pere & lui attendoient depuis quarante ans: ces objets étoient des motifs suffisans pour engager l'Electeur

Fausseté
de ces
soupçons.

à entreprendre ce qu'il exécuta alors 1698. en effet; il n'en falloit point d'autres, & les soupçons que l'on eut du Roi, ou du Primat, n'étoient que des raffinemens de la haine que les deux partis avoient l'un pour l'autre.

L'Electeur de Brandebourg avoit jugé sagement, & le succès repondit bien à ses esperances. Auguste eut beau solliciter le Senat, envain il exhorta les Polonois à se réunir; on delibera beaucoup. Une défiance continuelle entretenoit la division entre les Grands; & le resultat de toutes leurs contestations fut que l'on écrivoit aux villes de Thorn & de Dantzic; qu'on les avertiroit de se tenir sur leurs gardes; & que le Roi seroit prié d'envoyer ses troupes Allemandes, soit en tout, soit en partie, dans la Prusse Polonoise, afin d'y être employées à reprendre Elbing; ou du moins à empêcher que l'Electeur ne fît quelque nouvelle conquête; que cependant on publieroit une Proclamation pour obliger toute la Noblesse, particulièrement celle de Prusse, de se tenir prête à prendre

Le Roi
invite les
Polonois
à reprendre
Elbing.

les

1698. les armes, avec ordre de monter à cheval à la troisième publication; & que l'on députeroit vers les Etats allies, pour leur demander du secours.

Ordonne au Résident de Brandebourg de se retirer.

Publié des Univer-
sités.

Conformément à ce plan, Auguste ordonna à Werner Résident de Brandebourg à Varsovie, de se retirer du Royaume, & chargea le Palatin d'Inowladislaw d'aller à Stockholm, à Coppenhague, & à la Haye, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Il fit publier des Univeraux où l'on reprochoit à l'Electeur de Brandebourg, comme une haute faveur, le titre de *Serenissime*, dont on pretendoit que la République l'avoit honoré, au lieu de celui d'*Illustrissime*; on l'accusoit d'avoir profité d'un temps de desunion & d'avoir pris les armes contre la Pologne, pour laquelle il devoit les prendre en qualité de Vassal. La Patrie, y disoit-on, souffre de son propre fils qu'elle a comblé de ses graces, & qu'elle a installé dans le haut gouvernement de Prusse, & qui en l'attaquant ainsi pour recompense de ses bienfaits, n'est presque pas digne du nom

nom de Chretien. La force étant ainsi employée au lieu du droit, il est à craindre que l'ambition ne s'étende plus loin, puisque dans quelques lettres ce Prince s'est nommé Roi ou serieusement ou par derision. Après ce préambule où dominoit une aigreur de style, qui encherissoit encore sur les choses mêmes qu'on reprochoit à l'Electeur, suivoit une espece de declaration de Guerre.

1698.
Aigreur
de style
qui y
regne.

Ces lettres datées du 15. Novembre ne furent pas long-temps sans réponse. L'Electeur de Brandebourg en fit une, où il exposa ses droits & justifia sa conduite avec une sage moderation. Il y distingue le Roi, de l'Ecrivain qui avoit dressé les Univeraux; plein de menagement & de respect pour l'un, il reserve à l'autre tout ce que cette defense a d'amertume.

Réponse
de l'Electeur.

La difference qui se remarque entre ces deux écrits, fait honneur à l'Electeur. On voit que ce dernier ne prend point le change, & conferve un air de dignité & de sagesse, qui sied bien à un grand Prince. On

re-

1698. reconnoît au contraire dans le style des Universaux, un Polonois échauffé, qui cherche à brouiller ensemble sans retour deux Princes, qu'il soupçonne d'une intelligence prejudiciable à ses interêts, & qui veut profiter de leur discorde. Auguste permit que cette piece fût publiée sous son nom; & cette complaisance étoit une preuve qu'il ne s'entendoit pas avec l'Electeur.

L'Empereur travaille à assoupir cette querelle.

L'Empereur appréhendant les suites d'une hostilité, qui pouvoit allumer une Guerre dans le Nord, offrit d'abord sa médiation qui fut agréée de part & d'autre. Le Comte Surelniski son Envoyé à la Cour de Varsovie, homme estimé & cheri des Grands de Pologne, travailla vivement à réconcilier le Roi & l'Electeur.

Tout concouroit à disposer Auguste en faveur d'un prompt accommodement. La jalousie & la défiance s'attachoient à empoisonner ses desseins les plus utiles. Les Villes de Thorn & de Dantzic s'excusèrent de recevoir ses Troupes, & ne se donnerent

1698. rent pas même la peine de chercher à leur refus un prétexte plausible & satisfaisant. L'Electeur de son côté ne montrait pas moins de penchant pour la paix; mais il y mettoit toujours une Condition difficile à exécuter: il vouloit pour première clause le remboursement de la somme stipulée par le Traité de 1657. Les temperamens qu'il falloit trouver, firent traîner plus d'un an la négociation.

Ces troubles tirèrent pourtant Auguste d'un embarras où il étoit. On exigeoit de lui que la Reine vînt en Pologne & donnât des marques certaines & publiques de sa conversion. On avoit débité, afin d'amuser le tapis, que cette Princeesse moins prevenüe pour la Religion Protestante, ne temoignoit plus tant d'aversion pour les principes des Catholiques, & on affectoit de dire qu'elle les écoutoit avec des dispositions très favorables. Auguste ne pouvoit gueres différer de montrer à ses Sujets une Reine, qu'ils lui demandoient avec instance. Sa présence eût sans doute détruit les idées, que l'on vouloit que les Polonois eussent de ses

Le Voyage de la Reine est diffé-

1698. dispositions pour la Religion Catholique. L'agitation continuelle du Royaume fut un assez beau prétexte de remettre le voyage de cette Princesse à l'année suivante ; & le Roi en tira au moins l'avantage, de n'être pas réduit à faire connoître, qu'il avoit promis une conversion sur laquelle il n'étoit pas en son pouvoir de tenir parole.

Suite des troubles de Lithuanie.

L'Affaire d'Elbing n'étoit pas la seule source des inquiétudes qui l'agitoient. On a vû que, dans la repartition des troupes Saxonnes, une partie devoit se rendre en Lithuanie, où ses quartiers étoient marquez dans les *Oeconomats* ; c'est ainsi qu'on appelle certains biens du Domaine, affectez à l'entretien du Roi & de sa Maison. Ces Troupes étoient en marche ; le Roi parti le 18. Novembre, arriva à Brzescie le 24. & s'y arrêta pour être informé au juste de la situation des affaires, afin de ne pas commettre légèrement la Majesté. Les premières nouvelles qu'il y reçut, furent deux Deputations ; l'une des Senateurs qui étoient assemblez à Grodno, & qui l'as-

l'assurèrent de leur fidélité & de leur zele par le Maréchal du Duché ; l'autre Deputation étoit de la Noblesse de Lithuanie, assemblée au même lieu. Elle prioit le Roi de ne point faire entrer ses Troupes dans le Duché ; Elle prenoit pour prétexte la ruine du pays déjà causée par les hostilités reciproques des deux partis, & l'impossibilité où l'on étoit de trouver de quoi faire subsister une Armée qui avoit la reputation de ménager peu ses Hôtes. Les Lithuaniens demandèrent les arrerages de huit années & menacerent que, si le Roi ne déféroit pas à leur priere, ils s'opposeroient à l'entrée de ses troupes dans le Duché. Elles ne laisserent pas d'y entrer au nombre de douze Regimens de Cavalerie, & s'approcherent de Grodno, où le Roi se rendit ensuite, mit Garnison, & les envoya dans les *Oeconomats* voisins. Elles n'y trouverent pas un séjour aisé & paisible ; c'eût été encore pis, si les Lithuaniens eussent été biend'accord entre eux, mais leur division s'augmentoit de jour en jour. Tandis

D 2

que

1698.

La Noblesse veut fermer le Duché aux Troupes Saxonnes.

Elles y entrent.

1698. que l'on tâchoit à mettre d'accord les Chefs, la Noblesse & l'Armée en vinrent aux mains au commencement de Decembre.

Nouveau
combat
entre
Oginski &
Sapicha.

L'Armée de Lithuanie qui n'étoit forte que de huit mille hommes, se tenoit sur la defensive. Oginski que les mauvais succès d'un premier combat n'avoit pu décourager, se voyant soutenu par quinze mille hommes de la Noblesse, fut charmé de rendre aux Sapieha l'affront qu'il en avoit reçu à Jurgenbourg. La victoire ne balança pas long-tems entré des forces si inégales. Elle se declara pour la Noblesse.

Les principaux Chefs de l'Armée convaincus de son inferiorité, rabattirent beaucoup de leur hauteur, & eurent moins d'éloignement pour les propositions que l'Evêque de Wilna leur faisoit, en qualité de Pacificateur. Ce Prelat que le Roi avoit chargé de menager une paix entre les deux partis, y travailloit avec zele. Peut-être que sans le desavantage qu'eut l'Armée, il eût eu bien de la peine à réussir; mais enfin le 20. Decembre,

le

le Prince Sapieha s'étant posté assez près de Grodno, où étoit le Roi, & Oginski étant campé avec la Noblesse, à peu de distance de Sapieha; Flemming Général de l'Armée de Saxe vint avec vingt-huit Compagnies de ses Troupes, se mit entre les deux Armées, & ordonna à Sapieha de la part du Roi & de la Republique, de casser son Armée sur le champ. Le Prince hesita quelques instans; mais ayant envisagé les suites qui pourroient resulter de son refus, & considerant qu'Oginski avoit le triple de monde, il prit le seul parti qu'il y eût. Il obéit. Des Commissaires choisis des deux côtez s'assemblerent en presence de Flemming que le Roi avoit établi Médiateur; & on signa un Traité dont les principaux articles furent: Que l'Armée qui étoit le principal sujet de la querelle & de la convocation de la Noblesse, seroit & demeureroit congédiée; Que l'on retiendroit sur pied 2620 Fantassins, y compris le Regiment de la Republique; Que tous les Officiers prêteroient le serment de

Le Roi
casse l'Ar-
mée de
Lithuanie.

Traité
pour paci-
fier la
Lithuanie.

D 3

fi-

1698. fidélité & promettoient de ne jamais rien entreprendre contre la République, & de servir fidèlement le Roi; Qu'on retiendroit aussi sur pied 1140 Dragons qui auroient leur quartier à Pinsk; Que les Troupes Hongroises seroient congédiées comme inutiles. On promettoit à toutes les Troupes, tant à celles que l'on retiendroit, qu'à celles qui seroient congédiées, le payement de quatre quartiers pour toutes leurs prétentions, & on les dechargea en même temps de toutes celles que l'on pouvoit avoir sur eux; Que toutes les hostilités commises de part & d'autre, seroient abolies par une Amnistie générale; Que la somme que le Roi avoit promise par les *Pacta conventa* en faveur de l'Armée, seroit payée, & que la République feroit des instances, pour obtenir l'exécution de cette promesse. A l'égard des quartiers accordez aux Troupes, des Députez devoient en solliciter le payement aux Diètes, qui étoient indiquées pour le mois de Février; On convint que les nouvelles levées seroient différées jusqu'à la

die-

diète prochaine; Que l'on feroit les diligences requises, afin que le Général de Lithuanie observât exactement l'institution de la Coéquation; Que comme quelques Palatinats avoient refusé de fournir des Quartiers d'hiver, & autres contributions, on enverroit des Deputez aux Diètes, pour en demander raison. Après quelques articles qui regardoient personnellement le Général, il étoit réglé que l'Artillerie seroit pourvûe & payée du revenu de Lipniski, Geranowski & Witopsuski jusqu'à la future Diète, de quoi le Général de l'Artillerie rendroit compte aux prochaines Diètes; Que l'Artillerie seroit gardée dans l'Arsenal de Wilna, d'où elle ne sortiroit que pour être employée contre l'Ennemi de la République; Qu'on donneroit de part & d'autre la protection aux Tartares de Lithuanie, tant pour leurs biens, que pour leurs personnes; à condition qu'ils prêteroient incessamment le serment de fidélité au Roi & à la République.

Tel fut le Traité que les deux par-

1698. tis fignerent le 20. Decembre 1698. au Camp entre Lawno & Pitzwicz. Suites de ce Traité. En exécution de ces articles, les Troupes furent cassées en présence des Mediateurs, & les Compagnies ayant plié leurs Drapeaux, les déposerent entre les mains de ceux qui étoient commis pour les recevoir. Après cela on reprit au service le nombre de Troupes marqué par le Traité; & le tout étant fini, l'Evêque de Wilna chanta le *Te-Deum*. Cette action de grâces fut accompagnée de la décharge du Canon & de plusieurs acclamations d'une multitude de Voix qui croioient *Vive le Roi*.

Le Prince Sapieha qui avoit cru devoir s'épargner le desagrément d'assister à la Cassation de l'Armée, reparut le lendemain à Grodno, où le Grand-Enseigne Oginski ne tarda pas à se rendre. Tous deux marquerent une joye égale de ce que ce Traité étoit conclu; & non seulement ils consentirent de donner des Quartiers d'hiver aux Troupes du Roi en Lithuanie; mais ils s'offrirent même de

lever dix mille hommes à son service. 1698.

Auguste voyant cette affaire si heureusement terminée, partit de Grodno deux jours après, passa par Warmie dont l'Evêque s'y étoit rendu, pour l'y regaler. Il s'y reposa un jour; & continuant sa route, accompagné de ce Prelat & des autres Grands, il arriva à Varsovie le 2. Janvier. Son premier soin fut de reprendre le grand projet de reconcilier l'Evêque de Cujavie avec le Primat. Cette affaire étoit d'une trop grande conséquence à cause des suites, pour qu'il fût capable de la perdre de vûe. C'étoit pour lui un coup de partie d'ôter au Primat tout pretexte de remettre devant la Diète projectée la validité du couronnement fait par cet Evêque, comme une question qu'il falloit examiner. Le Roi avoit reculé cette Diète jusqu'au mois de Mars & deux motifs avoient concouru à ce delai: Il esperoit que dans cet intervalle il trouveroit des moyens pour retablir la bonne intelligence entre ces Prelats, avant que de ha-

Le Roi retourne à Varlovie.

1699.

Differe la Diète.

1699. zarder une Diète où les ressentimens du Cardinal pourroient ranimer des animositez mal assoupies. En second lieu il étoit bien aisé d'apprendre le succès des negociations de Carlowitz, où l'Empereur & les autres Alliez de la Pologne, avoient leurs Plenipotentiaires. On y traitoit de la Paix avec le Turc, & pour peu que les Articles fussent avantageux à la République, cela ne pouvoit qu'influer sur les dispositions de la Diète envers le Roi.

Paix de
Carolo-
witz.

Le succès des Negociations repondit à son attente. La Paix entre le Roi, la République de Pologne & le Grand Seigneur, fut signée à Carlowitz le 26. Janvier par Stanislas Malakowski, Plenipotentiaire de Pologne, & par Mehemet Effendi & Alexandre Mauro Cordato Plenipotentiaires du Sultan. Elle contient onze articles, dont voici la substance dépouillée de cet amas d'expressions & de phrases souvent superflues, qu'une jalouse & desiante Politique a introduit dans les Traitez des Souverains.

I. L'an-

I. L'ancienne amitié sera retablie, 1699. les Provinces des deux Etats seront à l'avenir distinguées par les anciennes limites, telles qu'elles étoient avant les deux dernieres Guerres sans y rien changer. Condi-
tions du
Traité.

II. Les Polonois rendront toutes les Fortereffes qui se trouveront être dans les anciennes limites de la Moldavie.

III. Kaminieck sera rendu au Roi & à la République de Pologne, en l'état où il est, & leur sera remis avant le 15. de Mars. Le Sultan renonce à toutes pretentions sur la Podolie & sur l'Ukraine.

IV. Le Sultan défendra à tous ses sujets & vassaux, sans exception, & nommément aux Tartares, de faire aucun acte d'hostilité à l'avenir, contre le Royaume, ou les Sujets de la Pologne. Les Visirs, les Beglierbegs, le Khan de la Crimée & autres Princes ou Seigneurs Tartares, & le Vayvode de Moldavie, auront un ordre exprès de veiller à la tranquillité des Frontieres, & feront punir les violateurs de la paix publique, sous peine

1699. peine d'être punis eux-mêmes. La Pologne s'engage aussi de son côté aux mêmes devoirs.

V. L'Empire reconnoît la Pologne pour un Etat qui a toujours été parfaitement libre, & ne pourra la molester par aucune pretention, sous quelque fondement, ou pretexte que ce soit.

VI. Les Tartares qui sont sortis de leur pays, pour s'établir dans la Moldavie, au mepris des capitulations anterieures, abandonneront tous les lieux qu'ils y possèdent, & seront resserrez dans les limites de leur Patrie.

VII. Les Religieux de l'Eglise Catholique Romaine jouiront par tout l'Empire Ottoman du libre exercice des fonctions attachées à leur Religion & à leur état, selon les Capitulations & les anciens Privilèges; & l'Ambassadeur de Pologne à la Porte sera admis à faire sur ce sujet les demandes & les remontrances qu'il aura ordre de faire, de la part du Roi & de la Republique.

VIII. La liberté du Commerce est

re-

1699. retable pour tous les Marchands des deux Nations, qui peuvent aller & venir, où il leur plaît, avec leurs Marchandises, en payant seulement les anciens droits, sans qu'on puisse en imposer de nouveaux. On n'obligera point les Marchands de payer des dettes qui ne seront prouvées que par deposition de temoins; il faudra pour être exigibles qu'elles soient constatées par des billets, ou par d'autres actes legitimes, que les Marchands auront donnez.

IX. Tous les Prisonniers & Captifs enlevez durant le cours de la Guerre, seront rendus de part & d'autre, en payant la rançon au prix réglé par les capitulations anterieures; & les ransons devront être diminuées à proportion du temps que le Captif aura servi; & si on ne peut à l'amiable convenir de la diminution avec les Patrons, les Juges des lieux en decideront équitablement. Les Captifs qui pourroient être enlevez après la Paix, seront rendus sans nulle rançon. Il sera permis d'aller en liberté dans tout l'Empire Ottoman, pour racheter les

1699.

les Polonois tombez en captivité. Les Prisonniers de Guerre de part & d'autre seront échangez.

X. Le Vaivode de Moldavie demeurera en bonne intelligence avec la Pologne, comme au temps passé; ni la Pologne, ni la Moldavie ne donneront aucun azyle aux fugitifs de l'une ou de l'autre Province.

XI. L'onzieme & dernier article confirme les capitulations precedentes en tous les points auxquels il n'est point déroge par ce Traité, ou qui ne sont pas contraires aux droits perpetuels des deux Puissances. On s'oblige d'observer religieusement cette paix de part & d'autre, de la notifier à tous les Gouverneurs, Officiers, & Magistrats dans l'espace de trente jours, & de punir severement toute infraction après ce terme. La Pologne promet de faire partir un Ministre pour porter la ratification de ce Traité à la Porte & y recevoir celle du Sultan; & d'envoyer le plutôt qu'il se pourra commodément, une Ambassade solemnelle à la Cour Ottomane, pour confirmer la Paix, & pour ache-

ver

SOUS AUGUSTE II. Liv. III. 63
ver de retablir une amitié solide & durable entre sa Hauteffe & la Pologne. 1699.

Tel fut le succès des Negociations de Carlowitz, où la Pologne regagna l'importante Forteresse de Kaminiek, la Podolie & l'Ukraine que ses Alliez & ses Mediateurs lui procurèrent: succès heureux pour Auguste qui se vit par là dégagé d'une des plus embarrassantes promesses qu'il eût faites à la Nation Polonoise. La restitution de cette place fit d'autant plus de plaisir à la République, qu'elle n'avoit pas eu lieu de s'y attendre. La joye publique éclata de toutes parts. Toutes les Villes applaudissoient à une Paix perpetuelle, qui alloit mettre le Roi en état de terminer glorieusement l'affaire d'Elbing. Les Commandans Turcs des Places frontieres eurent ordre d'empêcher les hostilités.

Les Tartares les plus éloignez n'étaient pas encore instruits de cette defense, ou peut-être déjà avertis que la paix alloit bientôt les resserrer dans leurs deserts, se hâterent de profiter

d'une

Suites
avantageu-
ses de ce
Traité.

Nouvelle
éruption
des Tartar-
es.

1699.

d'une espèce de securité, où les nouvelles de la paix avoient jetté la Pologne. Ils percerent jusq'aux environs de Sambor & de Léopol & en divers autres lieux. Ils firent un dégât horrible dans le pays, ruinerent entièrement & brulèrent à Jayniokewits les biens du grand General, & firent une multitude de prisonniers. Le General envoya à leurs trouffes Strefnicki & Czaborowski avec les Troupes qui se trouverent à portée de se joindre. Les Tartares qui s'y attendoient songerent à la retraite & emmenoièrent avec eux plus de douze mille Esclaves; mais les Polonois qui étoient à la poursuite, les atteignirent avant qu'ils eussent gagné la frontiere, & reprirent une partie des prisonniers. Ce contretemps troubla un peu la joye qui régnoit alors à Varsovie.

Rejouissances du Carnaval.

Auguste n'oubloit rien pour faire goûter aux Polonois les plaisirs que fournit le Carnaval. Il savoit que rien n'est plus conforme à la saine politique que d'occuper le peuple par des amusemens d'éclat; & quand la raison

d'é-

1699.
 tat n'y feroit entrée pour rien; le genie du Roi l'y portoit naturellement. Ce Prince né avec un temperament sain & robuste, joignoit aux avantages du corps, un esprit galant, un cœur tendre & une magnificence sans bornes. Les fêtes étoient d'autant plus de son goût qu'il y brilloit extrêmement, & s'y faisoit admirer, tant par sa force que peu d'autres hommes égaloient, que par la grace dont ses moindres actions étoient généralement accompagnées. Le beau sexe qui y étoit toujours invité & qui en faisoit le plus grand ornement aux yeux d'Auguste, s'accoutuma aisément à venir partager les plaisirs d'une Cour brillante & superbe. Le Roi étoit dans sa vingt-neuvieme année; & son cœur ne fut pas toujours oisif dans ces sortes d'occasions.

Il n'abandonnoit pas pour cela le soin des affaires. Le 18. de Fevrier il tint un conseil, où assisterent le Primat, l'Evêque de Plosko, les Castellans de Wilna & de Samogitie, le Grand Maréchal, le Grand Tresorier, les Vice-Chanceliers du Royau-

Le Roi
 tient
 Conseil.

Tome II.

E

me

1699. me & du Duché & autres grands Officiers de l'Etat. On y prit les résolutions suivantes.

Resolutions
qu'on y
prend.

Que le Roi seroit prié de convoquer la Diète générale à Varsovie pour le dernier de Mai suivant : Que l'on remettrait au Roi le choix des Commissaires qui devoient remettre aux Turcs, ou recevoir d'eux, les Forts dont la restitution avoit été stipulée à Carlowitz, & qu'on le suppleroit en même temps de ne confier cet emploi qu'à des personnes capables de s'en acquiter dignement : Que l'on accepteroit la médiation de l'Empereur, des Rois de Suede & de Dannemarc & celle des Etats Généraux des Provinces-Unies, pour terminer à l'amiable l'affaire d'Elbing, pourvû que l'Electeur de Brandebourg remit les choses en leur premier état, & qu'ensuite les conférences se tinssent à Elbing & non à Breslau, que l'Empereur avoit indiqué pour lieu du Congrès. On laissoit cependant au Roi la liberté de passer outre, sans attendre la Restitution,

tion, au cas que lui & son Conseil le 1699. jugeassent à propos.

Cet accommodement ne pouvoit manquer de Mediateurs. Dès le mois de Decembre de 1698. le Roi de Dannemarc avoit écrit à celui de Pologne, pour lui présenter ses bons offices & le porter à n'en pas venir aux extrémitez. Un des motifs de ses offres, c'est qu'il étoit garand des Traitez de Velaw, & de Bydgoft que les Allemans appellent Bromberg. Sa lettre fut d'autant mieux reçue, que ces invitations à la douceur s'accordoient parfaitement avec les intérêts & les vuës de la Cour de Varsovie. Celle de Vienne prévoyoit les affaires qu'elle ne pouvoit pas manquer d'avoir sur les bras pour la Succession d'Espagne ; & il lui importoit fort d'étouffer dès sa naissance une querelle qui auroit occupé par une Guerre civile des Troupes auxiliaires sur lesquelles elle comptoit en cas de besoin. Elle avoit souhaité d'attirer le Congrès en Silesie, & de procurer à Breslau les avantages que ces sortes d'As-

La Roi
de Dane-
mark
offie sa
media-
tion.

1699. semblées apportent ordinairement aux Villes où elles se tiennent.

Le Roi de Suede offre aussi la sienne.

Caractere de son Ministre.

La Suède qui n'avoit pas oublié le relief que lui avoit donné le titre de mediatrice au Congrès de Ryswyck, étoit bien aise de se procurer encore la Mediation dans ce racommodement. Le Baron de Welling étoit arrivé en Pologne de la part de Charles XII. pour offrir les bons offices de ce Monarque. Ce Ministre qui a joué depuis un fort grand rolle dans les affaires de Suède, étoit un Gentilhomme de Finlande; homme d'esprit, insinuant, mais voluptueux, & presque toujours la dupe de ses passions. J'ai deja dit que la galanterie regnoit à la cour d'Auguste. Welling étoit d'un caractère à y faire de grands progrès, le Roi le mit dans ses parties de plaisir, & sans s'ouvrir à lui sur les vuës qu'il avoit, il le pénétra si bien qu'il en tira toutes les lumieres qu'il souhaitoit. La reserve dont il usoit envers lui, fut d'autant moins soupçonnée, qu'il lui marquoit sur des choses indifferentes une entiere ouver-

verture de cœur & une franchise fort seduisante. 1699.

Il sembloit que chacun s'empresât à détourner les mauvais effets d'une Rupture. Le Marquis des Alleurs, Envoyé de France à Berlin, eut ordre d'offrir à l'Electeur la Médiation de son maître. Frederic, c'est le nom de l'Electeur, n'eut garde de rejeter cruellement une proposition qui ne l'accommodoit pas. Il repondit qu'il auroit été charmé de pouvoir accepter les offres de sa Majesté Très-Chretienne, mais que comme il n'y avoit point eu d'autre Médiation que celle de l'Empereur, du Dannemark & des Provinces-Unies au Traité de Bydgoff, il ne conviendroit pas d'ajouter de nouveaux Mediateurs, dans une Négociation qui rouloit sur l'exécution de ce Traité que ces trois Puissances avoient garantie. Cette raison servit aussi pour la Suède.

La France offre aussi sa mediation.

La Lithuanie changea de face après la soumission des Sapieha. Quelques brouillons parlerent à la verité de former une confederation, & quelques Palatins du Duché offrirent sous main

Etat de la Lithuanie.

1699. au Grand Général de le seconder, s'il vouloit faire quelque tentative pour se vanger de la Cour & de la Noblesse, qui l'avoient en quelque façon dégradé, en lui ordonnant de licentier son Armée. Mais soit que la Cour eût pris des mesures pour le retenir dans un respect nécessaire, soit qu'il ne trouvât pas la partie assez bien liée pour faire une levée de bouclier sur de pareilles assurances; soit enfin qu'il faille joindre ensemble ces deux motifs; il ne se prêta point aux vûes qu'on vouloit lui suggerer.

Zèle de
la Noblesse
du Duché pour
le Roi.

En effet la Noblesse temoignoit être très-contente du Roi & lui promettoit un devouement inaltérable. Peu de jours après le Traité dont j'ai parlé, elle lui fit dire qu'il pouvoit compter d'avoir à son service en Lithuanie cent mille cœurs & cent mille sabres. Elle renouvela les mêmes offres & les mêmes assurances par ses Deputés dans une Requête qu'ils lui présenterent. Les principaux points de cette requête étoient; que la Noblesse du grand Duché de Lithuanie étoit prête à sacrifier sa vie & ses biens

biens pour le service du Roi en reconnaissance de la Protection qu'il lui avoit si hautement accordée, & en considération de ce qu'il lui avoit si fortement conservé ses privilèges pendant les troubles: Qu'elle le supplioit de vouloir honorer de sa présence la Lithuanie au moins tous les trois ans une fois; & de confirmer le dernier Traité d'Accommodement avec le parti contraire. Elle demandoit qu'il fût permis au Duché d'avoir perpétuellement un Secrétaire à la cour, pour présenter de temps en temps leurs remontrances à sa Majesté & pour signer toutes les dépêches qui regarderoient leur pays; Qu'il fût défendu au Palatin de Mariembourg de se mêler d'aucune affaire qui regardât la Lithuanie. La Gratitude ne se borroit pas au Roi. Par cette requête on le prioit de recommander à la prochaine Diète Beichling son Conseiller privé, & Flemming Général des Troupes Saxones, & d'obtenir qu'ils fussent tous deux naturalisez, en considération des services qu'ils avoient rendus dans l'accommodement menagé en dernier lieu. On lui

Sa reconnaissance
envers
Flemming
& Beichling.

1699. recommandoit encore les Donati, familles de Volhinie & de Samogitie, qui lui avoient donné des marques d'une extrême fidelité. On lui demandoit enfin qu'il ne logât point de Saxons sur les terres des Ecclesiastiques, ni sur celles de la Couronne, & qu'il revoquât le don de certaines terres dont le Revenu inaliénable, selon les loix fondamentales de l'Etat, est affecté à la depense de la table des Rois.

Auguste
fait des
disposi-
tions pour
la Guerre.

C'est ainsi que les difficultez s'aplanissoient insensiblement en faveur d'Auguste. Quoi qu'il fût bien persuadé que les Puissances Médiatrices ne permettroient pas le Siège d'Elbing, il ne laissa pas de faire des préparatifs de Guerre, dans l'esperance qu'ils lui serviroient de pretexte pour augmenter les Troupes Allemandes, dont quelques requêtes réitérées lui demandoient le renvoi; Il se flattoit aussi que ces apprêts engageroient l'Electeur de Brandebourg à ne pas exiger trop à la rigueur toute l'étenduë de son droit. Il se trompa dans son calcul à ces deux égards. Le Primat appuyé d'un bon nombre de Senateurs fut le premier à s'opposer

Le Primat
& une partie
du Sénat
s'y oppose.

au

au dessein que le Roi paroïssoit avoir 1699.
de se ressaisir d'Elbing par la force. Il craignit qu'un siège n'entraînât une Guerre, qui pour être soutenuë, demanderoit qu'on levât des sommes immenses, que l'Etat ne pourroit fournir.

L'Electeur n'eût pas plutôt appris que l'on faisoit marcher des Troupes de ce côté-là, qu'il se tint plus que jamais sur ses gardes. Tandis qu'on levoit du monde à Dantzic où l'Artillerie Saxonne étoit enfin arrivée, & que l'on traçoit un Camp à Mariembourg, il apprit qu'il y avoit dans la Ville même d'Elbing un complot formé pour y introduire les Troupes du Roi. Ce fut assez pour prendre les precautions capables de déconcerter ce projet. Il mit dans la Place une Garnison beaucoup plus forte que celle qu'il avoit stipulée avec les Bourgeois; il leur ôta la garde des postes qu'ils avoient jusques alors occupés par eux-mêmes ou par leurs Milices. Il ôta les clefs aux Magistrats, & attendit le succès de la Diète qui devoit s'assembler & prendre

L'Electeur
de Brandebourg
prend aussi
des mesures.

E 5

une

1699. une resolution decisive sur cette affaire.

Le Roi
donne
audience
au Resi-
dent du
Czar.

Le Czar parut même s'interesser aussi dans ce demêlé & son Resident dit dans une audience qu'il eut du Roi, que son Maître prioit instamment sa Majesté de donner satisfaction à l'Electeur, & de prendre un moyen convenable pour retirer cette Place de ses mains. Un mouvement que les Troupes Russiennes firent dans ce temps-là vers les frontieres de Pologne, fut d'abord mal expliqué par un assez grand nombre de gens. On lia cette demarche avec les paroles du Resident & on en conclut un peu legerement que le Czar étoit uni d'intérêt avec l'Electeur & songeoit à l'appuyer. Cette idée devoit faire souhaiter aux Polonois que le Roi gardât en Pologne tout ce qu'il avoit d'Allemands; mais ils comptèrent ce besoin pour rien. Moins effrayez du voisinage d'une armée Russienne & des apprêts de l'Electeur, que du peril où les Troupes Saxonnnes mettoient la liberté de la Patrie, ils n'en furent par moins fermes à demander que l'on

l'on congédiât toute cette Armée 1699. étrangere.

Cependant la Diète generale étoit convoquée pour le 16. Juin. Les Diètes particulieres qui devoient la précéder, s'accorderent presque toutes à exiger qu'on ne déclareroit point la guerre à l'Electeur, & que l'affaire d'Elbing seroit terminée à l'amiable, par les bons Offices des Mediateurs; Que les Saxons fortiroient du Royaume & du grand Duché, & que l'on communiqueroit à la Diète Generale les *Pacta conventa*.

L'ouverture de la Diète se fit à Varsovie au jour marqué. L'Evêque de Pologne celebra la Messe du St. Esprit, en presence du Roi & d'une partie du Senat. Les Nonces entrèrent ensuite dans leur chambre, où l'on proposa l'élection d'un Maréchal. Sawiski, Marechal de la Diète précédente, en faisoit encore les fonctions selon l'usage. Dès qu'il eut demandé que l'on lui choisît un Successeur, les Nonces en fort grand nombre déclarerent qu'ils n'y consentiroient point, jusqu'à ce que les Trou-

Diète de
Varsovie.

Election
d'un Maré-
chal pro-
posée. Pre-
tentions
des Non-
ces.

1699. pes Saxonnnes eussent été renvoyées & qu'on eût remis l'original des *Pacta Conventa*. Ils chargerent en même temps Sawiski de prier instamment le Roi de leur donner satisfaction sur ces deux articles.

La reponse du Roi fut à l'égard de la premiere demande, qu'il étoit bien resolu d'exécuter la promesse qu'il avoit faite, qu'une partie des Saxons étoit déjà renvoyée & arrivée aux frontieres de Silesie; que les autres étoient en marche, & qu'il n'en vouloit garder qu'un petit nombre auprès de lui. A l'égard des *Pacta Conventa*, le Roi dit aux Deputés de la Diète, que l'original en avoit été enlevé au Palatin de Mariembourg avec la cassette où il étoit enfermé. Cet original n'étoit proprement qu'une copie authentique du Notaire chez qui la minute étoit demeurée; le Roi autorisa le Palatin de Plosko en qualité de Staroste de Varsovie, à ordonner à ce Notaire nommé Sobolewski d'en délivrer une nouvelle copie sur la minute. Sawiski proposa encore d'élire un Maréchal.

Il

Il ne fut pas plus écouté que la veille, on refusa de procéder à cette Election, jusqu'à ce que les Troupes Saxonnnes fussent entierement & effectivement sorties du Royaume: le Nonce de Chelm harangua sur ce sujet & insista vivement sur le maintien de la liberté & l'exécution des Loix. Il poussa même la liberté jusqu'à dire ouvertement qu'en Pologne le Roi n'a droit d'agir que comme un Chef avec ses concitoyens & non pas comme un Seigneur avec ses sujets, ou ses esclaves: qu'un Roi ne devoit pas tenir la Chambre des Nonces & le Senat, comme assiégé par ses troupes, & que pour lui il étoit resolu de soutenir la liberté du pays, même au peril de sa vie. Le Nonce de Lencicie proposa que le Maréchal renouvellât ses instances auprès du Roi; il fut approuvé, & la Diète ajournée à deux jours.

Le 19. fut employé à des Assemblées particulieres que tinrent entre eux les Nonces de quelques Palatinats, qui chercherent envain un moyen de terminer à l'amiable tous ces differens.

Dans

1699.

Ils demandent obstinément le renvoi des Troupes Saxonnnes.

Nouvelles Contestations.

1699. Dans l'Assemblée generale du 20. Sawiski apporta les nouvelles Réponses qu'il avoit reçues du Roi. Sa Majesté, leur dit-il, m'a confirmé la promesse qu'elle a faite de renvoyer les Troupes Allemandes, & la plupart sont déjà en marche pour cela. Il demanda ensuite que l'on procédât enfin à l'Élection d'un Maréchal. Les sentimens furent partagez; quelques-uns pretendoient qu'il falloit auparavant que les Saxons fussent entièrement sortis du Royaume. Sawiski leur fit entendre que l'Élection d'un Maréchal étoit un préliminaire essentiel; que l'Assemblée n'étoit une véritable Diète qu'après qu'elle s'étoit donné un Maréchal; & que cette deliberation devoit précéder toutes les autres; Qu'en tout cas cette démarche ne les engageoit à rien, puisque celui qui seroit élu, ne pouvoit rien changer à leurs Instructions, ni diminuer la liberté de leurs Suffrages. Ces raisons determinerent & alloient lever cet obstacle, lorsque les deux Polognes & le Duché recommencerent leurs contestations pour le tour.

Les

Les Séances du 22. du 23. du 26. se 1699.
consommerent en disputes qui s'aigrif-
foient de plus en plus jusqu'au 29. que Arrivée du
le Primat arriva à Varsovie. Il y fit Primat.
son entrée avec éclat & le lendemain
il eut une longue audience du Roi
à laquelle tous les Senateurs furent
presens.

Le 1. Juillet il sembla que la pre-
sence du Primat eut rendu le calme à Scucka est
l'Assemblée. Le choix du Maréchal fait Maré-
dont on n'avoit pu convenir en dix chal.
Séances, fut paisiblement réglé en
moins de deux heures & tomba sur
Scucka Referendaire de la Couronne
& l'un des Nonces de la grande Po-
logne. On deputa ensuite au Roi
pour lui notifier cette Election, &
pour le prier de renvoyer incontinent
les Troupes Saxones. Auguste ap-
prouva le choix de la Diète, & re-
pondit à l'égard des Troupes, qu'une
bonne partie étoit déjà sortie du
Royaume; Que le reste suivroit, aussitôt
que tout le Senat temoigneroit
être unanimement de cet avis; Qu'il
assembleroit un grand Conseil de Se-
nateurs le surlendemain, & que les
Dé-

1699. Députez pourroient s'y trouver.

Remon-
trances du
Roi à la
Diète.

Cette proposition fut d'abord assez mal reçue des Nonces. Ils s'opiniâtroient à ne vouloir entrer en délibération sur aucune affaire, avant qu'on leur eut donné des assurances authentiques de la fortie de tous les Saxons; à la reserve de douze cens qu'ils accordoient au Roi pour sa Garde. Auguste voulant couper court à toutes les chicanes des Nonces, fit remontrer le 7. en pleine Diète, qu'il étoit informé que des gens mal-intentionnez lui impûtoient le dessein d'opprimer la liberté, en entretenant des Troupes étrangères; & qu'il se sentoit obligé de protester contre les bruits faux & calomnieux, que l'on affectoit de répandre à ce sujet. Il declaroit en même tems, que pour dissiper toutes les craintes & lever tous les scrupules, il étoit resolu de renvoyer ses Troupes en Allemagne; mais qu'il ne le feroit que quinze jours après la fin de la Diète, pouvû qu'on y eût pris les précautions convenables pour la sûreté de sa personne.

Les Nonces & les plus moderez ne trou-

1699.
trouverent que de l'équité dans cette conduite, & pour donner au Roi la satisfaction qu'il demandoit, on dressa aussitôt un acte d'Association, pour affermir son autorité & assurer sa personne. Il fit lire publiquement les *Acta Conventa* qui lui accordent une Garde particuliere de fix mille hommes. Cette lecture produisit l'effet qu'il en avoit attendu. Les esprits en parurent moins échaufez; & montrèrent plus de disposition à se relâcher sur cet article: & les délibérations commencèrent à prendre un meilleur train.

Les Nonces allerent quatre jours après à l'Audience du Roi, qui les reçut dans une Salle d'Audience magnifiquement ornée. Il étoit assis sur un Trône de velours cramoisi chamarré de gallons & de franges d'or. Le Cardinal Radziewski, quelques autres Prelats, & plusieurs Seigneurs Polonois & Allemands, environnoient le trône & étoient placez selon leurs rangs. Les Nonces entrèrent ayant à leur tête le Maréchal qui les presenta au Roi, & s'étendit amplement sur

Il donne
audience
aux Nonces.

1699. la haute naissance, la bravoure, le courage, & la fidelité de ces Seigneurs. Il le pria de prendre une entière confiance en eux & de leur en donner une véritable preuve, en renvoyant les Saxons dans leur patrie. Le Chancelier de la Couronne répondit au nom d'Auguste en des termes, dont les Nonces parurent contens. Ils baisèrent tous la main du Roi & se retirèrent.

Heureux succès de la Diète.

La Diète continua ensuite de délibérer avec une extrême assiduité: Il étoit à craindre que le temps prescrit par l'usage, ne fût trop court, & qu'elle ne se séparât sans Conclusion. La discorde qui y avoit d'abord préfidé, avoit fait perdre des jours précieux. C'est une coutume établie qu'après que le Senat & les Nonces ont délibéré séparément, ils se réunissent pour ne plus former qu'un Corps, qui en présence du Roi, resume toutes les Résolutions qui ont été prises. C'est alors que toute la Majesté de l'Etat se trouvant réunie dans cette auguste Assemblée, donne force de Loi à tout ce qu'elle a jugé à propos de statuer.

Quand

1699. Quand cela manque, la Diète a été infructueuse & inutile. Celle-ci commencée sous les auspices les plus sinistres d'une discorde générale entre le Chef & les Membres, se termina le plus heureusement du monde.

Ce succès fut en partie un effet de la moderation avec laquelle Auguste se conduisit. Il désarma, pour ainsi dire, par sa patience & par sa douceur, l'ardeur perulante & séditieuse de la plupart des Nonces, qui n'étoient venus à la Diète, que pour l'y traverser de concert. Il assista aux Sessions sur tout les sept derniers jours, & son habileté lui servit plus d'une fois à hâter la conclusion de la Diète. Il ne voyoit pas plutôt paroître un sujet de désunion, qu'il y apportoit un prompt remède. Dans la dernière séance qui se tint le 30. il demeura vingt heures entières sur son trône, afin d'engager par cette persévérance, les membres de la Diète à finir la grande affaire qui les avoit assembles.

La prudence du Maréchal Scucka y contribua aussi beaucoup. Il se servit

Sage conduite du Roi.

Prudence du Maréchal.

1699. vit de l'autorité que sa charge lui donnoit, pour retenir les Nonces dans les termes d'une sage & modeste Liberté. L'un d'eux ayant commencé à s'emporter d'une manière peu respectueuse contre la Cour, il lui imposa silence, & ce qui fut regardé comme un sujet d'étonnement, il en fut généralement approuvé & loué par les autres Nonces. Il rétablit un esprit de paix dans les assemblées, & l'on travailla avec une activité unanime à réparer le temps que l'on avoit malheureusement perdu. On fit plus. Par une condescendance dont les exemples sont fort rares, la Diète accorda deux jours au de-là du temps que l'usage a déterminé pour la durée des Diètes, & elle l'employa si utilement qu'elle termina enfin les Points qui étoient le principal objet de ses délibérations. Voici les principaux Reglemens qu'elle fit.

Resultat de
la Diète.

On confirma d'un consentement unanime le projet d'acte pour la sûreté & l'autorité du Roi, & on en fit une Constitution qui condamne à des peines très rigoureuses quiconque attente-

roit

1699. roit à la Personne du Roi, ou au respect dû à sa Dignité, & quiconque auroit la temerité de se soustraire à son obéissance, en quelque manière que ce fût. Il fut statué que tous les Domestiques Saxons & autres étrangers qui avoient été jusqu'alors en Pologne & qui dependoient de la Cour du Roi, y resteroient comme auparavant; Que sa Majesté pourroit toujours avoir dans le Royaume six Ministres ou Conseillers d'Etat pour les affaires de Saxe; mais Auguste voulant ôter jusqu'aux moindres sujets d'ombrages, déclara qu'il se contenteroit de deux. A l'égard des Troupes Saxonnnes on regla que sa Majesté pourroit retenir en Pologne, outre les deux Regimens des Gardes à pied du Roi & de la Reine, douze cens Gardes à cheval sous le nom de grands Mousquetaires & de Trainebandes*.

Qu'il resteroit en Lithuanie un pareil nombre de Troupes Saxonnnes & que le tout seroit entretenu aux dépens de la République. Pour les

Trou-

* Les Allemands les nomment Trabands.

1699. Troupes Polonnoises, il fut resolu de leur payer huit quartiers d'arrerages qui leur étoient dûs, & le Roi fut autorisé à les mettre en meilleur état & de les payer par les voyes qu'il jugeroit les plus convenables. Comme le temps ne suffisoit pas pour examiner les affaires particulières, on en remit la discussion à la première Diète générale.

Le Primat signe l'acte d'Élection du Roi.

Auguste avoit eu dès le premier jour de la jonction des deux Chambres, le plaisir de voir le Primat signer avec le grand Chambellan Bielinski l'Acte de son Élection; & cette formalité qui manquoit encore à tout ce qui s'étoit fait jusqu'alors, acheva de l'affermir sur le Trône. Ce fut vers la fin de la Diète qu'il disposa de plusieurs charges considérables. Il conféra celle de Grand Maréchal de Lithuanie au Prince Sapieha, dont le Pere l'avoit long-temps possédée; celle de Maréchal de la Cour au Prince Wienowski, celle de Grand Chancelier de Lithuanie au Prince de Radziwil, & celle de Vice-Chancelier de Lithuanie que ce

Le Roi dispose des charges & des Evêchez.

1699. dernier remplissoit, à Scucka Referendaire de la Couronne & Maréchal de cette Diète. L'Evêché de Cracovie étant venu à vaquer, le Roi y transféra l'Evêque de Cujavie qui lui avoit rendu de si grands services & par cette promotion l'Evêché de Cujavie fut conféré au Comte de Denhof Evêque de Przemislle. Ce Seigneur qui étoit Grand Chancelier de Pologne, eut pour Successeur dans cette charge le Comte de Tarto qui n'avoit été jusques-là que Vice-Chancelier.

La restitution de Kamienieck qui devoit se faire selon le Traité, immédiatement après les ratifications, se différoit néanmoins sous divers pretextes. Les Ministres de la Porte ne se désaisissoient qu'à regret d'une Place de cette importance. Chagrins de n'avoir pu se dispenser de cette promesse, ils essayèrent tous les moyens les plus plausibles pour en éluder l'exécution. Cet article étoit si opposé à leur principes, qu'ils croyoient commettre un sacrilege en le remplissant. Les Gens de Loi voulurent

Délais des Tuics pour ne point rendre Kamienieck.

1699.

un mal mortel aux Vifirs, d'avoir cédé un Point si confiderable. Mais ceux-ci leur fermerent la bouche par cette reponfe; Donnez-nous des forces, leur difoient-ils, & nous maintenons les Loix. Si vous n'en avez point à nous fournir, ne nous faites point un crime du feul expedient qui nous reftoit, pour fauver l'Empire d'une totale destruction.

Quand le temps de remplir les conditions du Traité fut venu, que ne firent-ils point pour en retarder l'effet! D'abord, le Seraskier n'avoit pas encore reçu les ordres neceffaires; enfuite, ils vouloient faire la recolte des grains qu'ils avoient femez. Ils remirent auffi la restitution après que le Starofte de Chelm, Envoyé extraordinaire de la République à la Porte, auroit été admis à l'Audience du grand Seigneur. Cette Audience ayant été donnée, ils trouverent d'autres défaites. Tant que le Roi & la République furent peu d'accord, leur defunion flattoit les Turcs de quelque efperance. Ils avoient au moins une raifon à oppofer aux fommatons qu'on leur faifoit

d'é-

1699.

d'évacuer cette Fortereffe. Nous nous fommes engagez, difoient-ils, à rendre la place au Roi & à la République de Pologne. La réunion de l'un & de l'autre leur ota ce fubterfuge. On leur prefenta un ordre figné du Roi, du Primat & des Principaux Chefs de la République.

Le Bacha qui y commandoit, ne pouvant plus refifter, remit enfin une Porte de la Ville aux Commiffaires Polonois, avec promeffe de l'abandonner entierement dans fept ou huit jours. Pour mieux l'engager à tenir parole, on lui promit un magnifique present. Ce genre d'instance qui eft rarement inutile, eut fon effet; & les Troupes Polonoifes prirent poffeffion du Corps de la Place. Le lendemain le Suffragant de l'Evêché de Chelm, confacra les Eglifes Paroiffiales, fit exhumer les Turcs qui y avoient été enterrez, & porter leurs corps en des *Tubez*, ou lieux deftinez à la fepulture des infidelles. On fut trois jours occupé à purifier ces temples & le 25. on celebra la premiere Mefse dans l'Eglife de la Trinité;

Ils le rendent à la fin.

1699. Elle fut suivie du *Te-Deum* & des salves du canon & de la mousqueterie. Le Bacha assura le Général Polonois qui lui succedoit au gouvernement de cette place, qu'il lui eût été plus doux de mourir en la deffendant, que de la rendre ainsi de gré à gré.

Le Roi se dispose à aller en Saxe.

Il faut revenir à Varsovie. Le Roi s'y dispoisoit à partir pour ses Etats d'Allemagne où sa presence étoit devenue necessaire. La Diète étoit separée & la plupart des Nonces étoient retournez dans leurs Provinces. Le Senat s'assembla & l'on crut qu'il alloit commencer par arranger certaines affaires que la Diète avoit renvoyées à sa decision; mais il donna ses premiers soins à deliberer sur le Voyage du Roi. Ce Prince n'avoit pas cru qu'il fallût en parler à la Diète. Il avoit craint que ce ne fût donner matiere à des contradictions, qui consumeroient inutilement un temps precieux & lui feroient perdre le fruit de tant de travaux. Il se contenta donc de notifier sa resolution au Senat. Il parut par l'événement qu'on ne regardoit pas cet objet du même point

point de vue que lui; & qu'on en faisoit une affaire capitale. 1699.

Les avis des Senateurs furent partagez. Quelques-uns plus attachez à l'utilité de leur patrie qu'à la personne du Roi, représenterent qu'il ne pouvoit s'absenter dans un temps où sa presence étoit necessaire pour faire exécuter les resolutions de la Diète, pour reparer les brèches faites par de longs desordres, & pour rendre à la République sa premiere tranquillité; D'autres ajoutoient que les Troupes Saxonnes étoient encore en Pologne; & que si le Roi les y laissoit, on ne pourroit s'adresser à lui pour lui demander l'exécution de sa parole Royale. Le parti opposé repondit que ce voyage étoit necessaire au Roi pour deux besoins également importans, l'un d'aller prendre les Eaux de Toplitz, l'autre de faire un court séjour dans ses Etats d'Allemagne, à qui il ne devoit pas moins ses soins paternels qu'à son Royaume. Il s'agit, disoient-ils, d'une santé qui doit être précieuse à tous les bons Patriotes. Le bien de la République dépend de la conserva-

Le Senat delibere sur ce Voyage.

tion

1699. tion du Roi, & ce seroit s'y prendre mal pour retablir le Royaume, que de s'opposer au parfait retablissement de celui qui en est le Chef. Il y auroit de la dureté à refuser au Monarque un soulagement que le moindre Particulier a droit de prendre, quand il le juge à propos. A ce prix, ajoutoient-ils, le Roi auroit achetté trop cher sa Couronne, si pour la porter il étoit réduit à perdre son droit naturel; & comme il n'a pas renoncé à ses Etats hereditaires, il est juste qu'il les visite & qu'il console des Peuples qui souffrent encore assez de ne l'avoir pas toujours avec eux. Ils finissoient en démontrant que sa Majesté pouvoit bien s'absenter pour quelques mois, sans que cela fît aucun tort au Gouvernement; puisque le Senat agissant toujours par son autorité, & pour ainsi dire, sous sa Couronne, rien n'empêchoit que l'ordre ne fût maintenu avec la même prudence & avec la même vigueur.

Le Senat s'assembla depuis le 12. d'Août jusqu'au 15. & présenta le resultat de ses Conférences au Roi, qui en ap-

Resolu-
tions du
Senat.

1699. approuva les douze principaux articles. En voici les plus importants: Qu'avant le depart du Roi on enverroit des Lettres Circulaires dans tous les Palatinats pour leur notifier les sujets de son voyage; Que les deux Grands Maréchaux logeroient l'Armée où ils jugeroient à propos; Que le Général de la gran de Pologne nommé pour l'Ambassade de Constantinople, recevrait de la Tresorerie cinquante mille écus & son Secretaire trois mille; Que l'on donneroit vingt mille florins au Ministre qui devoit aller de la part du Roi & de la Republique dans la Crimée avec le present de dix mille Ducats, promis au Khan de la petite Tartarie en faveur du Traité de Carlowitz; Que les Tresoriers continueroient d'assembler les Revenus publics; Que les Secretaires des Ambassadeurs Mediateurs, ou autres qui pourroient venir d'Andrinople, chargez de quelque commission, seroient d'abord expediez & auroient chacun douze cents écus pour les fraix de leur voyage; Qu'on feroit une gratification de deux mille florins à chacun des seize Députez de l'Armée; Que
le

1699. la liquidation de ce qui étoit dû aux grands Généraux seroit renvoyée à la premiere Diète générale ; Que l'on employeroit une somme de cent mille florins à l'achat des Provisions nécessaires dans les Forteresses & qu'enfin le Roi nommeroit des Commissaires pour tâcher d'ajuster à l'amiable l'affaire d'Elbing.

Conseil de
Regence
établi.

Il ne restoit plus à Auguste qu'à établir un conseil de regence, qui gouvernât le Royaume jusqu'à son retour. Le Primat assisté d'un certain nombre de Senateurs & de grands Officiers du Royaume & du Duché, fut le depositaire de l'autorité Royale, & fut chargé par le Roi de concerter avec ses Collegues & avec les Ministres de l'Electeur, un accommodement qui étoit également souhaité des deux partis. Le Roi nomma pour Commissaires l'Evêque de Cujavie, le Palatin de Marienbourg & deux Castelans; & donna une audience fort gracieuse à Werner Résident de Brandebourg. Ce Ministre étoit revenu à Varsovie depuis quelque temps. Il est vrai qu'on lui remit un

Commis-
saires
nommez.

Memoire par lequel il paroissoit que la Pologne avoit sur le Brandebourg des pretentions dont elle se croyoit en droit de demander la compensation avec celle de l'Electeur. Mais cette difficulté n'étoit pas tant une désaite pour traverser l'accommodement & amuser le tapis, qu'un pretexte honorable pour entamer les conférences, & engager la négociation. De son côté l'Electeur fit un accueil très favorable à Galeski Ministre de Pologne. On cessa de part & d'autre ces marches de Troupes & ces mouvemens inquiets, qui avoient repandu l'allarme dans tous les Etats voisins.

Le Roi ayant pris ces arrangements & pourvû à la tranquillité du Royaume durant son absence, partit de Varsovie le 25 d'Août, avec fort peu de suite, coucha le lendemain à Lowitz chez le Primat, qui s'y étoit rendu pour l'y recevoir, & arriva à Dresde le 5. Septembre.

L'Affaire d'Elbing n'étoit pas encore fort avancée. La République étoit déjà convenüe de payer à l'Electeur

1699
Départ
du Roi
pour la
Saxe.

Negocia-
tions sur
l'affaire
d'Elbing.
teur

1699.

teur les trois cents mille écus mais il en demandoit quatre cent mille ; & vouloit n'évacuer la ville qu'après qu'il auroit des sûretés suffisantes pour cette somme. On proposa de lui donner en engagement les places de Putzigh, Marienwerder & Polonga ; ce plan fut rejeté par le Senat. On offrit aussi de donner à l'Electeur une partie des Pierreries de la Couronne ; il refusa de les prendre, & allegua pour raison que ce gage seroit pour lui un meuble inutile ; qui ne lui rapporteroit aucun intérêt, tant qu'il lui demeureroit. Il se seroit peut-être mieux accommodé de la proposition que firent quelques particuliers. C'étoit d'éteindre cette dette en consentant de ne plus envoyer de Commissaires Polonois dans la Prusse que possédoit l'Electeur, lorsqu'on seroit hommage à ses successeurs ; & de le dispenser pour lui & pour eux de l'obligation où il étoit de reconnoître le haut Domaine de la Pologne & de la secourir de 1500. hommes au cas qu'elle fût attaquée par une Puissance étrangere. On ne jugea pas à propos de

fa-

1699. sacrifier à cette somme des Droits aussi précieux que ceux-là.

La négociation traîna jusqu'à l'hiver, & parut même quelque temps assez traversée, pour n'en pas esperer un succès heureux. Cependant le Baron d'Overbeek étoit venu à Varsovie en qualité d'Envoyé, pour y travailler de concert avec le Resident Werner. Il tint ferme & déclara au Primat, que l'Electeur ne se relâcheroit point des quatre cents mille Ecus & des sûretés. Mais un voyage qu'il fit à Berlin, porta cette Cour à s'éloigner moins des Propositions qu'on lui faisoit. A son retour les choses prirent une face toute différente. Ce Ministre & le Resident furent admis le 11 Decembre dans l'Assemblée des Senateurs. On les y reçut avec de grandes marques d'estime & d'amitié ; ils y déclarèrent, au nom de leur maître, qu'il se contentoit des trois cents mille écus offerts, & qu'il acceptoit pour nantissement de la somme, de recevoir les pierreries de la Couronne.

On en dressa aussi-tôt un Traité,
Tome II. G qui

1699. qui fut signé le lendemain. Il consiste en neuf articles. Le premier contient une promesse reciproque de ne garder jamais de ressentiment, tant pour la prise d'Elbing que pour tout ce qui avoit été dit, écrit, & publié à ce sujet; de rétablir entre les deux puissances Contractantes une sincere amitié, une union inviolable & une alliance perpetuelle, conformément aux anciens Traitez & aux nouveaux. Celui de Velaw est expressément nommé. Le second Article fixe l'évacuation d'Elbing au 1. Fevrier de 1700. sans en alterer en aucune maniere les anciennes fortifications. Troisièmement l'Electeur promettoit d'y laisser tout ce qu'il y avoit trouvé, & de n'en emporter que ce qu'il y auroit fait transporter depuis la prise de possession. En quatrième lieu le Roi & la République de Pologne promettoient de payer fidellement à l'Electeur, dans la Ville de Varsovie, trois mois après la tenuë de la prochaine Diète générale du Royaume, la somme de trois cents mille Reichsdals, &, pour plus grande sureté, de remettre-

Traité entre la Pologne & l'Electeur pour la restitution d'Elbing.

mettre la veille de l'Evacuation d'Elbing, entre les mains de l'Electeur ou d'un Commissaire autorisé, les joyaux de la Couronne, dont il seroit fait un inventaire signé & scellé, afin de les rendre en nature & au même état, lorsque le paiement se feroit selon l'accord. Le V. Article permettoit à l'Electeur, en cas que l'on manquât au paiement, non seulement de retenir les pierreries engagées, mais encore de se refaisir d'Elbing & de ses Domaines, pour en jouir jusqu'à l'entier paiement. Les quatre autres articles regardoient quelques legers demêlez qui furent reglez à l'occasion de ce Traité.

Au jour marqué les Troupes de Brandebourg sortirent d'Elbing, le soir aux Flambeaux; les pierreries avoient été consignées aux Commissaires; & le lendemain les Commissaires Polonois firent chanter le *Te-Deum* dans la Principale Eglise, & convoquerent le Magistrat pour le jour suivant. Ils lui reprocherent la lâcheté avec laquelle il avoit ouvert les portes de la ville aux Troupes de l'Electeur,

Cette place est rendue aux Polonois.

1699.

teur. Ils lui remontrèrent ensuite la peine qu'il avoit encourue par cette faute & le châtement que meritoit sa conduite, si le Roi & la République, rappelant pour la Ville d'Elbing leur tendresse Paternelle & Maternelle, n'avoient pas ordonné de la traiter avec douceur. Les Magistrats alleguerent diverses raisons pour se justifier, & les Commissaires en apportèrent d'autres pour les convaincre qu'ils avoient mérité de perdre leurs Privileges. Le but n'étoit pas de les leur ôter. On ne vouloit que les mettre en état de compter pour une grace les conditions auxquelles on les leur laissoit. Les voici.

Il fut réglé, que lors qu'il seroit question de retirer les pierreries de la Couronne, la Ville d'Elbing seroit tenuë de fournir cinquante mille Ecus pour son contingent: Qu'au lieu de deux cents Soldats qu'elle entretenoit d'ordinaire pour la Garde des postes, elle auroit trois cens Hommes d'Infanterie & trente Cavaliers; & qu'au cas de danger elle augmenteroit ces Troupes jusqu'à deux mille Hommes

ef-

Condi-
tions im-
posées à la
Ville d'El-
bing par les
Polonois.

1699.

effectifs: Qu'elle prendroit à son service un Officier fort expérimenté en qualité de Commandant, lequel prêteroit un serment fort ample, dont la formule seroit prescrite par les Commissaires. Qu'outre l'ancien serment le President du Conseil seroit tenu de jurer, qu'il ne rendroit jamais la Ville à qui que ce fût; à moins qu'elle ne fût reduite à la dernière extrémité; & enfin que l'on accorderoit aux Catholiques Romains & à leur Eglise quelques nouveaux Privileges spécifiés dans le Traité. Telle fut la fin d'une affaire sur laquelle Auguste n'auroit écouté que son courage & les premiers mouvemens qu'excita en lui l'entreprise de l'Electeur, si la Nation Polonoise l'eût secondé; mais les troubles de son Royaume le retinrent. Quand il put tout envisager de sens froid, il prit le seul bon parti; & la République lui ayant marqué qu'elle souhaitoit, que cette vieille querelle fût terminée par un accommodement, il lui en laissa tout le soin & tout le détail, & se conserva l'amitié de

1699. l'Electeur, qui lui étoit nécessaire pour l'exécution des plans qu'il avoit formez.

Troubles
dans le
Holstein.

Un orage s'élevoit du côté du Holstein. Les Troupes Danoises & Suedoises s'y assembloient ; & il n'y avoit guère que la mauvaise saison, qui empêchât de commencer les hostilités. Les Princes du Nord, jeunes pour la plupart & avides d'acquérir de la gloire, ne virent pas plutôt les apparences de rupture qu'ils cherchèrent à être de la Fête. Mais il convient de développer l'origine de cette guerre, source de tant de grands événemens & qui produisit d'étranges révolutions.

Par qui ce
Duché est
possédé &
à quel
titre.

Les Duchez de Holstein-Gottorp & de Sleswich, en vertu des Traitez de famille, étoient possédez en commun par les Rois de Dannemarc & par les Ducs de Holstein-Gottorp ; & depuis le règne de Christian III. ces deux Duchez étoient possédez conjointement. Le Roi de Dannemarc n'y pouvoit rien changer sans le Duc ; & le Duc n'y pouvoit rien changer non plus sans le Roi. Cette union avoit con-

continué jusqu'à Christian Albert, 1699. Duc de Holstein-Gottorp, à qui il en avoit coûté sa Souveraineté, pour avoir cherché à donner atteinte aux Traitez. Il avoit été rétabli dans ses Etats par le Traité d'Altena. Le Prince Frideric, son fils aîné qui lui avoit succédé en 1695, ne respiroit que l'indépendance & l'abolition de la Communauté établie par les pactes de famille. Dans cette vue il avoit fait une alliance étroite avec la Suede, il avoit augmenté ses Troupes ; il avoit pris des soldats étrangers à son service ; & il s'étoit mis en devoir de fortifier diverses Places, ce qui pouvoit être regardé comme autant d'innovations.

Entreprises
du Duc.

Frideric IV. Roi de Dannemarc, voyant la mauvaise intention du Duc dans ces démarches irrégulières, songeoit à en arrêter le cours. Deja il avoit rassemblé des Troupes dans le Holstein ; il avoit sommé le Duc de démolir les forts qui avoient été élevez, & l'avoit menacé en cas de refus de les faire raser par ses propres Troupes.

Le Roi de
Danne-
marc cher-
che à en
arrêter le
cours.

1699.

La rupture
est suspen-
due.

Les Puissances, garantes du Traité d'Altena, suspendoient pourtant encore la rupture par leurs Négociations. Mais il n'y avoit aucun concert entre elles: l'Angleterre, la Hollande & le Duc de Zell, menaçoient de secourir le Duc de Holstein, au cas que le Roi de Dannemarc fit attaquer les Forts de ce Prince. Les Ministres de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, demandoient que les Troupes Suédoises se retirassent du Holstein, & que le Roi de Dannemarc donnât sa parole, que ses Troupes ne feroient aucun mouvement. Le Roi de Suede, jeune Prince, impatient de signaler sa valeur, se sentoit porté à se depouiller du caractère de Mediateur, pour donner au Duc tous les secours, que le titre de beau-frere & celui d'Allié pouvoient lui faire espérer. Le Roi de Pologne, qui étoit aussi Médiateur, conseilloit au Roi de Dannemarc, de faire valoir ses droits par les armes, puisqu'il ne pouvoit rien obtenir par la Négociation; & il lui offroit un secours de huit mille hommes, conformément

Offres
d'Auguste
au Roi de
Danne-
marc.

formément à la teneur de l'alliance qu'ils avoient ensemble. 1699.

Ce Prince avoit ses raisons pour faire ces offres: il entretenoit la balance entre les deux Rois du Nord; il satisfaisoit à ses engagements, & trouvoit l'avantage de donner de l'occupation à ses Troupes. Il y avoit une difficulté. Il falloit obtenir de l'Electeur de Brandebourg le passage sur ses terres. Auguste l'envoya demander par le Général Flemming, & le Roi de Dannemarc le fit solliciter par le jeune Comte de Reventlau. Ces deux Ministres échouèrent dans leur Négociation. La Cour de Berlin leur déclara, que puisque personne n'avoit encore déclaré la guerre au Roi de Dannemarc, elle croyoit devoir empêcher la rupture, plutôt que d'y contribuer en favorisant le passage qu'on lui demandoit; qu'elle ne pouvoit accorder le passage aux Troupes auxiliaires, sans exposer le Cercle de la Basse-Saxe à devenir le Théâtre de la guerre; ce qui seroit contraire au *Condirectorium*, dont les principaux devoirs étoient d'entretenir la

Quels motifs il a eu les faisant.

L'Electeur de Brandebourg lui refusa le passage.

1699. paix dans le Cercle, & de n'y rien faire sans la participation des autres Directeurs; & qu'enfin les Médiateurs étant occupez à Hambourg à procurer la satisfaction que le Roi de Dannemarc pouvoit demander, il convenoit d'attendre le Resultat de ces Conférences.

Partialité
de ce
Prince.

Il y avoit quelque chose de specieux dans cette reponse; mais dans le fond la partialité s'y faisoit sentir. On y supposoit que personne n'attaquoit le Roi de Dannemarc; comme si l'innovation du Duc de Holstein, soutenüe des forces de la Suede, n'étoit pas une agression formelle & un violement manifeste des Traitez, sur la bonnefoi desquels la Cour de Coppenhague avoit droit de se reposer.

Les Polonois ne peuvent souffrir les Saxons.

Cependant les Polonois ne pouvoient souffrir les Saxons sur leurs terres: ils en tuoient tous les jours quelques-uns; & de tems en tems la Noblesse des Provinces où ils se trouvoient en quartiers, menaçoit de monter à cheval, pour les chasser de la Pologne. Depuis la fin de la Sciffion, on avoit

vu

vu errer ces Troupes de Province en Province, & changer de Quartiers à tous momens, pour éviter les effets de l'inquietude & de la jalousie des Polonois. Le Roi qui avoit été obligé de se rendre à Dresde, étoit hors d'état d'apporter de si loin quelque remède à ces maux. C'étoit tout ce qu'il auroit pu espérer, s'il eut été présent. Le Primat avoit beau le solliciter de se rendre à Varsovie: Sa présence n'étoit pas moins nécessaire à Dresde, où les Etats de l'Electorat se trouvoient alors assemblez. Il prétendoit en obtenir un subside extraordinaire, & les engager à mettre les Milices en état de marcher au premier commandement; quoiqu'il ne dît point l'usage qu'il en vouloit faire. Il n'eut pas lieu de se repentir d'avoir résisté aux sollicitations du Primat. Les Etats de Saxe lui accordèrent ses deux demandes. Le subside fut même d'un million de florins d'Allemagne.

Pendant ce tems-là les principales Cours de l'Europe travailloient à l'envisager, pour prévenir l'incendie qui étoit prêt à s'allumer dans le Nord. L'Empe-

Les Cours de l'Europe travailloient à prévenir la guerre.

pe-

1699. pereur entre autres sollicitoit puissamment le Roi de Pologne, de ne point secourir le Dannemarc contre la Suède. Mais il travailla inutilement. Auguste y trouvoit un double avantage : d'un côté il avoit un prétexte pour retenir ses Troupes Saxones, dont la République le pressoit de débarrasser le Royaume ; de l'autre il avoit un moyen pour occuper ces Troupes sans qu'elles fussent à charge aux Polonois. Il trouvoit même une nouvelle facilité pour l'exécution de ce dessein ; car l'Electeur de Brandebourg lui avoit promis de ne plus s'opposer au passage de ses Troupes. Mais la nuée creva du côté qu'on l'attendoit le moins. Dans le tems que tout le monde comptoit de voir les Troupes Saxones marcher au secours du Dannemarc, & porter la terreur dans le Holstein : tout d'un coup on les vit tourner vers la Livonie, fondre sur cette Province, emporter d'emblée le Fort de Kober, & se préparer à former le blocus de Riga.

Irruption
des Saxons
dans la Li-
vonie.

Surprise
qu'elle
cause.

Cette irruption surprit d'autant plus, qu'on ne pouvoit se persuader
que

1699. que ce fût l'effet du zèle d'Auguste pour un Allié, qui n'étoit encore que menacé, & que la Suède promettoit de ne point attaquer, s'il laissoit le Duc de Holstein en repos ; outre qu'il n'y avoit encore aucune déclaration de guerre. Mais on apprit bientôt, que c'étoit le fruit des conseils de Parkul, ce célèbre Capitaine de la Noblesse de Livonie, qui eut le zèle de se sacrifier pour la défense des privileges de sa Patrie. Il s'étoit sauvé des prisons de Stockholm, où le Roi Charles XI. l'avoit fait condamner à avoir le poing coupé & à perdre l'honneur, la vie & les biens. Il avoit apporté en Pologne tout le ressentiment, que peut inspirer une pareille sentence à un homme d'honneur persuadé de son innocence. Il représenta au Roi de Pologne la facilité de la conquête d'un Pays, où la Noblesse comme le Peuple gémissoit sous le poids de la tyrannie.

Cependant comme il étoit de la bienséance, de donner quelque couleur de justice à une entreprise de cette nature. Au défaut d'un Manifeste,

1699. te, & pour suppléer en quelque manière la Déclaration de guerre, qui avoit été omise; Flemming, Général en chef des Saxons, justifia ses hostilités, par une Déclaration qu'il publia, lorsqu'il fut entré dans la Livonie. Il disoit au nom de son Maître: Que les menaces faites de la part de la Suède, & la conduite de ceux qui commandoient dans la Livonie, ne permettant pas de douter, que les Suedois n'eussent dessein d'attaquer les Troupes Saxonnnes, dès qu'ils auroient reçu les secours qu'ils attendoient, il s'étoit cru obligé, pour prévenir de pareils desseins, d'entrer dans la Livonie, & de s'y assurer d'un poste, d'où il pourroit plus aisément déconcerter leurs entreprises. Il offroit aux Nobles, aux Bourgeois & aux Paysans des fauve-gardes, afin qu'ils ne souffrissent aucun dommage de la part de ses Troupes; il protestoit que tous ceux qui contreviendroient à ses ordres, seroient considérez, comme rebelles aux ordres du Roi, & punis de mort.

La declaration de ce Général ne trouva

Declara-
tion pu-
bliée par le
General
Flem-
ming.

trouva point assez de crédulité dans 1699.
l'esprit du public, pour persuader
que le Roi de Pologne ne cherchoit
qu'à prévenir les périls, dont il étoit
menacé. On jugea qu'il faisoit l'oc-
casion aux cheveux, & qu'il vouloit
profiter de la conjoncture du tems,
pour faire une conquête, qui avoit
échappé tant de fois à ses prédéces-
seurs. Il se pressa un peu trop:
il n'étoit pas encore tems de mettre à
exécution un projet de cette impor-
tance. Il s'étoit flatté que la No-
blesse de Livonie se jetteroit entre les
bras de son Général, d'abord qu'il pa-
roîtroit. Flemming eut beau faire les
plus belles promesses; personne ne
vint à lui: il détacha envain cinquante
chevaux, à qui il donna ordre de
courir le Pays & d'aller offrir par-tout
la paix ou la guerre; qui que ce soit
ne se laissa séduire: chacun demeura
dans le devoir; moins peut-être par
l'attachement qu'ils avoient pour un
Souverain, qui les avoit dépouillez
de leurs privilèges & d'une partie de
leurs biens, que par la crainte que
leur rebellion ne leur attirât un jour
des

Personne
ne s'y
laisse sur-
prendre.

1699. des traitemens plus sévères. Il y eut même des Gentilshommes qui eurent assez de fermeté pour monter à cheval, & qui travaillèrent à encourager leurs Compatriotes à tenir ferme dans le parti de la Suède.

Flemming
somme la
Ville de
Riga.

Flemming ne fut pas plus heureux devant Riga. Il croyoit qu'il lui suffiroit de se présenter devant cette Place, pour qu'elle lui ouvrît ses portes. Il s'en approcha; & la somma de se rendre. Il connut bien tôt que la Garnison étoit résoluë à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Comme il manquoit de la plupart des choses nécessaires pour former un siège, il se mit à la tête d'un corps de deux mille chevaux, & fut faire une seconde tentative pour engager la Noblesse à changer de maître. Dans six jours que dura sa course, il ne put gagner que six ou sept Cavaliers, avec un butin de trois cens bœufs & de plusieurs traîneaux.

Qui se pré-
pare à une
bonne dé-
fense.

Le Général Dahlberg, qui commandoit dans la Place, profita de ce relâche, pour se mettre en état de défense.

se. Il étoit fort âgé: il choisit un Colonel expérimenté, avec qui il voulut bien partager la gloire du siège. De crainte que la Forteresse de Dunamunde ne fût enlevée comme l'avoit été celle de Kober, il y mit une bonne garnison. Il fit grand feu de son Artillerie & ordonna même une sortie. Ces deux choses ne lui procurèrent pourtant pas grand avantage. Il en retira plus de la démarche qu'il fit de mettre le feu au Fauxbourg: du moins Flemming lui en fut-il mauvais gré, si l'on en juge par une lettre qu'il lui écrivit le 26. de Fevrier. Elle ne contenoit que de fades plaisanteries, & une compassion affectée pour la perte des personnes, qui avoient souffert de l'incendie de ce Fauxbourg. Dahlberg y répondit d'une manière fort sensée: J'ai vu, disoit-il, par vôtre lettre, que vous témoignez beaucoup de compassion pour le Fauxbourg qui a été brûlé. Mais comme il ne s'est rien pratiqué en cette occasion, qui ne soit autorisé par le droit de la guerre, rien qu'on n'ait fait dans toutes les

1700. Places en pareil cas, je saurai bien m'en justifier en tems & lieu.

Fautes de
Flem-
ming.

Quelque contenance que tint Flemming, il sentoit la faute qu'il avoit faite d'entrer en Livonie au milieu de l'hyver, tems peu propre à faire les dispositions d'un siège : d'ailleurs il avoit négligé de se pourvoir de grosse Artillerie. Il avoit compté que l'Oeconomie de Birsén lui en fourniroit : il y eut quelque difficulté. Cet Oecologue refusa d'obeir sur l'ordre du Roi. Il vouloit avoir le consentement du Grand Général. Cependant lorsqu'il eût fait réflexion sur les suites que pouvoit avoir son refus ; la crainte qu'on ne lui imputât le mauvais succès d'une entreprise, qui pouvoit devenir avantageuse à la République, l'engagea à se relâcher. Il envoya au Camp le canon qu'on lui avoit demandé. Alors Flemming, qui se voyoit en état d'agir, pensa sérieusement à réduire la Ville de Riga. Son dessein n'étoit pas d'ouvrir la tranchée, ni de pousser les attaques à la manière ordinaire : il crut se rendre maître de la Place, s'il la bombar-

doit :

doit : le même homme qui avoit témoigné de la compassion pour l'incendie du Fauxbourg, alloit réduire la Ville en cendres, si des Dépêches du Roi, arrivées dans ces entrefaites, n'eussent arrêté le coup. Ce Prince mandoit à son Général de n'en venir au bombardement, qu'après avoir tenté toutes sortes d'autres voies. Il fallut changer de batterie. Flemming tourna ses vuës sur Dunamunde.

Le nom seul de ce Fort fait connoître son importance. Il commande l'embouchure de la Rivière, & il pouvoit favoriser le secours, qu'on auroit voulu introduire dans la Ville. Flemming l'envoya investir le 12. de Mars par cinq cens Cavaliers, & autant de Dragons, qui furent bien-tôt suivis de douze cens Fantassins. Le 18. quatre mille hommes s'approchèrent encore du Fort, & firent jouer l'Artillerie. Enfin le 23. le Général Carlowitz, à la tête de 1500. hommes, donna l'assaut à 2. heures du matin. Les Saxons montèrent à la brèche, tête baissée, & soutinrent par leur in-

Le Fort de
Duna-
munde est
investi.

H 2

tré-

1700. trépidité la réputation de valeur qu'ils s'étoient acquise. Mais ils avoient à faire à une bonne garnison, qui les attendoit de pied ferme. Le feu fut viv de part & d'autre. Celui de l'Artillerie du Fort décida pour ce jour-là : les Saxons furent repouffez, après avoir perdu le Général Carlowitz, avec environ 600. hommes.

On se pré-
pare à lui
en donner
un second.

Flemming ne se découragea point par ce mauvais succès. Plein de confiance dans la valeur de ses gens, & résolu de ne point donner aux Assiégés le tems de se reconnoître, la nuit suivante il détacha deux mille hommes, qui se présentèrent sous le canon du Fort avec un contenance assurée, & dans la disposition de livrer un nouvel assaut. Ce spectacle donna à penser au Commandant Budtberg : il avoit perdu dans l'assaut précédent ses meilleurs soldats ; & le plus grand nombre de ceux qui lui restoient, n'étoit composé que de Paysans pris par force, à qui la volonté manquoit autant que la discipline pour bien combattre. Il craignoit d'être forcé par des gens, qui témoignoient vouloir vain-

Il capitule.

vaincre ou mourir : il demanda à capituler, & il obtint des conditions aussi honorables qu'il pouvoit les espérer.

Tout le monde croyoit que la prise de ce Fort, engageroit Flemming à pousser plus vivement le Siège de Riga. Tout sembloit le persuader. Les Saxons avoient trouvé un renfort d'Artillerie à Dunamunde ; il leur étoit venu de nouvelles Troupes ; & la politique exigeoit qu'ils pressassent l'Ennemi, avant qu'il fût secouru. Cependant ils se contentèrent de bloquer la Place de plus près, & de faire des sommations au Gouverneur & des menaces aux Habitans. Le Gouverneur ayant répondu avec cette assurance, qu'inspire un véritable courage ; qu'il avoit de quoi se défendre, & qu'il savoit ce que son devoir exigeoit de lui ; Flemming représenta qu'il alloit exposer sa Ville au dernier malheur ; & qu'il seroit responsable des suites funestes aux quelles devoit s'attendre une Place, qui faisoit une résistance téméraire. Il vouloit par là intimider les habi-

1700.

La Ville
de Riga
est blo-
quée &
sommée de
nouveau.

1700. tans, les réduire à se revolter contre le Gouverneur, épargner beaucoup de dépense, & ménager la vie de ses soldats.

Manifeste
du Roi de
Pologne.

Le Roi qui étoit de retour à Varsovie, tenoit le même langage que son Général. Dans un Manifeste qu'il fit publier, il offroit sa protection à ceux qui voudroient secouer le joug de la Suede; il permettoit aux Habitans de toutes les Villes, aux Anglois, aux Hollandois, qui y commerçoient, de pouvoir y demeurer en toute sûreté, & il recommandoit à ses Généraux de prendre un soin particulier de la conservation des Places, sur tout de celle de Riga, à moins que les Habitans ne se rendissent indignes de cette grace par leur opiniâtreté: Dans ce cas il les menaçoit de les traiter en Ennemis, qui ne devroient imputer leur ruine qu'à eux mêmes, qui le dechargeroient d'en répondre devant Dieu, & qui le mettroient à couvert des reproches que les hommes pourroient lui faire.

Qui or-
donne à
l'Envoyé

Jusque là l'Envoyé de Suède étoit demeuré à Varsovie. Quelques jours après

après que le Roi y fut arrivé, ce Ministre, recut ordre de sortir des Etats de la République. Il s'attira lui même cet affront, pour avoir voulu persuader à plusieurs Sénateurs, que l'Expédition de Livonie cachoit des desseins, qui devoient faire plus de peur au Polonois, qu'aux Suédois. Il avoit cherché à leur faire entendre que ce Prince visoit à la Souveraineté absolue: il les avoit invitez à rompre au plutôt toutes les mesures qu'il avoit prises, & à se défier, de toutes ces démarches. Auguste craignit que de pareils discours ne fissent impression sur des gens idolâtres de leur liberté, & qu'ils ne missent obstacle au dessein qu'il avoit de porter la République à rompre avec la Suède.

Ce n'étoit pas une petite entreprise. La Lithuanie à la vérité approuvoit la rupture; mais la plupart des Grands de Pologne y étoient opposés; aussi Auguste n'eût il garde de convoquer une Diète générale, quoi qu'on la lui demandât avec beaucoup d'instances. Il en appréhendoit les résolutions. Il aimoit mieux

1700.
de Suède
de sortir
des terres
de Polo-
gne.

1700. assembler un Grand Conseil dans lequel il se flattoit de trouver plus de condescendance. Peu s'en fallut néanmoins qu'il n'eût le déplaisir de voir échouer son projet. Entre les Membres qui devoient composer cette assemblée, quelques-uns s'excusèrent: d'autres ne se rendirent à Varsovie qu'avec répugnance. Cependant l'Assemblée se forma le 25. de Mai, & le nombre de Seigneurs parut suffisant pour pouvoir délibérer & prendre des résolutions.

Propositions qu'il fait. L'expédition de Livonie fut la première affaire & pour ainsi dire la seule, qu'on mit sur le tapis. Le Roi proposa de nommer des Commissaires, pour écouter les demandes que l'Envoyé de Dannemarc vouloit faire & pour repondre au nom de la République; il déclara ensuite, que comme le Gouverneur de Livonie avoit maltraité les Troupes Saxonnes, que l'on avoit employées à fortifier le Port de Polangen, il avoit cru devoir venger cette insulte faite à ses Troupes: „ L'injure, poursuit-il, regarde la Nation Polonoise „ se

1700. „ se aussi bien que moi. Je n'avois „ d'autre vuë que son bien particulier, en fortifiant ce Port. La „ République est donc obligée de „ concourir avec moi à la vengeance „ commune. Elle peut d'autant „ moins se dispenser, de m'aider à „ soutenir cette entreprise, que c'est „ elle qui doit en recueillir le fruit. „ Elle recouvrera un de ses anciens „ Domaines, & se débarrassera „ d'un Voisin, qui n'est propre qu'à „ lui donner de l'ombrage, & à troubler son repos“. Enfin il dit que la Convocation de la Diète n'avoit été différée, qu'à cause des divisions qui régnoient entre les divers Tribunaux; que si on jugeoit une Diète nécessaire, il vouloit bien convenir du tems auquel on la convoqueroit, pour y prendre une dernière résolution par rapport à la conquête de la Livonie, sous l'engagement qu'il donnoit de sa parole Royale, de restituer cette Province à la Pologne, dès qu'il s'en seroit emparé.

Quelque spécieuses que fussent ces représentations, elles ne firent pas grande

Elles font sans succès.

1700.

grande impression sur les esprits. La plupart des Membres de l'Assemblée ne voulurent point s'expliquer. Ils conclurent que cette affaire intéressant tous les Ordres du Royaume, il n'appartenoit qu'à la République d'en décider, & qu'il convenoit d'indiquer au plutôt une Diète Générale: d'autres soutinrent, que la guerre n'étant point déclarée entre la Suède & le Dannemarc, & le différent étant encore entre les mains des Médiateurs, il n'étoit, ni de la générosité de la République, de déterminer la rupture, en aigrissant l'une des deux Puissances; ni même de son intérêt d'entamer une guerre, qui pouvoit avoir pour elle de mauvaises suites. Ils disoient, que l'injure faite par le Gouverneur de Livonie, regardoit directement les Saxons, & ne réfléchissoit que par contre-coup sur le Roi de Pologne; que c'étoit à l'Electeur de Saxe, à se charger de toute la vengeance, & que les Polonois ne devoient pas risquer mal-à-propos la paix dont ils jouissoient. „ D'ailleurs, pour-
„ suivoient-ils, la faute d'un Gouverneur

1700.

„ neur de Province est elle suffisante
„ pour forcer deux Etats à en venir
„ à une rupture? N'est-il pas plus ex-
„ pédient de demander justice à son
„ Maître? S'il la refuse: il est tems
„ alors de prendre des mesures vio-
„ lentes “. Quand au prétexte alle-
gué, pour éloigner la tenuë d'une
Diète, ils le trouvoient d'autant plus
frivole, que rien n'est plus rare en Po-
logne, que de voir tous les Tribu-
naux d'accord. Un certain nombre
de Sénateurs se trouvoient dans une
situation embarrassante. Ils vouloient
complaire au Roi, mais d'un autre
côté ils connoissoient le mauvais état
des affaires de la République, dé-
pourvuë de Troupes & d'argent; &
ils voyoient le risque qu'il y avoit
d'avoir un Roi armé au milieu d'une
République, dont les forces étoient
épuisées.

Auguste jugea aisément, que la
République ne consentiroit jamais à
la guerre. Il renvoya jusqu'à la fin
de Decembre la tenuë de la Diète
qu'on lui demandoit. Mais il n'en
poursuivit pas moins l'exécution de
ses

Résolu-
tions que
prend Au-
guste.

1700. ses desseins. Il déclara au Sénat qu'indépendamment de l'opposition du Grand-Conseil, il étoit résolu de continuer la guerre contre la Suède, & d'exécuter le Traité d'Alliance fait anciennement entre la Pologne & le Dannemarc, & ratifié par la République en 1658. Ce Prince demeurait d'autant plus ferme dans sa résolution, qu'il avoit un bon nombre de Sénateurs dans son parti. Il pouvoit même compter sur le Primat, qui faisant attention à l'avantage, qu'il y avoit pour la République à s'emparer d'une Province qui étoit si fort à sa bienlécance, jugeoit que l'on pouvoit bien fermer les yeux sur quelques irrégularitez. Ce qu'il y avoit de particulier dans cette affaire; c'est que l'Evêque de Cujavie étoit un de ceux qui s'opposoient le plus fortement aux desseins du Roi. Il avoit refusé d'assister au Grand Conseil. Il ne s'en tint pas là: il écrivit à ce Prince & lui déclara nettement, qu'il ne pouvoit faire la guerre au Roi de Suède, sans donner atteinte aux Droits de la République.

II

Il ne tint pas à la France, qu'on ne laissât le Roi de Suède en repos. L'Ambassadeur du Heron fit tous ses efforts, pour inspirer à Auguste des sentimens de paix, & pour engager les Sénateurs à ne point approuver la rupture. Il conseilloit d'entretenir la paix, & de laisser décider les différens aux Mediateurs. Il crioit partout paix & médiation; & faisoit retentir ses cris aux oreilles des Grands & des Petits. Lui seul embarrassoit autant le Roi, qu'une Diète entière. Ce Prince crut pouvoir l'amuser par des paroles: il lui dit; qu'étant engagé dans une cause commune avec ses Alliez, il étoit obligé de leur écrire, pour leur communiquer les offres du Roi Très Chrétien, & qu'il devoit attendre leur résolution, avant que de se déterminer. Cette défaite n'étoit bonne que pour un tems. Lorsque l'Ambassadeur vit que les Couriers avoient eu tout le tems de revenir, il retourna à la charge & pressa le Roi de s'expliquer clairement. Ce Prince le satisfit: il lui dit que la parti étoit trop engagé pour pouvoir reculer; & que

1700.

Efforts de l'Ambassadeur de France, pour le porter à la paix.

Auguste cherche à l'amuser.

1700. que desormais il n'y avoit plus moyen de traiter avec la Suède, que les armes à la main.

Auguste ne tarda pas après cela à se rendre en personne dans la Livonie, pour presser les attaques de Riga, ou plutôt pour feindre d'en commencer le siège. Jusque là les attaques n'avoient pas été fort vives. Il n'y avoit point eu de tranchée ouverte. On s'étoit contenté de tirer de loin quelques volées de canon, avec assez peu de succès; & même comme le Général Flemming avoit laissé le camp, pour aller à Varsovie demander un renfort de Troupes & un secours d'argent, les hostilités avoient, pour ainsi dire, cessé de part & d'autre. L'arrivée du Roi donna du mouvement à ses Troupes, qui furent renforcées presque en même tems d'environ dix mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, qui venoient de Saxe. Il tenta le passage de la Dwine à cinq milles de Riga. Quelques Suedois du nombre de ceux qui avoient été envoyez au secours de la Livonie, se mirent en devoir de lui faire tête, mais ils pli-

Il passe la Dwine.

plièrent à la première attaque: ils furent contraints de se retirer, & de laisser loger les Saxons de l'autre côté de la Rivière. 1700.

Le premier soin du Roi fut de se poster avantageusement. Il fit occuper une hauteur couverte d'arbres & de brossailles, qui lui servirent à dérober à l'Ennemi la vue de son canon. Pour éviter toute surprise, son arrièregarde ne passa point la rivière: elle demeura de l'autre côté où elle s'empara aussi d'une éminence & y plaça une batterie de canon. Tandis qu'Auguste faisoit ces dispositions, Welling Général Suedois, qui étoit campé à demi-lieue de Riga, avec dix mille Finlandois, partie Cavaliers, partie Fantassins, crut devoir sortir de ses retranchemens, pour observer la contenance des Saxons, qu'il croyoit de beaucoup moins forts qu'ils n'étoient. Une ruse que pratiqua Auguste l'entretint dans son erreur. Ce Prince ne lui opposa pendant deux jours que quelques petits détachemens, qui n'avançoient à l'Ennemi qu'à pas comptez, faisoient de loin une

Il se poste avantageusement.

De l'autre côté de la Rivière.

1700. une décharge précipitée, & se retiroient avec une grande diligence.

Le Général Welling donna dans un piège.

Welling amorcé par ces feintes, donna dans le piège, & avança dans la résolution de donner bataille à un Ennemi, qu'il regardoit comme à demi vaincu. Mais il avoit été mal servi par ses espions : à peine fut-il à la portée de l'Artillerie des Saxons, qu'il se vit assailli d'une grêle de boulets, qui partoient d'un endroit, où il n'avoit pas soupçonné qu'il y eût une seule pièce de canon. Il fut obligé de se retirer, après avoir perdu plusieurs centaines de ses gens.

Auguste marche à l'Ennemi & a l'avantage sur lui.

Le lendemain, qui étoit le dernier de Juillet, les Saxons encouragez par ce premier avantage, descendirent de leurs hauteurs, & allèrent à leur tour chercher l'Ennemi, qui malgré l'échec, qu'il avoit eu le jour précédent demeurait encore dans sa première erreur, & croyoit l'Armée Saxonne moins nombreuse que la sienne. Il fut enfin désabusé, quand il vit venir à lui des Troupes capables de l'envelopper. L'inégalité de la partie ne lui abat-

abattit pourtant pas le courage. Il 1700. effuya le premier feu sans lâcher le pied. Mais comme il y auroit eu de la témérité à tenir plus long tems contre une Armée du double plus forte, & soutenue d'une Artillerie qui lui donnoit une nouvelle supériorité, Welling après avoir envoyé le bagage & le Canon dans son camp, y ramena ses Troupes, à l'exception de cinq ou six cens hommes qu'il laissa morts sur la place.

Auguste, animé par ces premiers succès, s'avança le premier d'Août vers Riga, résolu de forcer les Finlandois dans leur camp. Welling lui en épargna la peine : il quitta son poste & entra plus avant dans la Livonie, afin de se saisir des passages, par où les Partis Saxons pouvoient aller ravager le plat-pays. Il ne prit pourtant avec lui que quatre mille chevaux & mille Fantassins. Le reste de ses Troupes entra dans la Ville, de même que les Habitans des environs, & on mit le feu à toutes les maisons, qui auroient pu être de quelque utilité aux Assiégés.

Il s'avance vers Riga.

1700.

Ce Corps de Finlandois qui couvrait la Ville de Riga, ayant été ainsi écarté, le Roi fit mine de vouloir assiéger cette Place. Il s'en approcha de si près, dans le dessein de la reconnoître, qu'il eut quelques chevaux de sa garde emportez par le canon de la Ville: il fit ensuite investir la place, après quoi il envoya sommer le Gouverneur de la lui rendre dans six jours, le chargeant de toutes les suites en cas de refus. Dahleberg qui faisoit son devoir, fit réponse qu'il tenoit à honneur qu'un grand Roi daignât l'attaquer en personne, & qu'il en auroit plus de gloire à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Auguste avoit moins envie de faire un siège dans les formes, que de se faire ouvrir les portes. Il y employoit alternativement les caresses & les menaces. Quand il voyoit ne pouvoir rien gagner sur le Gouverneur, il se tournoit du côté des Habitans. Il leur renvoya trente de leurs Concitoyens qu'on avoit faits prisonniers: il leur rendit la liberté à condition qu'ils assureroient les Bourgeois de Riga,

Il somme
le Gouverneur.

Riga, que s'ils n'ouvroient leurs portes dans le terme qui avoit été fixé, leur ruine entière étoit certaine; & qu'ils ne survivroient à leur Ville, que pour la voir transformée en un monceau de cendres.

Quelque effrayant que dût être cet arrêt, il ne fut regardé par les Habitans, que comme une peine comminatoire. On jugea qu'Auguste prétendoit conquérir autre chose que des cendres; & qu'il y penseroit plus d'une fois, avant que de se déterminer à brûler une Ville de cette importance. Cependant lorsque le terme fatal fut arrivé, le Roi ne laissa pas de seindre de vouloir effectuer ses menaces. Il fit jeter un certain nombre de bombes, & quelques boulets rouges, qui ne causèrent pourtant qu'un léger dommage. Mais, soit qu'il n'en fût venu à cette extrémité que pour tenter si les habitans ne tiendroient point un langage plus soumis, en voyant le commencement de leur ruine; soit qu'il cédât aux représentations, qui lui avoient été faites par l'Ambassadeur des Etats Gé-

De quel
œil les
Habitans
regardèrent
cette
sommation.

Motifs de
la levée du
Siège.

1700. néraux des Provinces-unies, qui ne pouvoient souffrir qu'on brûlat une Ville remplie de marchandises appartenant aux Hollandois; soit enfin que ce Prince ne jugeât pas à propos d'attendre en cet endroit l'Armée Suedoise, qui depuis la Paix du Holstein, se dispo- soit à venir tomber sur les Saxons dans la Livonie, Auguste leva aussi-tôt le Siège de Riga & tourna ses Armes d'un autre côté.

Guerre du
Holstein.

Pendant que le Roi avoit assiégé cette Place, le Duché de Holstein avoit été le Théâtre de la Guerre. D'un côté un corps de Troupes Saxonnnes, un Corps de Troupes Brandebourgeoises, un autre de celles de Wolfsembuttel, & un quatrième de Hesse-Cassel, s'y étoient rendus pour se joindre aux Danois, qui y avoient enlevé quelques Places: d'un autre côté huit mille Suedois, les Troupes de Hannover & de Zell & trois Régimens Hollandois, y étoient entrez pour secourir le Duc. Enfin Charles XII. Roi de Suède, profitant de l'absence du Roi de Danemarck, qui se trouvoit occupé dans le Hol-

Holstein, avoit fait une descente im- prévue en Zélande, & cette descen- te avoit été le coup de partie. Maître de cette Isle, & prêt à s'emparer de la Capitale, il avoit menacé de mettre tout à feu & à sang, si le Roi de Danemarck ne donnoit la Paix au Duc de Holstein. Le Danois ne s'étoit pas fait prier: Atta- qué dans la Zélande & dans le Hol- stein, il s'étoit trouvé hors d'état de faire tête des deux côtez. Il avoit consenti à entrer en négociation; & les Ministres de part & d'autre s'é- toient assemblez à Trawendal, où le Traité avoit été signé dans fort peu de tems. Cette Paix mettoit le Roi de Suede en état de porter toutes ses forces en Livonie: délivré des Danois, qui l'avoient obligé à une fâ- cheuse diversion, il se pressoit d'aller faire tête aux deux Ennemis qui lui restoient.

Comment
elle finit.

C'étoit le Roi de Pologne & le Czar. Quoique le premier eût perdu un Allié dans la personne du Roi de Danemarck: cet incident n'avoit apporté aucun changement à ses des-

1700.

Dessins
d'Auguste
en faisant
la guerre à
la Suède.

seins. On commença à voir alors qu'en prenant les armes contre la Suède, il avoit bien eu d'autres vûs que celle de favoriser par une diversion les armes du Roi de Dannemarc. Depuis quelques mois Auguste avoit ménagé une Ligue avec le Czar de Moscovie, pour enlever au Roi de Suède, la Livonie & toutes les terres que ce Prince possédoit, entre le Golfe de Finlande, la Mer Baltique, la Pologne & la Moscovie. La Guerre que le Czar avoit eu jusquelà avec la Porte, avoit empêché l'exécution du projet. Mais la Paix de trente années, qu'il venoit de conclurre avec les Turcs, lui donnoit route liberté de pousser l'entreprise. Il avoit déjà envoyé ordre au Gouverneur de Novogrod de publier la Declaration de Guerre avec la Suède, d'entrer dans la Livonie & d'assiéger les meilleures Places de la Province: il se préparoit à marcher en personne à la tête d'un Corps de Troupes, destiné à faire le siège de Narva; & il avoit déjà fait paroître un Manifeste, pour rendre raison de

Il se ligue
avec le
Czar.

Qui pu-
blié un
Manifeste.

sa

1700.

sa prise d'Armes & lui donner une couleur de justice. Il y disoit que, quoique la Suède l'eût fait assurer qu'elle vouloit entretenir la Paix avec les Moscovites; cependant elle avoit eu recours sous main à diverses intrigues pour traverser ses desseins; qu'entre autres elle avoit proposé une Ligue au Roi de Pologne, pour agir conjointement contre le Moscovite; que ces intrigues avoient été causé en partie de la difficulté qu'il avoit trouvée à conclurre sa Paix à Constantinople. Il se plaignoit aussi de ce que le Roi de Suède avoit contraint le Roi de Dannemarc son Allié, à faire un Traité desavantageux avec le Duc de Holstein, & avoit affecté d'en exclure le Roi de Pologne, afin d'avoir occasion de l'opprimer. Il ajoutoit que ces raisons l'obligeroient de venger les torts faits à ses Amis & Alliez & de rompre tous les projets dangereux, qu'on pourroit former à leur préjudice.

La Declaration de guerre qu'il fit publier, contenoit quelques autres Grieffs encore moins imposans, que

I 4

ceux

1700. ceux qui viennent d'être rapportez. Il alléguoit entre autres qu'on ne lui avoit pas rendu assez d'honneurs, lorsqu'il avoit passé à Riga en 1697; qu'on lui avoit vendu les vivres trop cher; que quand il avoit passé la Dvina, on ne lui avoit pas fourni des bateaux assez propres; & qu'on l'avoit exigé trop d'argent pour les bateaux dont il s'étoit servi. Tout le monde jugea que ce Prince eût mieux fait de supprimer de pareils griefs, & qu'il lui auroit été plus glorieux de cacher les véritables raisons de sa prise d'armes, sous le voile de la générosité, comme il en avoit usé dans son Manifeste.

Diverses
Puissances
offrent
leur me-
diation.

Diverses Puissances de l'Europe firent encore quelques tentatives, pour conjurer l'orage qui alloit fondre sur la Livonie. L'Empereur sollicitoit fortement le Roi de Pologne, de prendre le parti de la Négociation; & le Roi de France offroit de se rendre Médiateur. Auguste donna d'abord quelques espérances: il fit tout ce qu'il falloit pour faire croire, que ses intentions étoient toutes tournées du côté

côté de la paix. Cependant sa conduite s'accordoit peu avec ses paroles: il ne perdoit point de tems pour pousser l'exécution des desseins, dont il étoit convenu avec le Czar. Après s'être désisté du bombardement de Riga, il avoit pensé à s'assurer du Fort de Kokenhausen. Il le fit investir le 2. d'Octobre par un Détachement, sous les ordres du Colonel Schulenbourg; il le fit ensuite assiéger par le Général Steynau, qui en usa comme avoit fait le Général Flemming devant Riga. Il tâta le Commandant par promesses & par menaces. Mais ces deux voies ne faisant aucune impression sur un Commandant, qui savoit son devoir, & qui avoit son honneur en recommandation; il fallut faire approcher l'Artillerie. On fit un si grand feu, que le 6. la brèche étoit assez grande pour pouvoir donner l'assaut. Le Commandant qui ne pouvoit espérer de le soutenir avec succès demanda à capituler. On lui accorda d'autant plus volontiers sa demande, qu'on le croyoit encore en état de faire de la

Le Fort de
Koken-
hausen
capitule.

1700. résistance. En effet on ignoroit que la Garnison manquoit de farine, & que les bombes qui étoient tombées dans les Citernes en avoient corrompu les eaux.

Utilité de la prise de ce Fort.

La prise de ce Fort étoit plus utile qu'importante. Un petit Fort enlevé par un Armée Royale, pouvoit être regardé comme quelque chose de très petite conséquence, & comme une conquête qui faisoit peu d'honneur aux armes d'Auguste. Cependant ce Prince y trouvoit divers avantages. Il s'ouvroit une communication avec la Moscovie: il mettoit la Courlande à couvert: il facilitoit l'établissement de ses magasins; & il gagnoit du Pays, pour mettre plus commodément ses Troupes en quartiers d'hiver.

Auguste pourluit envain les Suedois.

Avant que de finir la Campagne, le Roi fit faire quelques marches à ses Troupes, pour aller chercher le Général Welling, qui rodoit dans la Livonie avec un Corps d'environ dix mille hommes. Il perdit ses pas. Le Général Suedois, qui ne se sentoit pas assez fort pour hazarder une bataille-

1700. taille, prit le parti de la retraite, & fit rompre les ponts derrière lui, pour arrêter les Saxons qui le poursuivoient. Auguste s'aperçut de l'impossibilité qu'il y avoit à l'atteindre: il assëmbra un Conseil de guerre, dans lequel il fut convenu; qu'il étoit inutile de poursuivre davantage les Suedois, parce qu'avant qu'on les eût joint, le grand secours qu'ils attendoient seroit sans doute arrivé; que d'ailleurs la saison étoit avancée; & qu'il étoit à craindre que l'Armée déjà affligée de maladies, ne se diminuât considérablement par les fatigues. Ces raisons firent conclurre que le plus sur étoit de mettre les Troupes en quartiers; & le Roi prit aussi-tôt le chemin de Varsovie.

Pendant que le Roi de Pologne avoit été occupé à poursuivre le Général Welling, les Moscovites au nombre de près de cent mille hommes étoient entrez dans l'Ingric & y avoient fait un dégât affreux. Ils avoient ensuite détaché un Corps de huit mille hommes, qui s'étoit rendu de-

1700. devant Narva, & qui y avoit formé un camp. Le Czar y arriva peu de tems après, avec vingt mille hommes de Cavalerie & dix mille d'Infanterie, dans le dessein de former le Siège de cette Place. Le 14 d'Octobre, ce Prince fit jetter un pont de batteaux sur le Narva, le passa en personne la demi pique à la main, & ouvrit lui-même la tranchée. Il avoit donné le commandement de l'Armée au Duc de Croi, Allemand, Général d'expérience; & pour lui il n'avoit que le simple rang de Lieutenant. Le Colonel Horn commandoit dans la Ville. Sa Garnison étoit foible. Il n'avoit qu'environ mille hommes d'Infanterie & cent cinquante Cavaliers, avec quelques centaines de Bourgeois & de Payfans, qui avoient pris les armes. Cependant les fortifications étoient en fort bon état.

Il y avoit grande apparence, que le Czar réduiroit Narva en très peu de tems. Les attaques étoient poussées vivement, & la brèche se faisoit au corps de la Place, lorsque l'on apprit,

Le Czar
fait le
Siège de
Narva.

prit, que le 17. d'Octobre le Roi de Suède étoit arrivé dans le Golfe de Riga, avec deux cens Vaisseaux de transport, & venoit dans le dessein d'obliger les Moscovites à lever le Siège. Ce Prince n'avoit pourtant que vingt mille hommes avec lui; mais il connoissoit leur courage, & sa propre valeur ne lui permettoit pas de faire attention à la supériorité qu'avoit son Ennemi par rapport au nombre. Le débarquement s'étant fait à Pernau, à Derpt & à Revel, Charles rassembla ses Troupes en un Corps & le fit camper aux environs de Wefenberg, jusqu'à ce qu'il eût reçu de Suède son Artillerie & ses munitions.

A cette nouvelle, le Czar qui savoit que son Ennemi n'avoit tout au plus que vingt mille hommes, prit des mesures pour l'accabler. Il ne pouvoit croire que Charles avec si peu de monde osât tenter de secourir Narva, assiégé par une Armée de près de cent mille hommes. Il méprisoit cependant si peu les Troupes Suedoises, qu'il ne jugea pas devoir s'ex-

1700.

Arrivée
du Roi de
Suède en
Livonie.

Mesures
que prend
le Czar
pour l'ac-
cabler.

1700. s'exposer à les combattre, qu'il n'eût reçu un renfort de près de quarante mille hommes, qu'il avoit mandez, de Pleskou. Il croyoit même l'arrivée de ces troupes tellement nécessaire, qu'il alla en personne pour hâter leur marche. Il posta auparavant à une lieue de Narva, sur le chemin par où pouvoit venir le Roi de Suède trente mille hommes, qu'il détacha de son camp: Sur le même chemin & plus loin que ce premier détachement, il plaça vingt mille Streletztes, où Soldats de sa garde, qui pouvoient passer pour les meilleures de ses Troupes; & cinq mille hommes postez encore plus loin, formoient une garde avancée. Cette disposition faite, il partit pour Pleskou.

Tous les postes sont forcez.

Avant qu'il pût être de retour, tous ces passages furent forcez. Le Roi de Suède qui avoit reçu son Artillerie, s'étant mis en marche, & s'étant approché des premiers postes des Moscovites, les avoit tous attaquez l'un après l'autre. Le 26. de Novembre il se fit jour l'épée à la main

1700. main au travers des cinq mille hommes, qui formoient la Garde avancée: le 27. il attaqua les vingt mille Streletztes, qui gardoient le Poste de Puhajoggi, & les força: le 28. il se rendit maître du Poste de Sillameggi, gardé par le détachement de trente mille hommes, qui remplis d'effroi de la défaite des Streletztes, n'attendirent pas qu'on les attaquât, & se retirèrent au gros de l'Armée sans combattre.

Charles ayant ainsi passé sur le ventre à toutes ces Troupes, arriva victorieux à la vue du Camp des Moscovites. Le rempart & le double fossé, dont ce Camp étoit muni ne furent pas suffisans pour l'arrêter: sans laisser le moindre relâche à ses Troupes, le 30. il donna ses ordres pour l'attaque; & fitôt que le canon a fait brèche aux Retranchemens, on voit l'Armée Suedoise, commandée par des Généraux habiles & soutenue par la présence de son Souverain, former deux attaques & forcer tête baissée & la bayonette au bout du fusil, les épais bataillons, qui s'opposoient à son

Le Roi de Suède attaque son camp.

1700. son passage. Pendant quelque tems les Moscovites, qui ont pour eux l'avantage du nombre & du poste, font un feu qui éclaircit les rangs des Suédois. Les plus braves Officiers tombent sous les yeux du Roi : il se voit lui-même dans le plus grand péril. Son cheval a la tête emportée d'un coup de canon : ce Prince intrépide saute légèrement sur un autre cheval & continuë de charger & de donner les ordres avec la même présence d'esprit, jusqu'à ce que l'aîle droite de l'Ennemi hors d'état de soutenir une attaque si opiniâtre, lâche le pied & préne la fuite. Le Roi poursuit les fuyards jusqu'à la rivière de Narva & ne trouve plus rien qui lui résiste. Les Généraux Moscovites tâchent envain de rappeler leurs soldats effrayez : ils sont eux-mêmes contraints de venir se rendre & d'apporter leurs armes aux pieds du Vainqueur. La nuit qui survint empêcha d'achever de mettre en déroute l'aîle gauche. Charles se proposoit de fondre dessus le lendemain à la pointe du jour. Mais dès les deux heu-

Il s'en rend le maître.

heures du matin, le Général Vede 1700. qui la commandoit demanda quartier pour lui & pour ses gens. Le Roi le leur accorda : Soldats & Officiers apportèrent tous leurs armes aux pieds du Roi, marchant tête nuë au travers des rangs de l'Armée Suédoise. La perte des Moscovites montoit à dix-huit mille hommes, & celle des Suédois n'étoit que de deux mille, y compris même les blesez.

Après cette victoire signalée, Charles entra dans Narva, accompagné du Duc de Croï & des autres Officiers Généraux Moscovites, à qui il fit rendre leurs épées. Il ne demeura que deux heures dans cette Place, pour y rendre des actions de grâces à Dieu. Il retourna à la tête de ses Troupes, & se prepara à leur faire cueillir de nouveaux lauriers. Le Czar qui avangoit à grandes journées pour accabler son Ennemi, ap- prit en chemin la défaite de son Armée. Il avoit avec lui plus de quarante mille hommes ; par conséquent le double plus de monde que n'en avoit le Roi de Suède. Il ne fut

1700. point cependant tenté de prendre sa revanche: il redouta la présence d'un Ennemi, qui avec moins de vingt mille hommes en venoit de défaire près de quatre-vingt mille. Il retourna sur ses pas & fut assez politique pour se plaindre à St. Nicolas, Patron de la Moscovie, de ce qu'il avoit abandonné son Peuple dans cette occasion.

Auguste cherche des excuses pour ne point faire la paix.

Pendant que le Roi de Suède chafsoit les Moscovites de la Livonie, le Roi de Pologne écoutoit à Varsovie les propositions de l'Empereur & du Roi de France, qui le sollicitoient de se raccommoier avec le Roi de Suède, & il n'étoit guère occupé qu'à chercher des excuses, pour ne point accorder à ces deux Puissances ce qu'elles lui demandoient. Il vouloit les ménager, jusqu'à ce que la Diète générale, qui étoit sur le point de s'assembler, eût pris une résolution par rapport à la rupture, ou à la conservation de la paix avec la Suède. Auguste eût fort souhaité que la République fût entrée dans sa querelle. Cependant presque tout le monde convenoit, que le véritable intérêt

Intérêt de la Pologne dans cette affaire.

de

de la Pologne demandoit qu'elle ne prît aucun parti dans cette guerre, dont le bon & le mauvais succès lui pouvoient devenir également funestes. En effet quand même on se seroit emparé de la Livonie avec le secours des Moscovites: quelles allarmes ne devoit-on pas avoir du voisinage d'un Prince guerrier & entreprenant, qui sur le moindre prétexte pouvoit rompre avec ses Alliez & devenir leur ennemi. On ne prévoyoit qu'une sorte d'utilité pour la République dans cette guerre, c'étoit de donner de l'occupation à la Noblesse, afin de l'empêcher de se détruire elle même.

La Lithuanie venoit encore d'être tout récemment le Théâtre d'une scène sanglante, donnée par les deux Maisons de Sapieha & d'Oginski. Ces deux Familles reconciliées par les soins du Roi s'étoient de nouveau brouillées. Les Oginski forts de cinq ou six mille hommes, & ayant à leur tête le jeune Prince Wieszowski furent les Agresseurs: ils fondirent sur les terres du Prince Sapieha, & y commirent d'affreux désordres.

Troubles en Lithuanie.

K 2

Les

1700. Les Sapieha ne firent point attention au nombre de leurs Ennemis: ils n'écoutèrent que leur ressentiment. Ils tirèrent deux mille hommes de Wilda; & prenant avec eux quelques pièces de canon, ils marchèrent droit à l'Ennemi, qu'ils attaquèrent avec furie. Le choc fut rude; & dura long-tems. L'acharnement des Sapieha fut tel, que plus d'une fois la victoire pencha de leur côté. Le grand nombre prévalut à la fin: les Sapieha après avoir perdu une bonne partie de leurs gens, furent contraints d'abandonner leur Artillerie & de se retirer avec précipitation. Le carnage fut grand; il resta plus de mille hommes sur la place de part & d'autre.

Aktion
Barbare
des Parti-
sans d'O-
ginski.

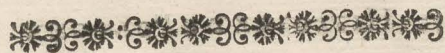
Ce ne fut pas ce qu'il y eut de plus affreux. Le combat fut suivi d'un spectacle qui inspira de l'horreur à tous les gens de bien. Le fils du Grand Général Sapieha & Wonnai Staroste de Brossau, s'étant rendus prisonniers à condition qu'on n'attenteroit point sur leurs personnes, lorsqu'ils arrivèrent au camp des vain-

queurs, la Noblesse aigrie des pertes 1700. qu'ils lui avoient causées, les reçut à grands coups de sabre & les coupa en pièces: barbarie sans exemple, & qui prouve que la bonne foi & les autres qualitez du cœur n'accompagnent pas toujours la naissance & les titres.

Tel étoit l'état bizarre où se trouvoit la Pologne à la fin de l'année 1700. Le Roi faisoit la guerre sans la participation de la République: Les Seigneurs du Royaume & la Noblesse prenoient les armes, contre la volonté du Roi & se massacroient impitoyablement: le Roi exposoit sa personne & épuisoit ses Domaines héréditaires pour conquérir une Province à la République, qui ne faisoit aucun cas de cette conquête; & les principaux Seigneurs de la République, au lieu d'aider leur Roi, qui se sacrifioit pour l'agrandissement du Pays, prenoient plaisir à désoler eux-mêmes une de leurs plus belles Provinces: fruit funeste de l'autorité partagée; autant elle est avantageuse pour le bien commun, lorsque le

Etat bizarre où se trouve la Pologne.

1700. Chef & les Membres font d'accord ;
autant produit-elle de mauvais effets,
quand les uns & les autres se servent
de leur pouvoir pour favoriser leur
ambition.



HISTOIRE
DE
POLOGNE
SOUS LE REGNE
D'AUGUSTE II.

LIVRE IV.

ON espéroit que la Diète 1701.
Générale, dont la con-
vocation étoit deman-
dée depuis si long tems
& avec tant d'instan-
ces, remettrait les cho-
ses dans l'ordre, & retabliroit sur tout
la tranquillité en Lithuanie. Ces
esperances flatteuses s'évanouirent
bien-tôt. Dès les premières démar-
ches que l'on fit pour la tenuë de
cette Assemblée, on trouva en che-
min

1701. min un si grand nombre de difficultés, que l'on fut obligé de la remettre jusqu'au Mois de Septembre.

La convocation de la Diète est différée.

Ce fut dans un Conseil de Sénateurs qui s'assembla le 15. de Janvier, qu'une résolution si peu attendue fut prise. Le Cardinal Primat ayant mis sur le tapis tous les chefs sur lesquels il étoit à propos de délibérer, il fut impossible de rien conclure sur le plus grand nombre. On convint seulement; Que la Diète Générale, qu'après plusieurs remises on s'étoit proposé de tenir au Mois de Mars, seroit renvoyée au Mois de Septembre, afin de faciliter les moyens de la tenir avec tranquillité; Que le Roi travailleroit de tout son pouvoir à la pacification des troubles de Lithuanie; Que pour cet effet il iroit faire quelque tems sa résidence dans ce Duché, & y pourroit faire marcher des Troupes Allemandes, pour donner du secours à la Maison de Sapiéha; Qu'à l'égard du Couronnement de l'Electeur de Brandebourg en qualité de Roi de Prusse, cette affaire seroit remise à l'examen de la

pré-

1701. première Diète Générale, ce qui n'empêcheroit pas que le Roi ne pût envoyer complimenter l'Electeur sur sa nouvelle dignité: enfin qu'il seroit permis à la Reine Douairière de rester quelque tems à Rome, sans que cela pût préjudicier aux revenus & à la pension qu'elle tiroit de la République.

Ces résolutions faisoient que presque tout demuroit indecis. Cependant le Roi ne laissoit pas d'obtenir ce qu'il desiroit. Il avoit principalement deux choses à cœur: le rétablissement des Sapiéha, & la continuation de la Guerre en Livonie. On lui facilitoit les moyens d'exécuter ces deux choses: l'une en lui permettant de faire marcher vers la Lithuanie des Troupes Allemandes; l'autre en différant la Diète, qui auroit pu s'opposer à la Guerre contre la Suède.

Auguste ne tarda pas à mettre à profit l'avantage qu'il venoit de s'assurer. Il devoit s'attendre que le vainqueur des Moscovites viendrait fondre sur ses troupes, dès que la saison per-

K 5

met-

Auguste obtient ce qu'il désire.

Il veut rechercher le Czar qui le prévient.

1701. mettroit aux armées de tenir la campagne. Il pensoit à relever le courage du Czar qu'il croyoit abbattu par le mauvais succès de la bataille de Narva, lorsqu'il se vit prévenir par ce Prince, qui l'exhorta lui-même à prendre une vigoureuse résolution, & qui demandoit à concerter avec lui les mesures qu'il devoit prendre, pour venger l'échec qu'il venoit de recevoir.

Ces deux Monarques avoient à résister à un Ennemi commun. Le moyen qu'ils crurent le plus expédient pour la réussite de leur entreprise, fut d'entrer dans de nouveaux engagements, & de serrer plus étroitement que jamais les nœuds de l'alliance qu'ils avoient ensemble. Ils convinrent d'une entrevue. Elle se fit à Birzen petite Ville de Lithuanie, & dura quinze jours. Au milieu des plaisirs, qui furent poussés à l'excès, car ces deux Princes y avoient à peu près un égal penchant; Auguste présenta au Czar un plan de la guerre qu'ils devoient faire de concert. Suivant ce Plan le Czar devoit mettre

Il s'ont une
entrevue.

tre au mois de Juin deux cens mille hommes en campagne: le Roi de Pologne s'engageoit de lui fournir cinquante mille hommes de Troupes Allemandes, qui seroient achetées de différens Princes, & qui enseigneroient la discipline militaire aux Moscovites: d'autre part le Czar devoit envoyer cinquante mille hommes en Pologne, pour y apprendre l'art de la guerre; il s'engageoit de payer en deux ans trois millions de Reichsdales au Roi de Pologne, qui promettoit de son côté d'entretenir vingt-huit mille hommes d'infanterie & huit mille chevaux. Toutes ces Troupes devoient agir contre le Roi de Suède en Livonie, en Ingrie & en Finlande.

On ne pouvoit imaginer rien de plus funeste pour la Suède, & peut-être pour une partie de l'Europe: c'étoit là le vrai moyen d'aguerrir les Moscovites. Le Czar connut tout l'avantage de ce Plan: il l'accepta & se proposa d'en recueillir tout le fruit qu'on lui laissoit entrevoir. Ces résolutions étant prises, les deux Monarques se rendirent ensemble à Mit-

Le Czar
goûte le
plan de la
guerre.

tau:

1701. tau: ensuite ils allèrent visiter les Forts de Dunamunde, d'Orange-Boom, & de Kokenhausen, & enfin les Lignes, où l'Armée Saxonne étoit postée au voisinage de Riga de l'autre côté de la Dwine: après quoi ils se séparèrent, en se promettant de se soutenir l'un l'autre, & de ne point faire de paix séparée. Le Czar reprit la route de Pleskow, & le Roi de Pologne celle de Varsovie.

Mécontentement à la Cour de Pologne.

Auguste à son retour dans sa Capitale ne trouva pas les esprits dans la tranquillité où il sembloit qu'il les avoit laissez, quand il en étoit parti. Il s'en falloit de beaucoup qu'il n'eût payé entièrement toutes les sommes qu'il avoit promises, soit avant son couronnement, soit après, pour s'affermir sur le trône. On avoit fait réflexion, que si l'on consentoit qu'il continuât la guerre, il pourroit s'épuiser de façon, qu'il ne seroit plus en état d'acquiescer ses promesses. Ce grief leur fit ouvrir les yeux sur d'autres auxquels ils n'auroient pas fait grande attention, sans cette circonstance. Ils recommençoient à murmurer

murer de ce que, contre les Loix du Royaume, les Troupes Saxones demeuroient sur les Terres de la République: ils témoignoit craindre que le dessein du Roi ne tendit à opprimer leur liberté. A ces griefs on ajoutoit celui du delai de la Diète Générale.

Et dans les Provinces.

Dans les Provinces le mécontentement étoit plus grand, & on y parloit encore plus haut qu'à la Cour. Il se tint une Diète particulière dans la Grande Pologne: il y fut résolu de députer vers le Roi & de lui faire les demandes suivantes: 1. d'ordonner que la Diète générale se tint au mois de Mai: 2. De conclurre la Paix avec la Suède: 3. D'affoupir les troubles de Lithuanie: 4. De faire retirer les Troupes Saxones du Pays: 5. De protester contre la Royauté & le Couronnement de l'Electeur de Brandebourg.

Les Députez eurent audience le 20. de Mars. Le Roi qui voyoit que toute la République en général expliquoit ses sentimens par la bouche de ces Députez, crut devoir user de

Ménagemens dont use le Roi.

1701. de ménagement à leur égard : il leur fit un accueil gracieux & leur dit, que dans toutes ses actions il n'avoit en vuë que la gloire de la République; que quoique la Diète générale eût été renvoyée par le Sénat au mois de Septembre, il ne laisseroit pas de la faire tenir beaucoup plutôt; qu'il avoit pris cette résolution avant l'arrivée des Députez, & qu'il feroit donner une réponse par écrit aux demandes qui lui avoient été faites.

Diète à
Varlovic.

La Diète fut effectivement convoquée pour le 30. de Mai; & la Grande Pologne parut satisfaite de cette déférence du Roi. Mais lorsque la Diète fut assemblée, les plaintes recommencèrent, & la désunion éclata parmi les Nonces dès le premier jour. Ceux de Lithuanie refusèrent d'assister à la Messe du St. Esprit & à la Procession, parce que le Maréchal Sapieha prétendoit y être le bâton de sa dignité à la main. Ils ne laissèrent pas de se trouver aux Conférences, qui se tinrent pour la nomination d'un Directeur de l'Assemblée, en

en attendant qu'on eût fait choix d'un 1701.
Maréchal.

On confia la bâton de Maréchal au Deputé de Pologne, & ce fut la seule chose qui se passa sans contestation. Quand on proposa d'aller saluer le Roi selon la coutume, le mécontentement éclata: On se plaignit vivement des Troupes Saxonnnes & l'on fit monter à vingt millions les dommages qu'elles avoient causez. Quelques Députez allèrent jusqu'à dire, qu'il falloit en demander la réparation au Roi & le prier de faire retirer incessamment ses Troupes, non seulement de la Pologne & de la Lithuanie; mais encore de la Livonie & de la Courlande: ils ajoutoient, qu'ils ne vouloient délibérer d'aucune autre affaire, si le Roi ne donnoit satisfaction à la République. D'autres plus modérez dirent qu'il falloit au moins donner au Roi le tems d'y penser. Enfin il fut résolu à la pluralité, qu'on envoyeroit au Roi des Députez qui lui représenteroient, qu'il étoit nécessaire pour le bien de la République, qu'il renvoyât ses Troupes en

Plaintes
qu'elle
fait.

Saxe;

1701. Saxe; qu'il fit la Paix avec la Suede; qu'il éloignât du Conseil les Ministres Allemands, & qu'il assoupît les différens de Lithuanie, au sujet de la Maiton de Sapieha.

Reponse
du Roi à
ces plain-
tes.

Auguste répondit qu'il n'avoit entrepris la Guerre que pour l'avantage de la République; que si elle trouvoit qu'il ne fût pas de son intérêt de la continuer, il étoit prêt à renvoyer ses Troupes, à condition qu'on le garantiroit que le Roi de Suède n'entreprendroit rien contre lui; & qu'enfin il vouloit bien concourir avec la Noblesse pour pacifier les troubles de Lithuanie. C'étoit en quelque manière accorder tout ce qu'on demandoit. Cependant la plupart des Nonces ne furent point satisfaits de cette réponse. Ils jugèrent que le Roi pensoit moins à les contenter, qu'à éluder leurs demandes. Mais comme ils n'étoient pas eux-mêmes d'accord, ils résolurent que chacune des trois Provinces qui forment la République s'assembleroit à part pour délibérer, & feroit ensuite rapport de ses résolutions à la Diète. Cet expédient ne réussit

Les Non-
ces n'en
sont pas
contens.

1701. réussit pas mieux. Les Assemblées Provinciales furent aussi divisées que les Assemblées Générales; de sorte que l'impossibilité qu'il y avoit à réunir les esprits, obligea à demander une nouvelle Diète. Le choix du jour donna matière à de nouvelles difficultés: les uns vouloient que la Diète fût convoquée pour le 15. de Septembre: d'autres demandoient un terme plus éloigné. Personne ne vouloit céder. On fut contraint de s'en remettre à la décision du Roi, à condition qu'il convoqueroit l'Assemblée avant le premier de Janvier 1702. On le pria en même tems de vouloir marquer le tems de la sortie de ses Troupes; d'interposer son autorité, pour appaiser les troubles de Lithuanie & d'ôter au Général Flemming la Charge de Grand Écuyer de Lithuanie, pour la donner à un Lithuanien.

Ce fut le premier Député de Pologne, qu'on chargea de cette commission, comme ayant fait pendant la Diète la fonction de Maréchal. Le Roi lui répondit qu'il convoqueroit

Promesses
que le Roi
fait à la
Diète.

1701. une autre Diète Générale pour le 22. de Décembre; & qu'il renvoyeroit ses Troupes Allemandes, dès qu'il auroit fait la Paix avec la Suède. Sur cela la Diète se sépara sans avoir pris aucune résolution. Elle ne fut pas seulement renvoyée au Mois de Décembre, elle fut entièrement annullée, afin d'é luder les plaintes de ceux qui avoient été remis à cette Assemblée pour quelque satisfaction.

Le Roi de Suède est informé des projets faits contre lui.

Tandis qu'Auguste étoit occupé à répondre aux plaintes des Polonois & à empêcher qu'ils ne se portassent à quelque résolution violente, le Roi de Suède songeoit à prévenir le succès des projets formez dans l'entrevuë de Birzen. Les Conférences s'y étoient tenuës la nuit, afin de rendre les résolutions plus secrètes. Cette précaution avoit été inutile: le Monarque Suédois avoit eu à Birzen un Espion, qui s'étant insinué adroitement dans la familiarité des Secretaires de quelques Ministres de Pologne & de Russie, tira d'eux le secret de leurs Maî-

Maîtres & courut le révéler au Prince qui l'avoit mis en besogne. 1701.

Les Suédois avoient passé l'hiver auprès de Narva; & les Troupes Saxonnnes étoient demeurées dans leurs Lignes, le long de la Dwine, dans le voisinage de Riga. Charles XII. savoit que ces Troupes devoient être augmentées au prémier jour de vingt mille Cosaques & de vingt mille Moscovites. Il résolut d'attaquer l'Ennemi avant qu'il eût reçu ce renfort, se mit en marche à la tête de quinze mille hommes d'Infanterie & de cinq mille de Cavalerie, & s'approcha de la Dwine, qu'il entreprit de passer à la vuë des Saxons qui étoient de l'autre côté. La nuit du 17. au 18. de Juillet il fit jeter un pont depuis Riga jusqu'à une Isle située au milieu de la Rivière. Six Bataillons y passèrent, & le 18. à la pointe du jour ils s'embarquerent sur des bateaux d'une nouvelle invention, dont les bords plus élevez qu'à l'ordinaire couvroient les troupes & pouvoient aussi se baisser pour former un pont, afin de favoriser le débarquement.

Il passe la Dwine.

1701. Ces six Bataillons abordèrent au rivage opposé dans un endroit marécageux ; & à mesure qu'ils débarquoient , les batteaux alloient se ranger à leur droite & à leur gauche pour les soutenir par le feu de leur Canon. Une autre chose facilita encore le débarquement : c'étoit un grand nombre de barques chargées de chanvre & de paille mouillée ; On y mit le feu il en sortoit une fumée épaisse , que le vent , favorable aux Suédois , chassoit du côté des Saxons ; ce qui leur déroboit la vuë de l'Ennemi & les empêchoit de s'opposer à sa descente.

Il bat l'Armée Saxonne.

A mesure que l'Infanterie prenoit terre , elle se rangeoit derrière ses chevaux de Frise & s'en faisoit un Retranchement. Les Saxons au nombre de cinq Bataillons & de dix sept Escadrons allèrent l'attaquer avec assez de vigueur. Mais soit qu'ils n'eussent pas l'avantage du terrain , soit qu'ils se rebutassent en voyant la contenance hardie des Suédois , ils se retirèrent dans un lieu sec , flanqué d'un marais & d'un bois où étoit leur Artillerie. Charles animé par le premier

mier succès qu'il avoit eu , ne balança pas à les venir attaquer : d'ailleurs il avoit plus de quinze mille hommes , & le Duc de Courlande n'en avoit que douze. Le choc fut vif : le combat sanglant. Le Duc n'oublia rien pour encourager ses Troupes. Il eut deux chevaux tuez sous lui. Il chargea trois fois la garde du Roi de Suède ; mais ayant été renversé de dessus son cheval , d'un coup de crocse de mousquet que lui donna un Suédois , l'épouvante se mit dans son Armée : elle ne rendit plus de combat ; chaque soldat ne chercha plus son salut que dans la fuite & les Cuirassiers du Duc eurent bien de la peine à le relever & à le tirer de la mêlée.

1701.

Ce Prince commençoit à rallier ses Troupes à Thomsdorp , environ cinq milles au-dessus de Riga ; les Suédois qui le poursuivoient , le contraignirent de fuir vers Kokenhausen , où étoit le gros de l'Armée Saxonne , avec les vingt mille Moscovites qui étoient venus la joindre. Elle ne s'y crut pas en sûreté ; elle se retira en Lithuanie , sous le canon de Birzen,

Il poursuit les fuyards.

1701.

Avantages
des Sué-
dois sur les
Moscovi-
tes.

après avoir fait sauter les fortifications de Kokenhausen.

Cet échec coûta au Roi de Pologne autour de deux mille hommes sans compter près de quinze cens prisonniers & un butin assez considérable. Il avoit été précédé quelques jours auparavant d'un autre avantage que les Suédois avoient remporté sur six mille Moscovites, dont trois mille étoient demeurez sur la place. Il fut suivi de la perte de Mittau, Capitale du Duché de Courlande, de la réduction de toutes les Places dont les Saxons s'étoient emparez & de la perte de tous leurs magasins. Il ne leur resta que le Fort de Dunamunde, qui tint jusqu'à la fin de l'année. Les Envoyez de l'Empereur, du Roi de Dannemarc & des Etats Généraux offrirent la médiation de leurs Maîtres pour accommoder les différens entre le Roi de Pologne & le Roi de Suède : celui-ci fier du succès de ses armes dit, qu'il ne pouvoit leur donner audience qu'à la fin de la Campagne. Déjà il avoit conçu le dessein de détrôner son En-

ne-

nemi: dessein qui eût pu être mis au 1701. nombre des choses impossibles, si l'événement ne l'eût vérifié.

La nouvelle de la défaite des Saxons, ayant été portée à Varsovie, y jetta la Cour dans la consternation. Consternation d'Auguste. Auguste en fut d'autant plus frappé, qu'il voyoit que c'étoit l'élite de ses Troupes, qui avoit laissé passer la Dwine aux Suédois, & que bien loin de s'attendre à une pareille dérouté, il se flattoit que son armée fortifiée par le renfort que lui avoient amené les Moscovites, seroit en état de pénétrer bien avant dans la Livonie.

Ce Prince regrettoit de n'avoir pu lui même se rendre à la tête de son Armée: il en avoit été empêché par un accident. Il étoit tombé de cheval, en revenant de dîner d'une maison de Plaisance à deux lieues de Varsovie, & s'étoit démis le bras gauche.

Mais si le Roi fut touché de la défaite de ses Troupes, les Mécontents du Royaume qu'on nommoit communément les Républicains, s'en réjouirent. Ils prévoyoit qu'Aug-

Joie de ses Ennemis.

1701. guste seroit enfin obligé de faire sortir du Pays ses Troupes Allemandes; car ils ne s'imaginoient pas que la Pologne eût rien à appréhender des Armes Suédoises. Le Primat, s'il est vrai qu'il agit encore sincèrement alors, en avoit la même opinion; & il le témoigna au Roi de Suède dans une lettre qu'il lui écrivit de l'avis du Sénat le 27. de Juillet. Il lui disoit que l'amitié sincère, que la Nation Polonoise avoit coutume d'entretenir avec ses voisins, l'amour de la justice, un préssentiment de l'avenir & la foi des Traitez conclus entre la Pologne & la Suède, avoient détourné la République de s'engager dans la Guerre présente; qu'il avoit paru dans la dernière Diète Générale, que le Roi de Pologne, entrant dans les sentimens de ceux qui étoient portez pour la Paix, ne souhaitoit rien tant, que de voir cette Guerre terminée; que si néanmoins le Ciel en décidoit autrement, il conjuroit sa Majesté Suédoise, au nom & selon les vœux de toute la République, de ne point faire de dommage & encore moins d'in-

Le Primat
écrit au
Roi de
Suède.

d'invasion sur les Frontières du Royaume, ni dans les Provinces qui en dépendent: ensorte, ajoutoit-il, que votre Majesté conserve avec nous la même amitié, que nous avons inviolablement entretenuë de notre part.

Dans le même tems, la Noblesse de Lithuanie envoya au Roi Charles deux Députez, qui lui remirent un Mémoire conçu à peu près dans les mêmes termes. Après avoir représenté que la République étoit un Corps distinct du Roi, qu'elle étoit en parfaite amitié avec la Couronne de Suède, & qu'elle n'avoit jamais consenti à l'invasion de la Livonie; On supplioit Charles de retirer ses Troupes des Villes & des Frontières de Pologne: On l'assuroit que l'on observeroit religieusement le Traité d'Oliva, & qu'on ne participeroit à aucune démarche capable de lui déplaire.

Le Roi de Suède ne convenoit pas que toute la République eût entretenu inviolablement l'amitié avec la Suède. Plusieurs Membres de ce

L. 5 grand

Députa-
tion vers
ce Prince.

1701. grand Corps avoient favorisé l'entreprise d'Auguste sur la Livonie, & l'on avoit vu quantité de Polonois dans son Armée. De plus Charles n'ignoroit pas que la République avoit laissé rompre la glace, dans le dessein de se mettre de la partie, si l'entreprise réussissoit. Néanmoins ce Monarque répondit au Primat d'un style à faire croire qu'il n'avoit aucun ressentiment contre les Polonois. Il déclaroit être satisfait de la République, par rapport à la Guerre que lui avoit faite Auguste, & témoignoit d'avoir fort à cœur d'entretenir avec elle une parfaite intelligence. Il ajoutoit que son séjour en Courlande ne devoit lui donner aucun ombrage, & que le Duc Ferdinand ayant pris part à cette Guerre d'une manière si ouverte, il ne pouvoit moins faire que d'user de ses droits contre un Ennemi déclaré. Je n'ignore pas les maux de la République, disoit-il en finissant, ni l'oppression qu'elle souffre de la part des Troupes Saxonnnes, ni le violement de vos libertez par le Roi Auguste, qui se rend

Sa réponse
au Primat.

rend par là indigne du trône qu'il occupe. C'est pourquoi je suis prêt à aider la République de tout mon pouvoir, afin qu'elle puisse maintenir ses Lois & sa liberté. 1701.

Deux choses empêchèrent que cette lettre n'eût l'effet que le Roi de Suede s'en étoit promis. L'offre qu'il faisoit de delivrer la Pologne de l'oppression fit ouvrir les yeux à une Nation qui n'aima jamais que ses voisins se mêlassent de ses affaires. L'idée d'une Armée étrangère prête à entrer dans le Royaume, allarma les esprits, & força de chercher à parer le coup, en mettant Auguste en état de résister à un Ennemi qui osoit entreprendre de le détronner. Mais ce qui décida & qui changea tout d'un coup le mécontentement en confiance & en tendresse; ce fut la démarche que fit Auguste de renvoyer l'Armée Saxonne. L'éloignement de ces Troupes étrangères, ôtant désormais tout prétexte de plaintes, dissipâ l'ombrage qu'on avoit pris: chacun temoigna autant de zèle pour la défense de sa personne & de son trône,

Obstacles
qu'il trou-
ve.

Auguste
renvoie
ses Trou-
pes Saxon-
nes.

1701. ne , qu'il avoit paru peu de tems auparavant disposé à l'abandonner. Le Primat lui-même quoique d'intelligence avec Charles pour le détrônement d'Auguste, envoya aux Palatinats des Lettres circulaires, où il représentoit que le mauvais succès des armes du Roi intéressoit toute la République, qui devoit être, disoit-il, aussi unie avec lui, que la tête l'est avec les autres membres du Corps humain : il détailloit tous les mouvemens qu'il s'étoit donnez pour accommoder les deux Rois qui étoient en armes, & pour engager le Roi de Suède à épargner les frontières du Royaume, & à vivre en bonne intelligence avec la République : il faisoit voir que Auguste ayant retiré toutes ses Troupes non seulement de la Courlande, mais aussi de la Lithuanie, il étoit du devoir de la République de prendre soin de sa personne, qui se trouvoit destituée de Troupes. Le danger, ajoutoit-il, n'est pas présentement à la porte, il est dans la maison. Il faut penser aux moyens de s'en délivrer promptement, sans per-

Lettres circulaires du Primat.

perdre de tems à de longues délibérations. 1701.

Le Roi écrivit aussi dans le même tems des Lettres circulaires. Il y notifioit à la Noblesse, que pour complaire à la République, il avoit renvoyé ses Troupes en Saxe ; que par-là il se trouvoit dénué de forces & exposé à tout ce que le Vainqueur voudroit entreprendre, & que la République n'ayant elle-même qu'un petit nombre de Troupes, elle se trouvoit dans le même peril que lui. A cette nouvelle les Palatinats de Cracovie, de Lublin & de Sandomir firent assurer ce Prince par leurs Députez, qu'ils étoient résolus à l'assister de leurs biens & de leurs vies. Le Palatinat de Cujavie somma de plus le Primat d'écrire au Roi de Suède, que comme la République ne l'avoit jamais prié de se mêler de ses affaires, elle espéroit qu'il ne tenteroit rien pour la détourner de la fidélité qu'elle devoit à son Souverain. Tous les autres Palatinats de la Pologne déclarèrent Ennemis de la Patrie, quiconque ne s'emploieroit pas de tout

Lettres du Roi à la Noblesse.

Somma-
tion faite
au Pri-
mat.

1701. tout son pouvoir à la conservation de l'honneur, de la réputation, & de la personne du Roi. Quant à la Lithuanie, elle ne fit aucune démarche; parce que la division y étoit toujours fort grande.

L'ardeur
du Czar
rallentie.

Jusqu'à là le Czar ne s'étoit pas pressé d'exécuter le Plan qu'il avoit fait avec Auguste dans l'entrevuë de Birzen. La mauvaise fortune de l'Armée Saxonne avoit rallenti l'ardeur qu'il avoit de venger la perte de la Bataille de Narva; outre qu'il voyoit Auguste hors d'état de l'aider des cinquante mille hommes, qu'il devoit faire lever dans l'Empire. Il se contenta d'envoyer dans la Livonie vingt mille Moscovites, qui furent quelquefois aux mains avec les Suedois; mais presque toujours avec perte; & qui se retirèrent enfin dans leur Pays.

Promesses
des Polo-
nois au
Roi.

Auguste n'avoit plus de secours à attendre que des Polonois; mais il sembloit qu'il pouvoit compter sur eux. Tous les jours de nouveaux Députés venoient promettre de la part des Diètes particulières, que la Noblese

blesse prendroit sa défense: le Sénat avoit résolu de faire la guerre au Roi Charles, s'il s'obstinoit à poursuivre ses conquêtes; & après la démarche que venoient de faire les Sénateurs, le dissimulé Primat n'avoit pu se dispenser d'écrire de nouveau au Roi de Suède, comme il en avoit été sommé par le Palatinat de Cujavie. Le style de sa lettre étoit touchant: on y voyoit ces expressions insinuantés dictées en apparence par l'esprit de concorde & de justice, pièges dont l'esprit humain peut difficilement se garantir, s'il ne connoît à fond le motif de celui qui les met en œuvre.

Lettre du
Primat au
Roi de
Suède.

Charles qui connoissoit les véritables intentions du Cardinal, savoit à quoi s'en tenir. Bien loin de se laisser fléchir aux exhortations que lui faisoit le Primat d'user de sa fortune avec modération, il montra par sa réponse qu'il étoit plus sensible à la gloire de la vengeance, qu'à celle de vaincre son ressentiment. Il déclaroit qu'il vouloit entretenir l'ancienne amitié & la bonne intelligence avec

Reponse
que lui
fait ce
Prince.

1701. avec la République, pourvu qu'elle ne se mêlât point de l'injuste guerre que lui faisoit le Roi de Pologne, qu'il étoit juste & convenable à l'intérêt commun d'ôter le gouvernement à un Roi, qui avoit enfreint les privilèges des Polonois, & de lui donner un successeur en qui on pût avoir plus de confiance & dont le voisinage fût moins dangereux. C'est, poursuivoit-il, le véritable moyen de prévenir la ruine totale de la République, que de la délivrer d'un Roi, qui viole les principaux points des Capitulations, qui fait tous ses efforts pour détruire la liberté de la noblesse, & pour imposer à la Nation le joug d'un autorité despotique.

Divers effets qu'elle produit.

Cette lettre ne fit pas le même effet sur tous les esprits. Si elle picqua d'honneur un grand nombre de Polonois & les engagea de se dévouer à la défense & à la conservation de la dignité de leur Souverain, elle en intimida d'autres, qui craignoient l'entrée d'une Armée victorieuse sur les terres de la République : enfin elle en

encouragea d'autres qui jusque-là s'étoient contentez de cabaler en secret. Ils levèrent le masque, & commencèrent à se déclarer ouvertement pour la liberté & pour la justice; quoique l'on ne sût guère ce que l'on prétendoit par ces deux choses.

La division & le désordre étoient encore plus grands dans la Lithuanie. Tant que les Sapiéha avoient vu le Roi en état de les appuyer, ils s'étoient tenus attachés à ce Prince. Quand ils apprirent qu'il avoit renvoyé ses Troupes & qu'ils n'avoient plus de secours à attendre de sa part, ils recherchèrent le Roi de Suède & s'engagèrent de favoriser ses desseins. Mais en même tems Oginski & ses Adhérans, par une démarche assez bizarre, se tournèrent du côté d'Auguste, s'attachèrent à son service & promirent de soutenir ses intérêts au péril de leur vie.

Le Roi de Suède avoit fait marcher quelques compagnies de Dragons au secours des Sapiéha, qui les chargèrent de garder le passage de Kroting. Ces Troupes ne faisoient

Tome II.

M

en

1701.

Désordres en Lituanie.

1701.

Oginski
est repoussé
avec
perte.

en tout que deux cens Dragons. Aussi-tôt Oginski se mit à la tête de deux mille hommes & alla les attaquer. Malgré la superiorité du nombre, Oginski fut repoussé avec perte. Ce fut là le commencement de la rupture entre les Lithuaniens & les Suédois. Le Roi Charles qui jusques-là avoit ordonné à ses gens de s'abstenir de toute violence, envoya en Lithuanie un nouveau détachement de deux mille cinq cens hommes, sous le conduite du Colonel Humeregrer Ecoffois, & leur donna ordre de ne plus rien ménager & d'attaquer Oginski par tout où ils le rencontroient. Peu de tems après il suivit lui même ce détachement à la tête de sa garde à cheval & de deux mille Grenadiers.

Oginski étoit posté auprès de Pelzen avec quatorze mille hommes : Dans le tems que les Suédois s'approchoient de lui, il détacha quatre mille hommes à qui il donna ordre d'aller faire le dégât sur les terres du Chancelier Radziwil, qui suivoit le parti des Sapiéha. Le Roi de Suède pro-

profita de cette occasion pour l'aller 1701.
attaquer. A son approche Oginski se mit en Bataille & soutint le premier choc de pied ferme. Mais le Roi ayant paru à la tête de cinq cens Grenadiers, la Cavalerie Lithuanienne, qui ne put soutenir leur feu, fut mise en déroute & ne disputa plus la victoire. Charles ne fit plus de difficulté alors de prendre ses quartiers en Lithuanie & dans la Province de Samogitie. Il publia une Déclaration portant qu'il ne cesseroit point de poursuivre Oginski & ses Partisans, qu'on n'eût rendu justice aux Sapiéha.

Autre
échec qu'il
reçoit.

Les Suédois eurent à peu près dans le même tems un autre avantage. Le Roi Charles n'avoit point voulu assiéger le Fort de Dunamunde dans les formes : il s'étoit contenté de le tenir bloqué & d'y faire jeter quelques bombes. Le Colonel Canitz, qui commandoit dans ce Fort, se trouvant réduit à l'extrémité, sans munitions, sans espoir de secours, & n'ayant plus que 54. hommes en état de service, demanda à capituler le

Le Fort de
Duna-
munde
rendu aux
Suédois.

1701. 15. de Decembre, & envoya même au Comte Dahlberg un projet des conditions auxquelles il offroit de se rendre. Ces conditions furent envoyées aussi-tôt au Roi; quoique l'on fut persuadé qu'il ne les accepteroit pas & qu'il voudroit avoir la Place à discrétion. On y fut pourtant trompé. Charles admira la fidélité du Gouverneur, donna des louanges à son courage, & pour lui marquer son estime, il lui accorda une capitulation aussi honorable, qu'il pouvoit la souhaiter. Elle fut signée le 21. après quatre mois de blocus & l'évacuation fut faite le lendemain.

Diète Générale à Varsovie.

Le même jour que le Fort de Dunaumunde fut évacué on fit à Varsovie l'ouverture de la Diète Générale. Le bâton de Maréchal de la Diète y fut présenté par provision au Nonce de Siemie qui l'accepta. Mais quand on voulut proposer l'élection d'un Maréchal, trois Députés dirent que leurs Instructions portoient, qu'ils ne consentiroient point à cette élection, qu'au paravant on n'eût appaisé les troubles de Lithuanie. Les Nonces de ce

Du-

Duché s'opposèrent fortement à cette demande, & Zaradeek, Enseigne de la Province de Samogitie, lut un endroit de ses Instructions qui embarrassâ la Diète: Il y étoit marqué positivement, que les Nonces de cette Province ne consentiroient à aucun accommodement avec la Maison de Sapieha, sous peine de perdre leur honneur & leurs biens; que l'on procederoit d'abord à l'élection d'un Maréchal, & qu'on prononceroit ensuite une sentence contre les Sapieha, pour les declarer infames & Ennemis de la Patrie.

Zembec, Référéndaire de la Couronne, ayant obtenu le 23. la permission de parler, conseilla d'éprouver d'abord les moyens de la douceur, pour terminer les différens de Lithuanie, & d'envoyer ensuite des Députés au Roi de Suède, pour lui demander qu'il eût à se retirer de la République. Trois Députés de la petite Pologne appuyèrent cette proposition de leur suffrages. Zaradeek s'y opposa fortement & répéta ce qu'il avoit dit le jour précédent. Les

Proposition qui y est faite.

M 3

Non-

1701. Nonces de Podlachie lui repliquèrent qu'on ne pouvoit pas traiter les Princes de la Maison de Sapieha comme des Ennemis de la Patrie, & les déclarer infames, puis qu'ils n'étoient encore convaincus d'aucun crime. Un Nonce de Czerffe représenta que les titres d'infames & d'ennemis de la Patrie convenoient mieux aux Républicains de Lithuanie, qui vouloient reconnoître le Roi pour maître absolu. Les Lithuaniens ne répondirent point à cette recrimination. Un d'entre eux au contraire protesta, que toute la Lithuanie ne s'opposoit pas à l'accommodement avec la Maison de Sapieha, & qu'une bonne partie de la Noblessé ne souhaitoit rien plus ardemment, que de pouvoir trouver des moyens équitables pour appaiser les différens. Sur les représentations qui furent faites par Humieniski, Nonce de Russie, on chargea le Maréchal Provisionnel de demander au Roi, s'il souhaitoit sincèrement que les différens de Lithuanie fussent terminés.

Autre proposition. On s'attendoit de recevoir dans la trois-

troisième Session une réponse du Roi. 1701. Mais le Maréchal dit, qu'il n'avoit osé faire aucune proposition à S. M. parce que la résolution de la Diète n'avoit pas été unanime. Sur cela trois Nonces de Mazovie proposèrent de charger le Maréchal de faire au Roi les demandes suivantes: „ 1. S'il „ savoit quelques moyens pour pacifier les troubles de Lithuanie: „ 2. De dégrader ceux qui avoient „ conseillé la guerre de Livonie: „ 3. De renvoyer en Saxe le reste „ des Troupes Allemandes qui étoit „ dans la Province de Mazovie. Tous les Deputez consentirent à ces demandes & l'Assemblée se sépara just qu'après les Fêtes.

Le 29. le Maréchal provisionnel fit le rapport de sa commission. Il dit que le Roi lui avoit répondu: 1. Qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour appaiser les troubles de Lithuanie; mais que ses bonnes intentions n'avoient pas eu l'effet qu'il en avoit espéré, & qu'il prioit la République elle-même de chercher les moyens les plus conven-

Rapport
du Maréchal
Provisionnel.

1701. nables pour pouvoir parvenir au but qu'on se proposoit : 2. Qu'il ignoroit s'il y avoit encore des Troupes Allemandes dans la Mazovie ; & que si cela étoit , il donneroit ses ordres pour les faire sortir : 3. Qu'il avoit déjà déclaré les motifs qui lui avoient fait entreprendre la guerre de Livonie ; savoir pour satisfaire aux *Pacta Conventa* , qui l'obligeoient à réunir à la Couronne les Provinces qui avoient été envahies. Il y eut quelques débats ce jour-là. On avoit proposé que toute l'Assemblée allât trouver le Roi , afin de le prier de vouloir s'employer sincèrement pour pacifier les différens de Lithuanie ; & l'on ne put s'accorder sur ce point.

Ordre qui
lui est
donné.

Le 30. on convint d'ordonner au Maréchal qu'il allât supplier le Roi de faire reprendre les Traitez , qui avoient été commencez au sujet des affaires de Lithuanie , & de fixer un terme & un lieu où se trouveroient les Députés de la Diète & ceux du Sénat. On reçut la réponse du Roi le lendemain. Elle portoit qu'à la

re-

recommandation de la Noblesse il 1701. vouloit bien faire reprendre les Traitez commencez & nommer pour Commissaires les Sénateurs présents. On fit une nouvelle prière au Roi : on lui demanda que les Traitez fussent terminez dans trois jours.

Dès qu'on eût entamé les conférences , il y eut de grandes difficultés de la part des Sénateurs Commissaires. Ils ne pouvoient entre autres consentir à l'amnistie générale , que la Maison de Sapiéha ne vouloit point accorder. Elle demandoit fortement la punition de ceux qui avoient donné la mort au jeune Prince Sapiéha , Grand Ecuyer de Lithuanie ; & les Lithuaniens au contraire prétendoient , qu'ayant fait tant que de consentir à un accommodement , la Maison de Sapiéha ne devoit point faire difficulté de mettre dans un oubli général tout ce qui s'étoit passé. Enfin après quelques débats , on convint le 16. de Janvier : „ Que la „ Maison de Sapiéha seroit rétablie „ dans tous ses biens , honneurs , „ charges & prérogatives , dont elle

Rétablis-
sement de la
Maison de
Sapiéha.

M 5

avoit

1702. „ avoit joui par le passé; Que toutes les hostilités, injures & dommages causez de part & d'autre pendant les troubles, seroient oubliés & pardonnés au moyen de l'amnistie (a) générale qui étoit accordée; Que la dispute entre la Maison de Sapieha & celle de Radziwil, touchant la tutelle de la Princesse de Neubourg, seroit renvoyée à l'arbitrage de quelques personnes d'autorité“.

Cet accommodement fut signé le 17. par les deux Partis, & l'on se rendit ensuite dans la grande Eglise, où l'on chanta le *Te Deum* en actions de grâces. La Diète Générale reprit alors ses délibérations, pour convenir d'une Ambassade, qui devoit être envoyée au Roi de Suède, pour élire un Maréchal & pour délibérer sur divers points qui concernoient l'état des affaires du Royaume. Mais la di-

La Diète se sépara tumultueusement.

(a) On exceptoit de l'amnistie un certain Chanoine nommé *Biezoo*, qui devoit être jugé; parce qu'il avoit été le principal auteur du meurtre du jeune Prince de Sapieha.

vision s'étant mise parmi les Nonces, la Diète qui voyoit ne pouvoir prendre aucunes révolutions, se sépara tumultueusement le 7. de Février. 1702.

Pour suppléer au défaut des Résolutions de la Diète Générale, Auguste convoqua un grand Conseil. Les points qu'il proposa à décider, faisoient connoître l'embarras où il se trouvoit. Il demandoit comment on pouvoit chasser les Suédois de la Lithuanie? Si le Sénat ne pourroit pas trouver un remède plus convenable que l'Ambassade qu'on avoit proposé d'envoyer au Roi de Suède? En cas que cette Ambassade eût lieu, de quelles personnes elle seroit composée? Quels sujets on choisiroit & où l'on prendroit l'argent nécessaire pour leur dépense? quelle réponse on rendroit à l'Ambassadeur de Moscovie, qui demandoit d'être admis à l'audience; & si l'on enverroient une Ambassade au Czar? Ce qu'il y avoit à faire pour la sûreté du Roi & de la République, en cas que les Suédois entraissent plus avant dans le Royaume? A quels nouveaux moyens on devoit avoir recours pour subve-

Assemblée d'un Grand Conseil.

nir

1702. nir aux dépenses de l'Artillerie, des Munitions & de l'Armée?

Propositions que le Roi y fait faire.

On étoit occupé à délibérer sur ces Articles, lorsque le Roi envoya le Palatin de Marienbourg, pour faire deux autres propositions. Premièrement il offroit de payer de ses propres deniers deux Quartiers à l'Armée de la Couronne, à condition qu'elle l'assisteroit contre le Roi de Suède: secondement il demandoit qu'on lui permît de faire venir douze mille Saxons pour les joindre à l'Armée de la Couronne. Le Primat répondit au nom de l'Assemblée; & sa réponse devoit du moins donner à penser qu'il étoit d'intelligence avec le Roi de Suède. Il dit qu'à l'égard du premier point, ce seroit une dépense inutile, puisque l'Armée ne s'engageroit pas dans cette guerre, sans le consentement de la République. A l'égard du second point il fit entendre, qu'il ne conseilloit pas au Roi de faire revenir ses Troupes Saxonnes, parce que ce seroit le moyen d'exciter de nouveaux troubles dans le Royaume.

Le

Le grand Conseil ne laissa pas de 1702. décider plusieurs points; entre autres; que la Pospolite monteroit à cheval, afin qu'en cas de besoin la République se trouvât en état de défense; que le Roi inviteroit les Puissances garantes de la Paix d'Oliva à s'employer pour le maintien de ce Traité; qu'il donneroit audience à l'Ambassadeur de Moscovie; qu'il ne nommeroit point un Ministre, pour aller résider auprès du Czar, que du consentement de la prochaine Diète; & qu'on envoyeroit au Roi de Suède l'Ambassade qui avoit été proposée.

Points décidés par cette Assemblée.

Auguste, obligé de se remettre à la discrétion des Sénateurs, tâcha de sauver du moins l'honneur de la Royauté: il fit partir un de ses Chambellans au Roi de Suède. Auguste envoya un de ses Chambellans au Roi de Suède. pour aller en Lithuanie notifier au Roi Charles, que l'Ambassade de la République se mettroit incessamment en chemin, & pour lui demander en quel lieu il lui plairoit de la recevoir & de lui donner audience. Mais comme ce Chambellan n'avoit pas eu

1702. eu la précaution de prendre un passeport du Primat on le fit arrêter, comme étant venu de la part d'un Prince Ennemi.

Ambassade
de la Re-
publique
au même
Prince.

L'Ambassade ne laissa pas de partir. Elle étoit composée de cinq Sénateurs; Savoir du Waiwode Galeski, du Comte de Tarlo, des deux Krispins & d'Oginski. Ils rencontrèrent le Roi de Suède à Dlogowietz, lieu situé à quelques milles en deça de Grodno; car Charles ayant laissé des Garnisons dans quelques Places du Duché de Lithuanie, s'étoit mis en marche & s'approchoit de la Pologne. Ce Prince donna audience aux Ambassadeurs dans sa tente. Dans le discours qui lui fut fait, les Ambassadeurs le supplioient, de vouloir maintenir la Paix avec la République, soulager le Pays & permettre qu'ils entrassent en conférence avec ses Ministres. Le Comte Piper leur répondit au nom de son maître; que leurs propositions étoient agréables; que Charles n'avoit pris les armes, que par la nécessité de sauver ses Etats de l'invasion de l'Ennemi; que sa

con-

conduite étoit fondée sur le droit de la Nature & des Gens; qu'il alloit travailler en même tems au repos & à la sûreté de la République, & qu'il comptoit que tous les bons Polonois agiroient de concert avec lui.

Charles promit encore aux Ambassadeurs de nommer des Commissaires pour conférer avec eux, & indiqua même le lieu, où se tiendroient ces Conférences, mais soit qu'il ne crût pas devoir retarder sa marche, soit qu'il ne trouvât pas la République assez prompte à entrer dans ses vues, il leur fit dire qu'il feroit tenir les Conférences à Varsovie; & aussitôt il prit sa route vers cette Capitale. Il se fit précéder par un nouveau Manifeste. Dans cet Ecrit il déclaroit qu'il ne sortiroit point du Royaume que le Roi de Pologne son Ennemi & celui de la République, ne fût retourné en Saxe, & qu'on ne lui eût donné un Successeur. Il invitoit les Polonois à se joindre à lui; & tâchoit de leur prouver que leurs intérêts & les siens ne différoient en rien.

Qui avance
jusqu'à
Varsovie.

Après

1702.

Auguste se
retire à
Cracovic.

Après cette Déclaration autentique il continua sa marche vers Varsovie, à la tête de dix mille hommes. Le Roi l'avoit déjà abandonnée quatre jours avant que l'Armée Suédoise en aprochât : Il en étoit parti le 16. de Mai, & s'étoit retiré à Cracovie, où le Nonce du Pape & les Ministres de l'Empereur & du Czar l'avoient suivi. Un petit nombre de Sénateurs s'y étoit aussi rendu. Avant son départ il avoit tenu un Conseil avec eux, & il y avoit été arrêté, que l'Armée de la Couronne se mettroit en campagne, qu'elle s'assembleroit le 26. du même mois de Mai auprès de Léopol, & que le Roi pourroit y joindre les six mille Saxons qui lui avoient été accordés pour sa garde par les *Pacta conventa*; mais on exigeoit qu'ils seroient commandés par le Maréchal de la Couronne, & qu'ils sortiroient du Royaume, aussi-tôt que la paix seroit faite; Qu'Auguste seroit publier des Universaux pour la convocation des Diètes Provinciales, afin d'en tirer les secours nécessaires dans

l'oc-

1702.

l'occurrence où l'on étoit; Que le Roi & le Primat demanderoient aux Puissances garantes de la Paix d'Olivia & principalement à l'Empereur d'interposer leurs bons offices, pour ménager la Paix avec le Roi de Suède; Et que l'on s'accommoderoit avec l'Electeur de Brandebourg, au sujet du Titre de Roi de Prusse, qu'on lui avoit disputé jusque-là.

Auguste, avant que de laisser Varsovie, fit publier ses Universaux pour convoquer la Pospolite au 22. du mois: il envoya ordre en Saxe à quatre Régimens d'Infanterie de 1800. hommes chacun & à quatre Régimens de Cavalerie de 1200. chevaux, de se rendre aussi-tôt aux frontières de Silésie. Mais avant que ces Troupes pussent être assemblées, le Roi de Suède étoit aux portes de la Capitale. Il arriva le 22. à Prague à trois milles de Varsovie; avec une escorte de six mille chevaux. Le 23. il passa la Vistule, & se rendit *incognito* à Varsovie, pour voir la Ville: après quoi il retourna à Prague, où la plus grande partie de son Armée

Tome II.

N

mée

1702. mée se rendit le lendemain. Le 25 un Détachement passa le fleuve, arriva devant Varsovie, & somma les Bourgeois de rendre la Place. Le Commandant fit d'abord quelque difficulté pour la forme; mais bientôt il ouvrit les Portes, & reçut les Suédois, qui établirent des corps de garde par tout. Le peu des Troupes Polonoises qui étoient dans le Château en sortirent, & furent escortées un certain espace de chemin.

Varsovie
ouvre ses
portes aux
Suédois.

Le Primat
écrit au
Roi de
Suède.

Le Primat, qui s'étoit retiré de Varsovie avant qu'Auguste en sortit, ne put se dispenser pour conserver du moins la décence de son caractère, d'écrire au Roi Charles, touchant son entrée dans le Royaume. Ce Prince lui fit réponse sur le champ & le pria de se rendre à Varsovie afin de conférer sur ce qui seroit le plus convenable, pour le rétablissement de la tranquillité publique. Le Primat qui ne vouloit pas encore lever le masque, en usa comme avoit fait le Gouverneur de Varsovie: Il affecta de se montrer difficile sur ce que le Roi Charles lui demandoit. Il préten-

tendit que ce Prince lui accordât pré- 1702.
mièrement certains points préliminaires; mais il consentit à la fin, à ce que Charles souhaitoit.

Il lui falloit un prétexte pour ex- Prétente
cuser une demarche de cette nature: qu'il trou-
il n'eut pas de peine à le trouver. ve.
Il eut recours à la perfidie. Il voyoit Auguste réduit à une telle extrémité, qu'il accepteroit toutes les propositions, qui lui donneroient l'espérance d'un accommodement: il l'alla trouver & lui insinua que Charles n'étoit pas éloigné d'entendre à un accord raisonnable. Auguste, qui, à ce qu'on prétend, avoit déjà tant fait que de demander la Paix en chargeant la Comtesse de Konigsmarck, (*) d'une négociation secrète auprès du Monarque Suédois, n'eut garde de rejeter une pareille proposition: Il permit au Primat de se ren-

(*) On veut que cette Comtesse, aussi renommée par son esprit que par sa beauté, s'étoit renduë au Camp Suédois en Lithuanie, pour entamer un Traité secret de pacification; mais que le Roi de Suède refusa même de la voir.

1702. rendre à Varsovie avec le Comte Leskczinski, Grand Trésorier de la Couronne, qui avoit goûté le projet du détrônement.

Il a une entrevuë avec le Roi de Suede.

L'entrevuë se fit à Prague, sans grande cérémonie, dans une chambre qui n'étoit même pas tapissée, & en présence du Duc de Holstein Beaufrère de Charles, du Comte Piper son premier Ministre & de plusieurs Officiers généraux. Le Roi avança trois pas au devant du Primat, qui lui fit un compliment Latin, auquel le Comte Piper répondit en François. La conférence commença ensuite : elle dura un quart d'heure. Ils en eurent encore d'autres les jours suivans. Le détrônement d'Auguste en étoit le principal objet, & le Roi de Suède y déclara, qu'il ne fortiroit point de Pologne, qu'il n'en eût entièrement chassé Auguste & qu'il n'eût donné un autre Roi aux Polonois. Le Primat qui voyoit dans cette déclaration un acheminement à la consommation de son ouvrage, la fit savoir aussi-tôt à tous les Palatinats : il feignoit d'en avoir un extrême déplaisir ; mais en même

Le détrônement d'Auguste en est l'objet

tems,

tems, il faisoit sentir l'impossibilité où l'on étoit de s'opposer aux volontés du Vainqueur. 1702.

Cependant les affaires d'Auguste n'étoient pas encore desespérées ; & Charles pour pouvoir se flatter de donner la Loi, avoit beaucoup de chemin à faire. Il devoit auparavant dissiper l'Armée de Saxe, qui venoit au secours de son maître ; il avoit aussi à réduire les Palatinats de Cracovie, de Siradie, de Sandomir, de Wolhinie & de la Grande Pologne, qui s'étoient déclarez pour Auguste, & qui étoient sans doute bien éloignés de goûter une entreprise, dont ils n'avoient point encore entendu parler. De cette façon il n'y avoit que le succès d'une bataille, qui pût donner la supériorité au Roi de Suède, comme il pouvoit conserver le trône au Roi Auguste. Celui-ci en étoit tellement persuadé, qu'il envoyoit à tous moments des exprès pour hâter la marche de ses Troupes Saxonnnes. A mesure qu'elles arrivoient, il en faisoit lui-même la revue & leur recommandoit ses inté-

Obstacles que le Roi de Suède rencontre.

Auguste hâte la marche de ses Troupes.

N 3

rêts.

1702. rêts. Il expédia aussi des Universaux dans lesquels il ordonnoit, sous peine de la confiscation des biens, que toute la Noblesse montât à cheval & vînt se joindre à lui: il fit le même commandement à l'Armée de la Couronne, & offrit de lui payer comptant une demi-année d'Arrérages.

La Noblesse du Palatinat de Cracovie accourut en foule lui offrir ses services & promettoit de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le maintenir sur le trône: l'Armée de la Couronne, ou du moins un Corps de Troupes qui en portoit le nom, obeit à ses ordres; & les Troupes de Saxe, qui avoient fait une grande diligence, étoient déjà arrivées. Tout cela formoit ensemble une Armée de vingt-deux mille hommes. Encouragé par ces secours, Auguste se mit en marche pour aller chercher l'Ennemi, dont il savoit que l'Armée étoit moins forte de la moitié que la sienne. Les deux Rois se rencontrèrent à Cliflow le 19. de Juillet. Le Général Flemming fut détaché avec trois mille hommes pour

Il va chercher l'Ennemi.

reconnoître l'Ennemi, dont il recontra bien-tôt l'avant-garde. Il le fit savoir au Roi de Pologne, qui lui envoya dire de l'attendre, & de ne point engager le combat, que toute l'Armée ne l'eût joint.

Ce fut le Roi de Suède qui commença l'attaque: il fit avancer son aile gauche pour prendre en flanc la droite de l'Armée d'Auguste, formée des Troupes Polonoises & qu'un marais couvroit en front. Charles à la tête de ses gardes s'élança au milieu des Escadrons Polonois, qui ne pouvant soutenir le choc, furent contraints de plier, se renversèrent sur les Troupes Saxonnnes, & les mirent en désordre. Pendant ce tems-là l'aile gauche composée de Troupes Saxonnnes avoit attaqué la droite des Suédois, qui avoit effuyé la première décharge sans se rompre. Charles qui regardoit déjà la bataille comme gagnée, accourut pour animer ses gens. Sa présence redoubla leur courage: il donnèrent sur les Saxons avec une telle furie, qu'ils leur firent lâcher pied. Auguste fit tout ce qu'on de-

Il est attaqué le premier.

1702. voit attendre d'un Prince qui combattoit pour sa Couronne : plusieurs fois il rallia ses Troupes & les ramena à la charge ; mais à chaque fois il fut repoussé avec perte. Il eut trois mille cinq cens hommes tuez ou pris, & perdit quarante deux piéces de canon avec tout son bagage. Les Suédois n'eurent qu'environ douze cens hommes tuez ou blesséz. Le Duc de Holstein-Gottorp beau-frère du Roi de Suède, se trouva du nombre des morts : Dès le commencement de la bataille un coup de canon lui avoit rompu les reins.

Il est contraint d'abandonner Cracovic.

Le vainqueur songea à profiter de son avantage : il marcha droit à Cracovie poursuivant le Roi Auguste, qui s'y étoit retiré, & qui abandonna cette Ville, lorsqu'il apprit que les Suédois en approchoient. Le 11. d'Août les Bourgeois furent sommés de se rendre ; & en cas de refus, on les menaçoit de rompre leurs portes. Les Magistrats ne jugèrent pas à propos d'attendre l'exécution de ces ordres : ils ouvrirent leurs portes, & reçurent une nombreuse Garnison.

Le

Le Commandant du Château fit un peu plus de difficulté : à la fin il fut contraint de se rendre prisonnier de Guerre. On traita ensuite des contributions : les Suédois demandèrent soixante mille écus, & la Ville s'engagea de les payer. Un accident empêcha Charles de poursuivre plus loin les Saxons. Son Cheval s'abattit sous lui : le Prince eut la cuisse froissée ; ce qui le retint près de six semaines au lit.

Le Roi de Pologne profita de ce relâche pour assembler une Diète à Sandomir. Il s'y rendit à la tête du reste des Troupes qui avoient combattu à Cliflow, & qui venoient d'être augmentées de huit mille hommes nouvellement arrivez de Saxe. Une bonne partie de l'Arrière-ban de la Petite Pologne y étoit campé. L'Assemblée protesta contre le détrônement, & envoya des Députés aux Palatinats de la Haute Pologne, pour les conjurer de donner leur consentement aux résolutions qui seroient prises. Après d'assez longues délibérations il fut arrêté ; qu'on enverroit

N 5

roit

1702. roit des Députez au Roi de Suède, avec de pleins pouvoirs, pour conclure la Paix & pour renouveler le Traité d'Oliva ; que l'Armée de la Couronne seroit augmentée jusqu'au nombre de Troupes dont elle étoit composée dans l'année 1690 ; que la Noblesse seroit dispensée de monter à cheval, en fournissant un certain nombre d'hommes armez ; que s'il n'y avoit pas moyen d'en venir à un accommodement, Auguste demanderoit du secours aux Princes voisins. Enfin chacun jura qu'il employeroit toutes ses forces, tous ses biens, son sang, sa vie, pour la défense de la foi Catholique, pour les intérêts du Roi Auguste, pour le maintien des Libertez & des Privilèges de la Patrie & pour la conservation de la République en son entier. On déclara Charles XII. ennemi de la République, de même que tous ceux qui persisteroient dans le Parti Suédois, & lui prêteroient assistance.

Troubles dans le Royaume.

Ce qu'il y avoit de facheux pour Auguste, c'est que tout le Royaume ne se trouvoit pas dans des sentimens aussi

1702. aussi favorables pour lui. Le trouble & la confusion croissoient tous les jours, particulièrement dans la grande Pologne, où la Noblesse avoit été plusieurs fois à la veille d'en venir aux mains. Les uns y demandoient qu'on fit en faveur du Roi de Suède une confédération pareille à celle de Sendomir : d'autres demandoient une confédération pour la liberté de la République ; & d'autres refusoient de se déclarer pour aucun des deux Partis. Le Roi de Pologne craignit que Charles en voyant cette diversité de sentimens & de résolutions, n'en prît occasion de dire, que l'Ambassade qu'on devoit lui envoyer de la part de la République, n'étoit pas unanimement ordonnée, ni suffisamment autorisée, & que sur ce prétexte il ne refusât d'entrer en négociation. Cette crainte déterminâ Auguste à convoquer une nouvelle Assemblée de Sénateurs. Elle fut indiquée au 22. de Septembre ; & il fut réglé qu'elle se tiendroit à Varsovie. Le Cardinal Primat qui s'y rendit le 17. du même mois, eut le len-
de-

1702. demain une audience de ce Prince: il affecta toujours d'être attaché aux intérêts d'Auguste, qui consentit qu'il envoyât un Exprès au Roi Charles, pour lui faire des propositions de paix.

Lettre du
Primat au
Roi de
Suède.

Dans sa lettre le Primat faisoit res-souvenir Charles d'une espérance qu'il avoit donnée, de prêter l'oreille à l'accommodement, quand il se feroit approché; il lui disoit qu'il ne pouvoit pas se plaindre de n'avoir pas été suffisamment satisfait dans ses desirs; qu'il avoit été secondé par la fortune autant & plus qu'il le pouvoit souhaiter; qu'il étoit tems, pour ne pas dire qu'il étoit juste, que la concorde rappelée de son exil, succédât aux fureurs de la guerre; que la République ennuyée d'une scène si fâcheuse, dont son pays étoit l'affreux Théâtre, lui envoyoit une seconde Deputation avec de plein-pouvoirs pour traiter; Que comme cette grande affaire touchoit principalement le Roi de Pologne, il avoit cru devoir informer sa Majesté Suedoise que ce Prince avoit aussi nommé de sa part
une

1702. une personne pour conduire la négociation à une heureuse fin. Ayant donc l'honneur, ajoutoit-il, de servir deux grands Rois dans une affaire si délicate, votre Majesté peut être persuadée, que mon zèle sera égal envers deux Princes, déjà inséparablement unis par les liens du sang. Le Primat écrivoit aussi au Comte Piper qui moins intéressé que ce Prélat à dissimuler ses vrais sentimens, & ceux du Roi son maître, donnoit assez à connoître l'intelligence qui étoit entre eux.

Cependant le *Senatus Consilium* convoqué par le Roi de Pologne se tenoit à Varsovie. L'Assemblée n'étoit guère composée que de Lithuaniens. Le Primat s'excusa d'y assister. On y approuva tout ce qui avoit été fait dans la Diète de Sandomir; on prit la résolution de faire partir l'Ambassade pour le Roi de Suède: on chargea les Ambassadeurs de faire savoir à ce Prince, qu'ils étoient autorisez par toute la République: on leur ordonna de demander une audience en forme & une réponse

Grand
Conseil à
Varsovie;
ses résolu-
tions.

1702. ponsé positive par rapport aux propositions de Paix. L'Assemblée se sépara le 28. & les Ambassadeurs qui avoient reçu leurs Instructions & qui avoient prêté serment de ne point se laisser corrompre partirent pour aller trouver le Roi de Suède.

Les Ambassadeurs de la République écrivent au Roi de Suède.

Ce Prince étoit encore à Cracovie. Les Ambassadeurs en arrivant aux environs de cette Ville s'arrêterent sur les terres du Waivode de Maffovie, & envoyèrent Towrianski leur Secrétaire, avec une Lettre au Roi, pour lui donner part de leur venuë & lui demander quand il lui plairoit de leur donner audience. La lettre avoit été écrite par le Palatin de Mazovie, Chef de l'Ambassade : Charles lui fit sur le champ une reponse à laquelle il ne s'attendoit pas. Ce Prince déclaroit que comme il ne croyoit pas devoir mépriser les offices de la République, au cas qu'ils procedassent d'une bonne intention, de même il étoit nécessaire, avant qu'il pût accepter la médiation de la République, qu'elle donnât des assurances, que son affection pour la Couronne de

Reponse de ce Prince.

de Suède n'avoit point été altérée ; 1702. que pour lui, quoiqu'il eût été contraint d'entrer en Pologne, afin de poursuivre un Ennemi, de qui il avoit reçu les plus grands outrages, il n'avoit point cependant à se reprocher d'avoir exercé aucune hostilité contre la République; Que cependant, on avoit entrepris contre lui bien des choses fort éloignées de ce qu'il devoit attendre d'une Nation amie & alliée; que pour cette raison il croyoit qu'il seroit à propos, afin de dissiper cette défiance, qu'on voulût bien auparavant faire savoir par les conseils de qui la guerre avoit été allumée; sous les auspices de qui l'Armée du Royaume avoit pris depuis peu les armes contre lui à la bataille de Cliflow; par les ordres de qui les Troupes Polonoises exerçoient tous les jours des hostilités contre ses soldats, & par les conseils de qui on entretenoit continuellement des intrigues contre lui dans les Cours étrangères: Si tout cela, poursuivoit-il, s'est fait par autorité publique, je laisse à penser à votre Excellence si

la

1702. la République étant partie elle-même, peut se charger du pouvoir de traiter de la Paix & de la médiation.

Embarras
où se trouve
la République.

Le cas étoit assez embarrassant. Il n'étoit pas aisé de décider, si la République étoit en guerre ou en paix avec la Suède. Il étoit pourtant certain, qu'une bonne partie de la République étoit entrée dans la querelle & avoit pris les armes contre les Suédois. Si l'on eût dit que la République étoit renfermée dans le petit nombre de ses Membres pacifiques neutres & désarmés, il eut falu convenir, que la Pologne n'étoit plus que l'ombre d'une République; si au contraire elle consistoit dans le grand nombre des Seigneurs & de la Noblesse: elle avoit pris parti, & dès-lors elle étoit incapable de devenir médiatrice. A l'égard de la plainte que Charles faisoit de ce qu'on avoit pris les armes contre lui, dans le tems qu'il ne cherchoit qu'à poursuivre son Ennemi, sans commettre aucunes hostilités contre la République; il n'y avoit rien de plus pitoyable.

SOUS AUGUSTE II. Liv. IV. 209
ble. La République n'étoit-elle pas en droit de prendre les armes & d'agir offensivement, lorsqu'elle voyoit un Prince étranger entrer en Pologne à la tête d'une Armée, & s'emparer des principales Villes de l'Etat? Quelque protestation qu'il fit de venir comme ami, étoit-on obligé de l'en croire sur sa parole? & la politique n'exigeoit-elle pas qu'on cherchât à repousser un Hôte si dangereux? 1702.

La réponse du Roi de Suède aux Ambassadeurs, ayant été envoyée à Varsovie, on y tint un nouveau *Senatus Consultum*, auquel le Primat refusa encore de se trouver. On ne laissa pas d'y prendre la résolution de faire savoir au Roi Charles, que l'Ambassade qui lui avoit été envoyée, étoit autorisée de toute la République, & on ordonna aux Ambassadeurs de demander encore une fois audience, & d'insister sur une réponse positive. Mais Charles refusa de voir les Députés & comme il étoit entièrement guéri de sa chute, il songea tout de bon à poursuivre son premier dessein. Il se mit à la tête de son

Nouveau
Senatus
Consultum.

Le Roi de
Suède
poursuit
son Ennemi.

1702. Armée, laissa deux mille hommes pour la garde de Cracovie & prit sa marche le long de la Wistule, sur laquelle il fit embarquer une partie de l'Infanterie avec tout le canon & les munitions. Il s'avança ainsi du côté de Varsovie, à la tête de vingt-cinq mille hommes, faisant de fort petites journées, parce que la Wistule étoit fort basse alors.

Auguste
quitte Var-
sovie.

A la première nouvelle de la marche des Suedois, le Roi de Pologne quitta Varsovie, où il étoit avec quatre Regimens, tant Infanterie que Dragons, & alla joindre ses Troupes Saxones, qui devoient prendre leurs Quartiers en Prusse. Il arriva à Thorn le 6. de Novembre; il y convoqua un *Senatus Consilium* pour le 29. du même Mois, & aussi-tôt il prit la poste & se rendit secrètement à Dresde. Il retourna assez promptement pour se trouver au *Senatus Consilium*, auquel n'assistèrent ni le Primat, ni le Général de la Grande Pologne, ni le Palatin de Mazovie, ni divers autres Sénateurs. Dès le commencement il y eut de la divi-
sion

Il assemble
un Grand
Conseil à
Thorn.

1702. sion dans l'Assemblée. Les Députés de la Grande Pologne vouloient qu'on s'en tint aux résolutions de l'Assemblée de Sandomir, & ceux de la Petite Pologne demandoient qu'on se conformât à une confédération qu'ils avoient faite à Colo sur la Warta, en faveur du Roi Auguste. A la fin néanmoins ils convinrent de faire savoir au Roi Charles que la République acceptoit la médiation de l'Empereur, & de déclarer la guerre au Roi de Suède, au cas qu'il refusât d'entrer en négociation. Depuis quelque tems les Comtes de Sintzendorf & de Stractman, deux Ministres de l'Empereur, auprès du Roi de Pologne, travailloient tantôt auprès de ce Prince, tantôt auprès du Roi de Suède, pour les porter à donner les mains à un accommodement. Auguste avoit non seulement accepté la médiation; dans la vuë même de faciliter la paix, il avoit détaché huit mille hommes de ses Troupes, & les avoit envoyez à sa Majesté Imperiale.

Ce fut une démarche inutile de la part d'Auguste; & ce fut vain que
le Roi de Suède la refuse.

Il accepte
la media-
tion de
l'Empe-
reur.

Le Roi de
Suède la
refuse.

1702. le Comte de Zintzendorf en donna avis au Roi Charles. Ce Prince, résolu de pousser son Ennemi à bout, ne vouloit écouter aucune proposition : le Comte de Piper, son premier Ministre, donna pour réponse, que le Roi son Maître étoit toujours en mouvement, & qu'il ne pouvoit donner d'audience sur ce sujet. En effet Charles étoit presque toujours à cheval, depuis que sa blessure étoit guérie. Son plus grand soin étoit pourtant de lever des contributions dans tous les lieux où ses Troupes pouvoient pénétrer : elles étoient à la vérité assez modiques, pour ceux qui ne faisoient aucune résistance ; mais très fortes pour ceux qui témoignioient le moindre attachement aux intérêts d'Auguste.

Il lève des contributions.

Le Comte de Steinbock, qui commandoit un Corps de Troupes aux environs de Leopold en usoit de la même façon. Sur la fin du mois de Décembre, il notifia aux Sénateurs, & aux principaux Seigneurs de la Russie Polonoise, qu'ils eussent à se déclarer sur le parti qu'ils vouloient tenir

tenir ; & comme le Waivode de Wolhinie se montra zélé Partisan du Roi de Pologne, Steinbock le fit arrêter avec sa femme & ses enfans, & le fit conduire prisonnier à Przemitt. 1702.

Quelque tems auparavant, le Roi Auguste avoit fait arrêter le Sieur du Heron, Envoyé Extraordinaire de France en Pologne, & le Sieur de Bonac, Envoyé de la même Cour auprès du Roi de Suède. Le premier avoit été arrêté, pour n'avoir tenu aucun compte de deux ordres que le Roi lui avoit fait signifier, de sortir des terres de Pologne. Ce Ministre pretendoit demeurer dans le Royaume, sous prétexte qu'il étoit envoyé auprès de la République, aussi-bien qu'auprès du Roi. Il avoit été arrêté & enlevé à Varsovie la nuit du 10. au 11. de Novembre par un Détachement des Troupes Saxonnnes. On l'avoit conduit à Thorn & ensuite hors des Frontières du Royaume. Le Grand Maréchal de la Couronne avoit à la vérité protesté contre cet enlèvement, & déclaré que la République n'y prenoit aucune part ; ce qui n'empêcha

Deux Envoyez de France arrêtés en Pologne.

1703. cha pas que le Roi de France ne fût arrêter tous les Polonois qui étoient à Paris.

Plaintes de
la Cour de
France.

L'affaire n'en demeura pas là. Vers le commencement de l'année 1703. le Cardinal Primat reçut deux lettres du Marquis de Torci, qui se plaignoit vivement d'une violence exercée contre le droit des gens, & demandoit, au nom du Roi son Maître, si les deux Envoyez de France avoient été arrêtez du consentement de la République & ce qu'elle avoit dessein de faire, pour en procurer une juste satisfaction à sa Majesté Très-Chrétienne. Quelques Assemblées, tenuës dans le Palatinat de Ruffie, avoient aussi écrit au Primat, pour le prier d'informer la Cour de France, que la République n'avoit eu aucune part à l'enlèvement des deux Ministres.

Lettre vive
du Primat,
au Roi.

Le Primat en écrivit au Roi de Pologne en des termes assez vifs : „ Je suis au desespoir, lui disoit-il, „ de me voir obligé de séparer en „ cette occasion le Corps de la Ré- „ publique de son Chef, en désa-
vouant

„ vouant une action si précipitée, 1703.
„ dans laquelle elle n'a eu aucune
„ part. Je ne puis absolument pouf-
„ ser ma complaisance jusqu'à diffi-
„ muler, & encore moins jusqu'à ap-
„ prouver une chose généralement
„ blamée. “ Après avoir gémi sur
le triste sort de la Pologne devenuë le
théâtre de la guerre, & qui sembloit
condamnée à souffrir pour des fautes
auxquelles elle n'avoit eu aucune
part : „ La triste expérience, ajou-
„ toit il, devoit faire connoître à
„ vôtre Majesté l'ignorance des mau-
„ vais guides, qui au lieu de la me-
„ ner au Temple de la gloire ; lui
„ ont fait prendre un chemin tout
„ opposé. “

Soit qu'Auguste eût déjà commen-
cé à entrer en quelque défiance de
la conduite du Primat, soit qu'il fût
offensé de la liberté avec laquelle il
lui avoit écrit, le mécontentement
de ce Prince éclatta dans la réponse
qu'il lui fit. Après lui avoir rappel-
lé, que les Loix du Royaume ne
connoissoient point d'autorité distin-
guée dans la personne de l'Archevé-

Reponfe
de ce Prin-
ce.

1703. que Primat, si-non pendant l'inter-
 règne: „ Jereconnois dans vos con-
 „ feils, lui disoit-il ironiquement, le
 „ zèle que vous avez pour le bien
 „ de notre service; mais ce zèle est
 „ si excessif, qu'il vous a porté jus-
 „ qu'à voir de la précipitation dans
 „ mes démarches. “ Il faisoit sentir
 ensuite qu'aucunes Loix ne l'obli-
 geoient de répondre de ses actions à
 qui que ce soit qu'à la République
 assemblée en Diète, où lui seul en
 personne composoit le premier Etat;
 & que la Diète séparée, l'autorité de
 la République résidoit uniquement
 en lui. Il ne laissoit pas néanmoins
 de faire connoître au Primat les mo-
 tifs de l'Arrêt des deux Envoyez de
 France. Il insinuoit, que le Mar-
 quis du Heron avoit été enlevé, pour
 avoir tenu contre sa personne des dis-
 cours, dont on avoit envoyé le dé-
 tail au Roi Très-Christien; & le Sieur
 de Bonac, parce qu'il n'avoit pas pris
 les passeports nécessaires. „ D'ail-
 „ leurs, ajoutoit-il, je vous prie,
 „ Monsieur mon Cousin, de n'être
 „ ni complaisant ni dissimulé. Je
 n'ai-

„ n'aime ni l'un ni l'autre de ces carac- 1703.
 „ tères. Agissons tous deux selon les
 „ saintes Loix de la Patrie, qui ne souf-
 „ frent aucune séparation entre le
 „ Chef & le Corps de la Républi-
 „ que. Toute séparation est dange-
 „ reuse & toujours pernicieuse à son
 „ auteur. Joignons-nous plutôt pour
 „ remédier aux malheurs, que la trop
 „ grande discorde a attiré à la Patrie,
 „ & auxquels une salutaire concorde
 „ peut très-facilement mettre fin. La
 „ triste expérience vous fera appren-
 „ dre, mon Cousin, l'ignorance & la
 „ malice des mauvais guides, qui
 „ sous un faux prétexte, au lieu de
 „ mener notre Patrie au Temple de
 „ la Concorde & du Repos, l'entraî-
 „ nent au trouble & à sa ruine “.

Dans ces entre-faites le Primat re-
 çut une Lettre de la Diète de la
 Grande Pologne. Il y étoit exhorté
 à employer l'autorité que sa Dignité,
 lui donnoit, pour mettre fin aux
 troubles dont le Royaume étoit agi-
 té. Le rusé Primat, attentif à met-
 tre à profit tout ce qui pouvoit favo-
 riser ses desseins, prit occasion de cet-

Le Primat
 convoque
 de son au-
 torité un
 Grand
 Conseil.

1703.

te lettre pour assembler une sorte de *Senatus Consilium* à Varsovie. Pour cet effet il écrivit des Lettres circulaires à tous les Sénateurs & aux Ambassadeurs nommez pour négocier la Paix entre la Pologne & la Suede. Il déplorait dans ces lettres la négligence & l'insensibilité des Polonois, qui voyoient avec une indifférence surprenante la ruïne de leur Patrie, où il sembloit qu'il n'y eût plus, ni loix, ni justice, ni liberté, ni courage; en un mot, rien qui ressentît la vertu de leurs Ancêtres. Il se plaignoit de ce qu'on ne remarquoit par-tout que foiblesse & abattement, & de ce que chacun demouroit dans sa maison, comme s'il n'avoit aucun intérêt à la désolation de l'Etat, devenu la proie des Troupes étrangères & la risée des Nations voisines. Il disoit qu'il s'étoit rendu depuis quelque tems à Varsovie, pour conférer avec le Nonce du Pape & avec les autres Ministres étrangers sur les moyens de remédier à tant de maux; mais qu'ils lui avoient tous témoigné, qu'il étoit impossible d'y réussir, si les Polonois

ne

1703.

ne contribuoient eux-mêmes à leur salut: Qu'ainsi pour la décharge de sa conscience, & pour faire connoître son zèle & son application pour le bien de la République, qu'il ne pouvoit pas laisser exposée plus longtems à une ruïne entière, & par l'autorité que lui donnoit sa dignité, il convoquoit à Varsovie pour le 15. de Fevrier tous les Sénateurs & particulièrement ceux qui avoient été députez pour négocier la paix avec le Roi de Suede, afin de délibérer sur les moyens qu'il convenoit de mettre en usage pour sauver la République, qui se trouvoit à deux doigts de sa ruïne totale.

Il s'étoit trouvé assez peu de Sénateurs dans l'Assemblée que le Roi avoit convoquée à Thorn: il en parut encore moins au *Senatus Consilium* convoqué par le Primat à Varsovie. Les uns refuserent absolument de reconnoître, que le Primat eût droit de convoquer des Assemblées particulières du vivant du Roi; les autres s'excusèrent sur ce que les Suédois étant maîtres du Château de Varso-

vic,

Il ne s'y trouve que très peu de Sénateurs.

1703. vie, la liberté des suffrages ne pourroit se trouver dans l'assemblée : de sorte qu'au défaut d'un nombre suffisant de Sénateurs, pour donner assez de force aux délibérations, le Primat renvoya l'Assemblée à un autre tems. Mais il usa d'une précaution, qui le flatta qu'ils seroient moins difficiles déformais à se rendre à ses desirs. Il publia une lettre que le Roi de Suède lui avoit écrite, & qui avoit été concertée entre ce Prince & lui. Charles lui mandoit, que comme après avoir attendu long-tems, il ne voyoit paroître aucun remède capable de mettre fin aux troubles, qui avoient retenu si long-tems ses armes dans le Royaume, il déclaroit de nouveau qu'il n'avoit rien plus à cœur, que de recevoir des conseils propres pour parvenir à ce dessein, qu'il souhaitoit qu'on trouvât promptement des expédiens, qui pussent procurer autant de tranquillité à la République de Pologne, que d'avantage & de sûreté pour le Royaume de Suède; mais que comme on espéreroit en vain d'y réussir dans un lieu

Lettre du Roi de Suède publiée par le Primat.

lieu où la haine, l'envie, l'espérance, la crainte & l'animosité des Partis avoient entièrement ôté la liberté de dire ses sentimens, il croyoit que dans une conjoncture si difficile, rien ne seroit plus salutaire, que de convoquer une Assemblée, dans laquelle la Nation parfaitement libre, pût s'expliquer en pleine assurance & prendre des mesures justes pour le rétablissement d'une tranquillité solide & durable.

Cependant il sembloit que les affaires du Roi de Pologne prenoient une face plus avantageuse. Quelques Provinces, entre autres celle de Wolhinie, lui avoient envoyé des Députez à Mariembourg où il étoit depuis le 4. de Fevrier, & lui avoient fait donner des assurances de leur fidélité & de leur zèle pour la défense de sa personne & pour le salut de la République. Les Députez l'avoient en même tems supplié de publier des Universaux pour la convocation d'une Diète générale. Mais Auguste, voyoit, que dans l'état où étoient les choses, une Diète Générale ne pouvoit

1703.
Les affaires d'Auguste semblent se rétablir.

1703.

Il convo-
que un
Grand
Conseil à
Thorn.

voit se tenir sans exposer la Noblesse à en venir aux mains; il aima mieux convoquer un nouveau *Senatus Consilium*. Il avoit encore trouvé un autre avantage: l'Armée de la Couronne lui avoit donné des assurances de sa fidélité; les Généraux, les Officiers & les Troupes mêmes avoient fait une nouvelle confédération en sa faveur, & s'étoient engagez par serment, à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour son service.

Il le trans-
fère à Ma-
rieubourg.

Le *Senatus Consilium* avoit d'abord été convoqué à Thorn pour le 16. de Mars. Pour plus grande commodité le Roi le transféra à Marienbourg. Les lettres circulaires qui furent expédiées à cet effet portoient, qu'il seroit aisé aux Sénateurs de démêler la vérité au travers des artifices qu'on avoit employez jusque là pour les surprendre; que sans parler des ruses de certaines gens-mal affectonnées pour le Chef & pour les membres de la République, il suffisoit de voir la dernière lettre du Roi de Suède, pour se persuader qu'il ne cherchoit qu'à

1703.

qu'à exciter la Noblesse à prendre des résolutions contraires au bien de l'Etat. On y trouve, continuoit-il, des termes ambigus & équivoques & des expressions, qui sous prétexte d'amitié, & sous un vain fantôme de Paix, ne tendent qu'à endormir la République.

L'aigreur qui étoit repandue dans ces lettres, en causâ au Roi de Suède; elle refroidit entièrement les legers sentimens de paix, que les Ministres de Vienne, d'Angleterre & de Hollande lui avoient inspirez; & les Articles qui furent délivrez à ce *Senatus Consilium* pour servir de matière aux délibérations, l'irritèrent au point qu'il ne put cacher son ressentiment. On demandoit entre autres choses dans ces Articles, comment on s'y prendroit pour punir les Adherans & les Fauteurs du Parti Suédois?

Auguste avoit regagné l'affection de plusieurs Sénateurs par ses caresses & par ses promesses: aussi l'Assemblée de Marienbourg fut-elle nombreuse & favorable à ses intérêts. Parmi les résolutions que l'on y prit, il

L'esprit du
Roi de
Suède s'ai-
griit.

1703.
Résolu-
tions du
Grand
Conseil de
Marien-
bourg.

il fut dit que la République ayant beaucoup souffert de la part des Suédois, & en ayant été vexée autant & plus que par des Ennemis, on ne pouvoit plus se dispenser de les regarder comme tels: On confirma le résultat de la Diète de Sandomir pour réunir les esprits & les armes contre le Roi de Suède & contre ses Partisans: On ordonna qu'on feroit une convocation générale de la Noblesse & d'une Diète ordinaire en pleine campagne; Que l'Assemblée, convoquée à Varsovie par le Primat seroit regardée comme illégitime; Que les Généraux d'Armée seroient priez de prendre les armes pour arrêter les violences des Suédois. On résolut aussi une Confédération générale, pour la sûreté du Roi & de la République. Il s'en fallut de beaucoup néanmoins que cet Article passât d'un sentiment unanime. Les Lithuaniens, qui avoient d'abord paru les plus ardens pour la confédération, se refroidirent extrêmement, quand ils virent qu'on ne vouloit pas absolument leur accorder la disposition des charges de la Mai-

Maison des Sapieha, & qu'au contraire presque tous les suffrages tendoient à la reconciliation avec cette Maison. 1703.

Un petit nombre de Sénateurs refusa de signer ces Résolutions; mais le Primat lorsqu'il en fut informé, prétendit, qu'on réparât la brèche faite à son autorité. Il soutenoit que dans la conjoncture des affaires du Royaume, il pouvoit & devoit délibérer avec la République sans la participation du Roi. Il indiqua au 16. d'Avril l'Assemblée qu'il avoit déjà une fois convoquée à Varsovie; & il comptoit que les Sénateurs s'y rendroient, lorsque le *Senatus Consilium* de Mariembourg seroit séparé. Il semble même qu'Auguste craignoit que cela n'arrivât, & sans doute c'est ce qui l'engagea à faire traîner ce *Senatus Consilium* en longueur. Le Roi & le Cardinal formoient ainsi deux Partis différens dans la Pologne. Ces deux partis étoient même si opposés l'un à l'autre, qu'il se refusoient mutuellement

Préten-
tions du
Primat.

Deux Pat-
tis dans la
Pologne.

1703. le droit de pouvoir agir au nom de la République. Auguste ne reconnoissoit aucune autorité dans le Primat ; & le Primat ne regardoit point comme émanées du Corps de la République les Résolutions que le Roi faisoit prendre dans les divers conseils qu'il convoquoit. Il en donna une marque sensible, lorsque les Députés pour la Paix arrivèrent à Varsovie : il déclara qu'ils ne pouvoient point être regardez comme Députés de la République, puis qu'ils avoient reçu des ordres de l'Assemblée de Marienbourg ; attendu que cette Assemblée avoit pris parti pour le Roi Auguste contre le Roi de Suède ; ce que la République, à ce qu'il prétendoit, n'avoit point fait & n'avoit pu faire.

De pareilles prétentions n'étoient propres qu'à dissiper les esperances de Paix que donnoient les négociations des Ministres des Cours de Vienne, d'Angleterre & de Hollande. Tout tendoit même à faire croire qu'au printems les deux Rois feroient un effort

effort pour se chasser mutuellement 1703. de la Pologne. Auguste toujours en alliance avec le Czar, le sollicitoit de venir à son secours ; & celui-ci lui promettoit de faire passer un Corps de cent mille Moscovites en Lithuanie. Si ces offres eussent été suivies de leur effet, le Roi de Pologne auroit pu disposer de cent cinquante mille hommes au moins. L'Armée de la Couronne & celle du Général Oginski faisoient ensemble près de trente cinq mille hommes & l'Armée Saxonne étoit tout au moins de quinze mille.

Offres du
Czar.

Tout cela n'étoit pas capable d'intimider le Roi de Suède, ni de le faire penser à la paix, ou à la retraite. Il entendoit sans s'emouvoir tous les bruits que l'on semoit. On ne remarquoit aucun changement dans sa conduite. Il demeuroit tranquille dans son camp ; si ce n'est qu'après avoir fait subsister son Armée dans un quartier de la Pologne, il la faisoit passer dans un autre. Auguste & les Généraux Polonois en usoient à peu près de la même façon, par rapport

Constance
du Roi de
Suède.

1703. aux quartiers de l'Armée de la Couronne & de celle de Saxe. On eût dit que de part & d'autre on avoit concerté la ruine de la Pologne.

On favoit que le Roi de Suede s'étoit trouvé offensé des résolutions prises dans l'Assemblée de Marienbourg, & l'on étoit surpris qu'un Prince, naturellement peu propre à dissimuler son ressentiment, n'en donnât pas quelques marques. Mais il ne différoit qu'afin de mieux éclatter. Il préparoit une nouvelle Déclaration, dont il attendoit le succès de ses projets. Si-tôt qu'elle fut dressée, il l'envoya au Primat, avec qui il avoit eu depuis peu deux conférences secrètes. Elle contenoit ses sentimens ou plutôt sa volonté, par rapport aux affaires de la République. Cette Déclaration, outre plusieurs choses déjà énoncées dans différens autres Ecrits, portoit; Que sa Majesté Suédoise se désoit avec raison du Roi de Pologne; Que trois ans s'étoient écoulés sans qu'elle eût pu tirer de lui la satisfaction, qu'elle étoit en droit de lui demander; Que, quoi-

Nouvelle
Déclaration
de ce
Prince.

qu'elle eût temoigné en plusieurs occasions avoir moins à cœur la gloire de ses armes, que le repos des Peuples, en demandant la convocation d'une Diète Générale, moyen d'autant plus propre à pacifier les troubles de la Pologne, qu'il étoit conforme à ses usages & à ses Loix; cependant le Roi Auguste, bien loin d'accepter ce parti, y avoit opposé l'Assemblée de Marienbourg dont les résolutions y étoient toutes contraires; Que ce Prince jugeant tout ce qu'il avoit à craindre d'une Diète, où chacun opineroit avec liberté, il cherchoit, en traînant les choses en longueur, à opprimer la liberté de la République; Que comme les résolutions du Conseil tenu à Marienbourg n'avoient eu d'autre fondement que celles de l'Assemblée de Sandomir composée seulement de quelques Palatinats, il étoit ridicule qu'il prétendît représenter toute la Nation; Qu'envain il offroit sa médiation entre les deux Rois, cet office ne pouvant appartenir qu'à la République en corps; Que S. M. Sue-

1703. doise ayant déjà refusé de donner audience aux Députez de Sendomir, elle ne pouvoit recevoir ceux de Mariembourg, qui n'étoient pas plus autorisez; & qui quand ils le seroient ne pouvoient être chargez de propositions qui tendissent sincèrement à la paix, puisqu'ils venoient de la part d'un Conseil qui avoit tant opiné pour la guerre; Que cela l'obligeoit à ne point traiter sans avoir auparavant les assurances d'une satisfaction préalable; Qu'elle ne s'éloigneroit pas d'une paix qui mettroit son honneur à couvert & qui procureroit la sûreté des deux Royaumes tellement combinez, que la tranquillité de l'un étoit la tranquillité de l'autre; Que les intérêts de la Suède & ceux de la République étant si unis, elles devoient aussi s'unir de sentimens; Que pour y parvenir il n'y avoit pas de plus sur moyen, que de convoquer une Diète générale & libre, où chacun pût s'expliquer ouvertement; que si cette Diète étoit convoquée par les soins & sous l'autorité du Primat, Sa Majesté Suédoise se prêteroit volontiers

tiers aux propositions raisonnables 1703. qu'on lui voudroit faire; & qu'autrement elle prendroit ses mesures pour n'être plus la dupe de tant de delais.

Le Primat, qui malgré tout ce qu'il avoit fait jusque-là, affectoit encore de vouloir paroître sans partialité, envoya d'abord cette Déclaration au Roi de Pologne, qui après en avoir fait la lecture, se fortifia dans la résolution qu'il avoit déjà prise, de faire tenir une Diète générale. Mais le Roi de Suede, sans attendre la réponse qui lui seroit faite, forma le dessein d'attaquer l'Armée Saxonne, qui étoit campée à Pultusck. Il se mit en marche à la tête de sa Cavalerie, qui passa le Bugh le 30. d'Avril, partie à gué & partie à la nage, la plupart des Cavaliers ayant pris en croupe des Fantassins. Ce Prince arriva le 1. de Mai sur les deux heures du matin à Pultusck. Quoique les Saxons avertis de sa marche, eussent eu le tems de se ranger en bataille, il força leurs rangs & les mit tellement en déroute qu'ils furent contraints

Le Primat
l'envoye
au Roi.

Bataille de
Pultusck.

1703. pour se sauver, de se jeter presque tous dans le Narew, où il en périt un grand nombre. Six cens d'entre eux demeurèrent sur la place & mille autres furent faits prisonniers: le général Szeinau, qui commandoit ce Corps de Saxons eut beaucoup de peine à éviter d'être pris. Tout le canon & le bagage tombèrent entre les mains des Suédois. Après cette expédition, Charles marcha en Prusse du côté de Thorn, où les Saxons avoient élevé un nouveau Fort. Il campa à quelques milles de la Ville, il en fit le blocus, mit Garnison dans le Château de Graudentz, & dans la petite Ville de Stratsbourg.

Thorn
bloqué.

Comme l'avantage que les Suédois avoient remporté à Pultusck n'avoit rien de décisif, il ne changea rien aux principales affaires. Le Conseil qui s'assembla à Varsovie par les soins du Primat en fit même paroître plus d'attachement à la personne du Roi de Pologne. Il déclara dans son Résultat: Que soit que le Conseil de Mariembourg fût, ou ne fût pas une suite de celui de Sendomir, tenu pour

Résultat
du Grand
Conseil
convoqué
par le Pri-
mat.

1703. suspect par quelques-uns, on n'avoit eu en vuë que de rétablir la tranquillité dans le Royaume; qu'ainsi il falloit mettre à part tout scrupule pour procéder de bonne foi à la paix, en travaillant à un Traité avantageux pour la Pologne & pour la Suède: mais que comme le fondement le plus inébranlable de la République étoit la liberté dont on avoit toujours joui, on ne pouvoit sans crime penser, du vivant du Roi, à une nouvelle Election, qui eût la moindre ombre de contrainte, sur tout après les déclarations que le Prince avoit faites avec serment de n'entreprendre rien désormais contre les privilèges de la Nation, où à l'insçu de la République; qu'il n'y auroit par conséquent nulle justice à s'inscrire en faux contre la Confédération de tant de Palatinats, qui avoient engagé leur vies & leur biens pour la défense du Roi; & que bien loin de prêter l'oreille à la proposition inouïe du détronement, le Conseil au nom de la République protestoit contre de la manière la plus solennelle, & se rendoit garant que le

P s Roi

1703.

Plaintes
que fait
faire le
Roi de
Suède.

Roi observeroit désormais inviolablement le Traité d'Oliva.

Le Roi Charles ne fut pas content de ce Résultat : il en fit faire des plaintes au Primat par le Comte de Piper. Ce Ministre lui disoit que le procédé de l'Assemblée n'engageroit point son Maître à prendre le parti auquel elle sembloit le vouloir porter, à moins qu'il ne fut expédient pour le salut de la République ; mais que comme l'Assemblée paroïssoit convenir avec le Roi son maître en ce quelle desapprouvoit & condamnoit tout ce que le Roi de Pologne avoit fait par rapport à la Guerre, & croyoit devoir prendre des précautions pour empêcher qu'il n'arrivât désormais rien de pareil ; Sa Majesté Suédoïse se trouvoit en droit de demander que la République lui fit voir les raisons par lesquelles elle croyoit pouvoir obtenir cette sûreté. „ Cepen-
„ dant, ajoutoit-il, comme sa Ma-
„ jesté ne songeant uniquement qu'à
„ poursuivre son Ennemi, a tou-
„ jours évité avec soin de faire le
„ moindre tort à la République,
„ ayant

„ ayant même toléré des choses peu 1703.
„ supportables à un Prince qui à les
„ armes à la main, Elle m'a com-
„ mandé de déclarer, que tant qu'on
„ ne l'attaqueroit point, elle vouloit
„ entretenir une amitié sincère avec
„ ceux qui demeureroient en paix ;
„ mais aussi qu'en cas que les Pala-
„ tins, ou l'Armée de la Couronne
„ se mêlassent de cette Guerre, Elle
„ ne pourroit s'empêcher de regar-
„ der leurs démarches, comme de
„ véritables hostilités dont elle cher-
„ cheroit à tirer une vengeance pro-
„ portionnée au mal qu'on lui au-
„ roit fait.

Quelques jours après cette réponse reçue, le Primat, & le Conseil assemblé à Varsovie sous ses Ordres, envoyèrent le Sieur Tzowianski au Roi de Suède, avec un nouveau Résultat & de nouvelles lettres. Mais comme on ne lui proposoit rien de plus satisfaisant, que ce qu'on lui avoit proposé dans le premier Résultat, il se contenta de répondre, que comme la République pourroit prendre à la prochaine Diète des résolutions différen-

Nouveau
Résultat
envoyé à
ce Prince.

1703. rentes de celles qu'elle avoit prises jusqu'alors, il aimoit mieux attendre jusque-là.

Qui se ju-
stifie de
l'infraction
de la
Trêve.

Cependant, comme le Roi de Pologne avoit voulu faire passer l'action de Pultusck pour une infraction d'une Trêve, Charles fit encore écrire au Primat par le Comte de Piper, qui fit en sorte de justifier son maître de cette imputation. Il fit voir que non seulement il n'y avoit jamais eu de Trêve; mais que le Roi n'avoit même point consenti à accepter la médiation d'aucun Ministre Etranger: d'ailleurs il assuroit qu'on avoit trouvé parmi les papiers du Général Steinau, après le combat de Pultusck, des ordres par lesquels le Roi de Pologne lui ordonnoit de combattre les Suédois par tout où il en trouveroit l'occasion favorable.

Feinte du
Primat.

La réponse que le Primat fit à cette lettre ne regardoit aucun des faits qui étoient alleguez. Un autre motif lui avoit fait prendre la plume. Il pensoit à se rendre à la Diète Générale que le Roi de Pologne avoit convoquée à Lublin pour le 19. du
Mois

1703. Mois de Juin: il étoit bien aisé auparavant de dissiper l'ombrage que le Roi & plusieurs Senateurs avoient pris de sa conduite. Dans cette vue il exhorta le Roi Charles dans des termes assez pressans d'entrer en négociation. Il lui représentoit la République prête à s'assembler dans une Diète qu'on ne pourroit regarder comme partielle, & il le prioit instamment de faire retirer ses Troupes de devant la Ville de Thorn, qu'elles tenoient bloquée depuis quelque tems. Quoique ces exhortations & ces prières ne fussent qu'une feinte pour mieux cacher des intentions peu droites, l'artifice lui réussit. Il fit en sorte que cette lettre fût interceptée. Elle fut portée à Lublin: on crut y voir ses véritables sentimens. Il n'en fallut pas davantage pour lui regagner l'estime de la plupart de ceux qui avoient été le plus indignez de sa conduite.

Informé du succès de sa lettre le Primat se rendit à Lublin. Il y arriva le 25. de Juin, & il trouva que
l'ou-

Il se rend
à la Diète
de Lublin.

1703. l'ouverture de la Diète s'étoit faite le 19. en présence du Roi. Il mena avec lui un grand nombre de Gentilshommes, & une partie de la Noblesse qui se trouvoit à Lublin alla à sa rencontre. La Diète eut même la déférence de lui renvoyer recachetée la lettre que l'on avoit interceptée. Mais lorsqu'il demanda audience au Roi, elle lui fut refusée par le conseil de quelques Seigneurs, jusqu'à ce qu'il eût prêté le serment que les autres Senateurs avoient prêté dans les Assemblées de Sandomir & de Mariembourg. On y ajouta même quelques clauses; savoir: „ Qu'il n'avoit „ point appelé les Suedois, qu'il ne „ les avoit point soutenus, qu'il n'avoit rien entrepris contre le Roi & qu'il n'entreprendroit rien à l'avénir contre ce Prince “. Auguste qui savoit une partie des intrigues du Primat crut le devoir dispenser de ces clauses, excepté de la dernière, qu'il jura sans aucune difficulté. Tous les autres Senateurs, qui n'avoient enco-

serment
qu'on exi-
ge de lui.

re point prêté le serment, en firent 1703. autant que le Primat.

Après de pareilles démarches, il n'y avoit plus à douter, que les Résolutions de la Diète ne fussent conformes aux désirs du Roi. Il y eut cependant diverses contestations, qui obligèrent de prolonger l'Assemblée de trois jours. Les résolutions de cette Diète furent arrêtées dans une séance qui dura sans interruption, depuis les huit heures du matin du 9. Juillet, jusqu'à deux heures après midi du lendemain; ensorte que le Roi y passa la nuit entière. Ces Résolutions étoient comprises en six Articles. Dans le premier il étoit réglé que l'Armée de la Couronne seroit augmentée jusqu'à trente-six mille hommes, & celle de Lithuanie jusqu'à douze mille, y comprises les Troupes auxiliaires de Saxe, qui seroient payées par la République & obligées de servir sous le Grand General de la Couronne. Pour l'entretien de ces Armées, on devoit lever un Ecu par tête sur les Juifs dans toute l'étendue du Royaume, & établir un im-

Résolu-
tions de la
Diète.

1703.

impôt sur toutes les boissons. Par le Second Article on donnoit six semaines au Roi de Suede, pour déclarer s'il souhaitoit la paix, ou la guerre. Le Troisième portoit que les Princes de la Maison de Sapieha auroient le même terme de six semaines, pour rentrer dans leur devoir, & pour venir demander pardon au Roi, avec espérance d'être rétablis dans leurs Dignitez & dans leurs biens; faute de quoi ils seroient privez de tout & déclarez traîtres à la Patrie. Suivant le Quatrième Article il n'étoit permis à personne de faire la proposition du Détrônement du Roi. Il étoit dit par le Cinquième, que si le Roi de Suède ne vouloit pas faire la paix à des conditions raisonnables, & qu'on fût obligé de continuer la Guerre, il seroit permis au Roi de faire avec des Puissances étrangères telles alliances qu'il jugeroit convenables. Enfin pour trouver ce qui étoit du au Roi de Prusse, au sujet de sa prétention sur Elbing, on devoit lever un Ecu sur chaque petit moulin, deux sur chaque moulin ordi-

SOUS AUGUSTE II. Liv. IV. 241
dinaire & trois sur chaque moulin à eau dans toute l'étendue du Royaume. 1703.

De ces six Articles on dressa un Acte en forme de Constitution, portant une union générale des Membres de la République, sous le titre de Protestation & d'assurance mutuelle des divers États du Royaume. Ensuite on se rendit à l'Eglise des Jésuites, & l'on y chanta le *Te Deum* en actions de graces.

Union
Générale
des Mem-
bres de la
Républi-
que.

Quoique la Diète eût pris toutes les mesures convenables pour une légitime défense, elle n'avoit pas pour cela renoncé à la Négociation: au contraire elle avoit donné de nouveaux pouvoirs aux Commissaires, & les avoit chargez de ne rien négliger, pour parvenir s'il étoit possible à un Traité de Paix. Le Primat qui venoit de jurer avec tant de facilité, qu'il n'entreprendroit rien contre son Roi, parut quelque tems vouloir entrer dans les dispositions de la Diète. A son arrivée à Varsovie, il y assembla les Commissaires de la République: Il ne leur parla que d'union &

Nouveaux
pouvoirs
donnez
aux Com-
missaires
de la Ré-
publique.

1703. de concorde, & de concert avec eux il écrivit au Roi de Suède pour l'exhorter à la paix. Mais ce Prince qui savoit que ces exhortations du Primat n'étoient qu'un prétexte, pour mieux couvrir son intelligence avec la Suède, lui fit une réponse aussi équivoque. Il se plaignit des longueurs des Polonois, des peines & des chagrins que cette affaire lui causoit, & déclaroit être toujours disposé à la paix pourvu qu'on lui fit des propositions convenables.

Difficulté qu'il y avoit à faire des propositions convenables.

C'étoit-là le point de la difficulté. Quelques conditions qu'on eût proposées à un Prince inébranlable dans ses projets, on devoit s'attendre à une réponse qui lui étoit devenue familière: il eût dit qu'il ne trouvoit, ni une sûreté assez grande, ni une satisfaction suffisante. Les Ministres de Vienne, d'Angleterre & de Hollande eurent, selon les apparences, meilleure opinion de la sincérité de Charles: lors qu'ils le virent déclarer qu'il étoit disposé à la paix, ils redoublèrent leurs soins pour rapprocher les deux partis. Ils allèrent trouver Auguste

guste & l'engagerent à consentir qu'il envoyassent leurs Secrétaires au Roi de Suède, pour tâcher de le porter à la paix. Mais il fut impossible de tirer du Roi Charles d'autre réponse que celle qu'il avoit déjà donnée au Primat & aux Commissaires de la République. Il ajouta seulement qu'il attendoit de la part de ces Commissaires des propositions par écrit, & qu'il feroit voir alors qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne se rétablît en Pologne.

La politique ne permettoit pas aux Commissaires de négliger cette dernière ressource, qu'on leur laissoit pour l'accommodement. Ils se rendirent au camp du Roi de Suède devant Thorn, & délivrèrent leurs propositions par écrit. Elle consistoit en sept articles dans lesquels la République s'engageoit entre autres, de faire en sorte, qu'aussi-tôt la paix conclüe les Troupes étrangères sortiroient de la Pologne; d'empêcher que le Roi de Pologne, ni ses Successeurs, ne fissent aucune alliance étrangère à l'insçu de la République;

Propositions des Commissaires de la République.

1703. de veiller à ce que le Roi, ni ses successeurs, ne commissent aucune hostilité sur les terres de Suède, & ne donnassent passage sur les terres de la République à ceux qui voudroient faire la guerre à la Suède; & qu'on ne permettroit point que le Roi ni ses successeurs donnassent des Troupes, de l'argent, ou d'autres subsides aux Ennemis de la Suède.

Ces propositions étoient de nature à être acceptées, s'il y avoit eu dans la République assez de concert & de bonne intelligence pour les appuyer; mais le peu d'union qui régnoit parmi les Polonois, porta Charles à rejeter ces Articles. Il trouva à redire de ce qu'on ne s'expliquoit ni sur la réparation des dommages qu'il avoit soufferts pendant la guerre, ni sur le rétablissement des Sapieha, ni sur la sûreté du Traité, quand il seroit une fois conclu; trois points qui faisoient voir que Charles n'étoit rien moins que possédé du desir de la paix, dont il faisoit parade dans ses lettres.

Il arriva dans ces entrefaites que la Noblesse de la Grande Pologne se

Pour quoi
le Roi de
Suède les
rejette.

Confédé-
ration de la
Grande
Pologne.

con-

confédéra pour prévenir la ruine du 1703.
Pays, & pour le maintien de la Liberté. Le Roi de Suède attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, profita de cette circonstance pour inviter le reste de la Pologne à entrer dans cette Confédération. Il jugea que s'il venoit à bout de défunir la République d'avec son Chef, il lui seroit plus aisé de parvenir au détronement qu'il méditoit. Dans cette vuë il publia un Manifeste où il se déclaroit hautement pour les Confédérez. Il insinuoit qu'ils formoient la plus saine partie de l'Etat; il les prenoit sous sa protection & les exhortoit à perséverer dans la démarche qu'ils avoient faite: D'un autre côté il déclaroit, qu'il tiendrait pour Ennemis ceux qui demeureroient attachez au Roi Auguste, & qui refuseroient de se confédérer en faveur de la liberté de la République, il menaçoit d'usér envers eux de la dernière rigueur. Il rejettoit tout le mal sur eux, & les rendoit responsables de tous les malheurs qui arriveroient.

Le Roi de
Suède pu-
blic une
Manifeste.

Q 3

La

1703.

Qui encourage la confédération.

La Confédération fut encouragée par ce Manifeste. Elle nomma des Deutez pour aller demander la paix au Roi de Suède. Ce Prince les reçut gracieusement; & leur fit délivrer par écrit la réponse à leurs demandes. Après avoir donné de grandes louanges à la résolution de la Noblesse Confédérée, il représentoit la nécessité qu'il y avoit de rétablir un calme solide & durable dans le Royaume de Pologne & une union étroite & indissoluble, entre la Suède & la République. Mais il faisoit entendre qu'on ne pouvoit espérer ces avantages que du détronement du Roi de Pologne.

Mauvais pié que prennent les affaires d'Auguste.

Auguste fut si irrité de la démarche des Confédérés, qu'il protesta de ne les regarder désormais, que comme des rebelles, & de les traiter comme tels en toutes rencontres. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que de menacer. Outre la Noblesse de la grande Pologne, celle des trois Palatinats de Culm, de Mariembourg & de Pomerelle, & celle des Provinces de Dobrzin, de Brezescie, de

de Cujavie & de divers autres endroits, étoit entrée dans la Confédération. Tous les jours il se voyoit abandonné de quelque Seigneur qu'il avoit cru attaché à son service. Pour surcroit de chagrins, l'Armée de la Couronne ne témoignoit pas grand zèle pour ses intérêts; ses Troupes Saxonnnes paroissoient redouter la présence d'un Ennemi, qui les avoit plus d'une fois battues & mises en fuite: lui-même, soit qu'il crût devoir s'éloigner du voisinage de son Adversaire; soit qu'il se défiât des conseils du Primat, qui lui mandoit de ne point s'écarter, pour être plus à portée de répondre aux propositions qui pourroient lui être faites; lui-même, dis-je, sembloit chercher à s'assurer un azyle, en projetant un voyage de Saxe.

Au contraire tout alloit à souhait pour le Roi Charles. Ses Troupes s'augmentoient d'un jour à l'autre par les nouveaux renforts qui lui arrivoient de Suède; le soldat Suédois, fier des avantages qu'il avoit remportez en tant d'occasions, ne deman-

Succès de celles du Roi Charles.

1703. mandoit qu'à en venir à une bataille décisive, qui pût achever de mettre son Prince en état de donner la loi; & Charles gagnoit tous les jours du terrain, soit par la terreur que répandoit le nom Suedois, soit par les succès heureux qui accompagnoient ses armes.

Qui se rend maître de Thorn.

Le 22. de Septembre, ce Prince voyant son Armée renforcée des nouvelles Troupes qui lui étoient venues de Suède, avoit commencé le Siège de Thorn. Le 24. les batteries étant dressées, il fit faire un feu si terrible de Canons & de Mortiers, qu'en peu de jours la plupart des maisons & les Eglises furent ou renversées ou réduites en cendres. Le Gouverneur ne laissa pas de tenir jusqu'au 14. d'Octobre qu'il fut forcé de se rendre à discrétion. De cinq mille hommes, dont la Garnison étoit composée au commencement du Blocus, il n'en sortit que deux mille dont une bonne partie même étoit malade. Charles honora dans le Gouverneur & dans le Commandant de la Place, la valeur qu'ils avoient témoignée durant le

le Siège: il leur fit rendre leurs épées; les retint à diner avec lui, & fit donner deux mille Ecus au premier pour le remettre en équipage. Les Habitans pour racheter leurs murailles & les portes de leur ville convinrent de payer quarante mille écus.

1703.

Environ deux mois avant la reddition de Thorn, le Comte de Steinbock, avoit demandé à la Ville de Dantzic le passage sur la Vistule pour six mille Suedois, qui étoient arrivez de Suède & que l'on destinoit à renforcer l'Armée qui étoit devant Thorn. Le Magistrat fit d'abord quelques difficultés qui furent regardées comme un refus. Aussi tôt le Général Suedois qui avoit avec lui quatorze frégates de convoi, sans compter les vaisseaux de Transport, fit arrêter tous les Vaisseaux qui étoient en rade: il obtint par là plus qu'il n'avoit demandé; car la Ville par accommodement, outre la liberté du passage, paya encore une contribution de cent mille écus.

Refus de la Ville de Dantzic puni.

La Ville d'Elbing qui avoit fait le même.

Q 5

La Ville d'Elbing.

1703. même refus que la Ville de Dantzic, & qui n'avoit pas profité de l'exemple de celle-ci, fut punie plus sévèrement. Charles y entra le 12. Décembre à 10 heures du soir à la tête de 3000. hommes, ayant tous la bayonnette au bout du fusil. Les Habitans consternez lui demandèrent grace : il les fit tous desarmer ; logea ses soldats dans leurs maisons, demanda deux cens mille écus de contribution & déclara de bonne prise 200. pièces de canon & 400. mille livres de poudre qui se trouvèrent dans la Place.

Il y a grande apparence que le Roi de Prusse favorisa sous main cette expédition contre la Ville d'Elbing : du moins il est sur qu'il ne s'y opposa pas. Elle se fit à la vuë de ses Troupes, qui depuis quelque tems tenoient cette ville bloquée, sous prétexte d'exécuter le Traité du 12. Décembre 1699. D'ailleurs il pouvoit se faire que ce fût une clause de la Ligue, qui s'étoit conclüe peu de tems auparavant entre le Roi de Suède & l'Electeur. Charles XII. s'engageoit à reconnoître

punie d'un
pareil
refus.

tre son Altesse Electorale en qualité de Roi de Prusse ; & l'Electeur promettoit de ne donner aucun secours au Roi de Pologne, & d'attaquer même la République, en cas qu'elle se déclarât contre la Suède.

Auguste, qui avoit en quelque manière perdu courage, n'opposa aux expéditions de son Ennemi, qu'un Conseil de Sénateurs, qu'il assembla à Javarow. L'ouverture s'en fit le 16. de Novembre ; mais il fut obligé de renvoyer ce Conseil au 21 à cause du petit nombre de Senateurs, qui s'y étoient rendus. Il y représenta à l'Assemblée que n'ayant point d'autre ressource, que dans le secours du Czar, il lui envoyoit le Palatin de Culm pour faire une nouvelle alliance avec ce Prince, suivant la liberté que la Diète de Lublin lui en avoit donnée. Auguste étoit d'autant plus fondé à faire cette démarche, que le Général Patkul qui étoit passé au service de la Russie, le sollicitoit depuis long-tems à faire cette alliance. Mais le Grand Maréchal de la Couronne, douze Sénateurs & quelques

Grand
conseil tenu à Javarow.

Protestation contre.

Dé-

1703. Députez protestèrent contre cette Ambassade, comme capable d'arrêter le cours des Négociations. Il fallut qu'Auguste promit de suspendre de quatre semaines le voyage de l'Ambassadeur jusqu'à ce qu'on vît le train que prendroient les affaires de la Paix. Ce qu'il y eut de plus fâcheux encore pour lui; c'est qu'on en dressa un Acte dans lequel son autorité fut déclarée subordonnée à celle de la République en corps. A l'issuë de ce Grand Conseil Auguste partit pour Cracovie; où il ne demeura que deux jours. Au bout de ce tems il prit la poste, & se rendit à Dresde où les Etats lui accordèrent un subside de six cens mille écus.

Pendant ce tems-là le Roi de Suède faisoit prendre des quartiers à son Armée dans l'Evêché de Warmie & dans celui d'Ermoland, & attendoit que les Confédérez s'assemblassent à Varsovie, où le Primat les avoit convoquez pour le 14. de Janvier. Comme il nes'y trouva qu'un petit nombre de Députez, & que les Commissaires Suédois ne s'y étoient pas en-
core

core rendus, on fut obligé de différer l'ouverture de l'Assemblée jusqu'au 30. Dailleurs l'affaire qu'on devoit mettre sur le tapis étoit de nature à pas être ne brusquée: il falloit du tems aux Nonces pour bien prendre leurs mesures, & pour s'affirmer les uns des autres, avant que de se déclarer. La plupart des Confédérez n'étoient occupez que du dessein secret de détrôner le Roi Auguste, & ils n'étoient venus à Varsovie que pour mettre ce dessein à exécution. Il étoit pourtant dangereux d'en faire la première proposition. Un certain nombre de Palatinats n'étoient entrez dans la Confédération, que dans la vuë de procurer la paix du Royaume & pour la défense d'Auguste:

En effet on ne parla d'abord que de la conservation de la liberté & de la nécessité de rendre la paix à la Pologne. On ne dit pas le moindre mot du détronement du Roi: au contraire on feignit de vouloir sur toutes choses assurer son autorité & ses droits. Le Primat lui-même affectoit une

1704.
l'Assemblée de Varsovie est différée.

1704.

Affectation
du Primat.

une extrême retenue à cet égard. Dans le discours qu'il fit à l'ouverture de l'Assemblée, il se contenta de représenter; que les Conseils tenus à Thorn, à Mariembourg, à Lublin & à Jawarow, au lieu de produire le bien qu'on en attendoit, n'avoient attiré à la République que des peines & des troubles; qu'il avoit pensé à un autre moyen, qui seroit sans doute plus efficace; & que ce moyen étoit l'union des Confédérez de la grande Pologne, qui comme des enfans de paix avoient bien voulu s'unir à lui, qu'ils regardoient comme le Protecteur des loix, de la liberté, de la religion & de leurs biens. Il ajouta que quoique le Roi se fût retiré de Varsovie, pour lui il croyoit devoir y demeurer pour veiller aux intérêts de la Patrie, qu'il avoit toujours en vûe.

Et du Ma-
réchal de
la grande
Pologne.

Le Maréchal de la Grande Pologne parla après le Primat. Il rapporta les raisons qui avoient engagé, cette portion de la République à se confédérer: il tâcha de faire voir qu'ils n'agissoient pas en rebelles; mais

1704.

mais comme devoit agir une Noblesse libre, poussée à bout par le violement continuel de ses privilèges, & par les excès des Troupes Saxonnnes. Il déclaroit néanmoins en même tems, qu'il vouloit demeurer fidèle au Roi; & il prioit le Primat de vouloir ouvrir quelque moyen, par où on pourroit délivrer la Patrie du péril qui la menaçoit.

Quelques Nonces, qui parlèrent ensuite, dirent, que comme la Confédération ne contenoit rien de contraire à la Religion & à l'autorité du Roi, ils consentoient à y entrer. Mais d'autres s'étant répandus en plaintes contre Auguste; & le Maréchal de la Confédération ayant dit, que quand la Nature vouloit produire quelque chose de grand, elle y procédoit lentement; & qu'il ne falloit pas s'étonner si la Confédération alloit pas-à-pas dans ses délibérations, d'autant qu'il s'agissoit de complaire aux présens & aux absens; chacun commença à s'apercevoir du dessein qui avoit été formé de détrôner Auguste. On en fut entièrement convaincu, lorsque les Commissaires Suédois furent arrivez, & qu'ils eurent présenté une Lettre du Roi de Suède, par laquelle il conseilloit à l'Assemblée de nommer pour Roi de Pologne le Prince Jacques Sobieski & promettoit d'employer toutes ses forces pour le maintenir sur le trône.

Cette nouvelle excita de grandes contesta-

Division
parmi les
Nonces.

1704.
Motifs qui
prévalent
sur la re-
pugnance
de quel-
ques uns.

Auguste
déclaré dé-
chu de ses
droits à la
Couron-
ne.

testations entre les Nonces. Mais l'autorité du Primat; l'adresse qu'il eut de faire lire publiquement des lettres qui apprennoient qu'Auguste avoit voulu traiter avec le Roi de Suède sans la participation de la République; l'esperance de rendre le calme à la Pologne, la crainte de déplaire au Roi de Suède: tout cela prévalut sur la répugnance des Députés opposans: de sorte que la Confédération, composée du Primat, de l'Evêque & du Palatin de Pologne, du Castellan de Plosko, & des Députés de sept ou huit Palatinats, dans une Séance tenuë le 14. de Février, déclara le Roi Auguste déchu des droits, qu'il pouvoit avoir à la couronne, pour avoir violé les loix & les privilèges de la Nation, qui suivant les *Pacta Conventa* se trouvoit déchargée de l'obéissance qu'elle lui avoit promise. Ce Résultat fut confirmé le 18. par un serment solennel. Il fut aussi arrêté, que les revenus de la Couronne seroient saisis; & que les Partisans d'Auguste seroient regardés comme ennemis de la Patrie. Le Primat fut prié de publier l'Interrégne; ce qu'il fit en indiquant une Diète Générale au 20. de Juin, pour procéder à l'Élection d'un nouveau Roi.

Fin du Livre Quatrième.

Hist. Colag
6. sept.



